



# Atlas DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE



## Résultats des inventaires et diagnostic écologique

-

## Commune de Saint-Maur





# Atlas de la Biodiversité Communale et Intercommunale de Châteauroux Métropole

## - Commune de Saint-Maur –

<b>Organisme</b>	Indre Nature, Biotope, personnes indépendantes et CPIE Brenne-Berry
<b>Date de publication</b>	Avril 2023
<b>Financements</b>	Châteauroux Métropole, Office Français pour la Biodiversité,
<b>Localisation</b>	Région Centre, Département de l'Indre (36), Agglomération de Châteauroux Métropole
<b>Référence bibliographique</b>	VILLALTA M., LHERPINIERE F., LAGNY V., OLIVIER L., CHATTON T., HENON M., 2023. Résultats des inventaires et diagnostic écologiques de la commune de Saint-Maur. Atlas de la Biodiversité Communale et Intercommunale de Châteauroux Métropole. Indre Nature, 143 p.
<b>Crédits photographiques</b>	Maria Villalta, sauf mention contraire

## Remerciements

Indre Nature, Biotope ainsi que le CPIE Brenne-Berry, remercient chaleureusement ses partenaires, ainsi que toutes les personnes ayant contribué à la réalisation des inventaires, et en particulier les bénévoles : AUBART Jean-Noël, BARBAT Jean-Pierre, BEAUMONT Jacqueline, BERTON Jérôme, BILLARD Florent, BIZET CHARDONNEAU Aurore, BIZET Tom, BOUDAILLEZ Lucie, BOUÉ Claudine, BOURGUEMESTRE François, CHARDONNEAU Jacqueline, CHARDONNEAU Michel, CINGET Didier, De LA FAIRE Guillaume, DEZECOT Gilles, DOLLO Emmanuel, DUFOUR Daniel, DUPIN Bernadette, FRESNEAU Carole, FRONTERA Jean-Emmanuel, GAUTRON Florian, GOBILLOT Sylvie, HUGUET Laurent, INGREMEAU Daniel, JÉGO Killian, LANCHAIS André, LAPORTE Annie, LHERPINIÈRE Francis, MOULIN Joel, MULLER Marie, PAQUET Sylvie, PERROCHON Sylvie, PLANCHON David, POLICARD Nathalie, PONNET Alexis, PRÉVOST Michel, REVEL Quentin, SALMON Tanguy, TELEFUNKO François, TOUSSAINT Christian, VIOUX Dominique.

## Table des matières

1	Préambule .....	1
2	Méthodologie générale de travail .....	2
3	Définition des sites à inventorier .....	2
4	Présentation de la commune .....	4
4.1	Contexte administratif.....	4
4.2	Occupation du sol.....	4
4.3	Réservoirs biologiques.....	4
5	Résultats globaux des inventaires et évolution de la connaissance .....	7
6	Inventaires des habitats naturels et de la flore.....	10
6.1	Habitats naturels .....	10
6.1.1	Habitats patrimoniaux.....	13
6.1.2	Zoom sur quelques habitats patrimoniaux représentatifs de la commune .....	15
6.2	Bilan des prospections réalisées pour la flore.....	18
6.2.1	Flore indigène patrimoniale .....	18
6.2.2	Espèces végétales exotiques envahissantes.....	24
6.2.3	Synthèse des enjeux pour la flore .....	27
7	Inventaires de la faune .....	30
7.1	Insectes.....	30
7.1.1	Résultats de prospection.....	30
7.1.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	30
7.1.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces .....	35
7.1.4	Synthèse des expertises liées aux insectes .....	37
7.2	Amphibiens.....	39
7.2.1	Résultats de prospection.....	39
7.2.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	40
7.2.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces .....	41
7.2.4	Synthèse des expertises liées aux amphibiens.....	42
7.3	Reptiles.....	43
7.3.1	Résultats de prospection.....	43
7.3.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	43
7.3.3	Cortèges d'espèces par milieu.....	45
7.3.4	Synthèse des expertises liées aux reptiles .....	47
7.4	Oiseaux .....	48

7.4.1	Résultats de prospection .....	48
7.4.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	48
7.4.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces .....	57
7.4.4	Synthèse des expertises liées aux oiseaux .....	59
7.5	Mammifères terrestres (hors chiroptères) .....	61
7.5.1	Résultats de prospection .....	61
7.5.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	61
7.5.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces .....	62
7.5.4	Synthèse des expertises liées aux mammifères terrestres .....	63
7.6	Chiroptères .....	64
7.6.1	Résultats de prospection .....	64
7.6.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et leurs enjeux .....	66
7.6.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces .....	68
7.6.4	Synthèse des expertises liées aux chiroptères .....	69
8	Fonctionnalités écologiques .....	71
9	Synthèse des enjeux écologiques.....	73
10	Préconisations de gestion et perspectives .....	76
10.1	Axe 1 : Conservation des espèces et des milieux à enjeu .....	77
10.1.1	Milieux aquatiques et humides .....	77
10.1.2	Forêt et boisements .....	77
10.1.3	Milieux cultivés, bords de champs et mardelles .....	77
10.1.4	Gestion différenciée et bâti.....	78
10.1.5	Documents d'urbanisme .....	79
10.2	Axe 2 : Stratégie de reconquête et de restauration.....	79
10.3	Axe 3 : Sensibilisation et communication.....	80
11	Tableau de préconisations de gestion.....	82
12	Résultats sur les sites définis pour les inventaires .....	83
12.1.1	Prairie de Valançay .....	83
12.1.2	Prairie de Bel Air .....	88
12.1.3	Bassin communal de Cap Sud.....	92
12.1.4	Prairies des Tourneix .....	96
12.1.5	Aérodrome .....	100
12.1.6	Friche de Cap Sud .....	102
12.1.7	Station d'épuration.....	103
12.1.8	Etangs au sud-ouest .....	104
12.1.9	Bois de Villechaise .....	106

12.1.10	Bois des Clos .....	107
13	Annexes .....	108
13.1	Flore.....	108
13.2	Faune .....	126
13.2.1	Insectes.....	126
13.2.2	Amphibiens.....	133
13.2.3	Reptiles .....	134
13.2.4	Oiseaux en période de nidification.....	135
13.2.5	Mammifères (hors chiroptères) .....	141
13.2.6	Chiroptères.....	143

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Justification des sites sélectionnés .....	2
Tableau 2. Synthèse des habitats naturels patrimoniaux observés.....	14
Tableau 3 : Espèces végétales patrimoniales observées sur la commune.....	18
Tableau 4 : Liste des espèces végétales exotiques envahissantes observées à Saint-Maur en 2022...	25
Tableau 5 : Insectes patrimoniaux et/ou réglementés. ....	30
Tableau 6 : Amphibiens patrimoniaux et/ou réglementés. ....	40
Tableau 7 : Reptiles patrimoniaux et/ou réglementés.....	43
Tableau 8 : Espèces d’oiseaux patrimoniales nicheuses sur la commune et observées en 2022.....	49
Tableau 9 : Mammifères terrestres patrimoniaux et/ou réglementés observés en 2022.....	61
Tableau 10 : Espèces de chiroptères patrimoniales observées en 2022. ....	66
Tableau 11 : Cortèges et affinités de gîtes des espèces de chauves-souris présentes sur la commune. .....	68
Tableau 12 : Tableau de préconisations de gestion. ....	82

## Liste des cartes

Carte 1 : Localisation des zones à prospecter pour l’Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole.....	3
Carte 2 : Cartographie des occupations du sol de la commune de Saint-Maur.....	5
Carte 3. Localisation des réservoirs de biodiversité de la commune de Saint-Maur.....	6
Carte 4 : Répartition géographique de l’ensemble des données d’inventaires sur la commune .....	9
Carte 5 : Cartographie des habitats naturels simplifiés sur les secteurs étudiés de la commune de Saint-Maur.....	11
Carte 6 : Cartographie des espèces végétales patrimoniales et exotiques envahissantes observées en 2022 sur la commune .....	29
Carte 7 : Cartographie des espèces de chiroptères recensées sur la commune en 2022.....	70
Carte 8. Localisation des réservoirs de biodiversité de la commune de Saint-Maur.....	72
Carte 9 : Synthèse des enjeux écologiques des sites prospectés de façon plus approfondie sur la commune.....	75
Carte 10. Carte simplifiée des habitats naturels sur le site « Bassin communal Cap Sud ».....	94
Carte 11. Synthèse des enjeux au niveau du site « Bassin communal Cap Sud ».....	95

# 1 Préambule

Un Atlas de Biodiversité Communale (ABC) est un inventaire participatif des espèces de faune et de flore ainsi que des habitats sur une commune. Dans un premier temps, il vise à améliorer la connaissance de ces derniers sur le territoire. Il constitue un outil d'information pour les habitants, leur permettant de mieux connaître la biodiversité qui les entoure. L'ABC a également pour objectif de sensibiliser et d'informer des enjeux de sa préservation. Enfin, il a pour but de proposer des axes de mise en œuvre d'une gestion écologique, en accompagnant les communes dans la prise en compte de la biodiversité dans leur politique d'aménagement.

Cet atlas est constitué de 3 rapports :

- « Etude bibliographique » : fait état des données bibliographiques et du contexte environnemental dans lequel prend place cet atlas (comportant une partie commune à l'ensemble de la collectivité et un jeu de carte spécifique à chacune des communes) ;
- « Diagnostic » spécifique à chacune des communes : présente les méthodes et résultats des inventaires de terrains sur les zones prospectées ;
- « Plan d'action » : regroupe les préconisations de gestion et d'actions favorables à la biodiversité.

Ce rapport constitue la partie « Diagnostic » de l'Atlas. Les espèces patrimoniales présentes au sein de l'étude bibliographique n'ayant pas été observées lors des prospections sur la commune, mais étant jugées présentes au vu des habitats présents de cette dernière, seront prises en compte dans la conclusion pour chaque groupe d'espèces puis dans les propositions de gestion de ce document.

Cette étude et ses résultats ne peuvent en aucun cas être considérés comme exhaustifs.

Cette étude ne dispense pas d'études complémentaires en cas de projets d'aménagement spécifiques.

## 2 Méthodologie générale de travail

La méthodologie générale est présentée au sein du rapport général pour l'agglomération de Châteauroux. Elle comprend :

- Les différentes équipes de travail ;
- Les ressources consultées ;
- Les méthodologies des inventaires réalisés ;
- La méthode d'évaluation et de hiérarchisation des enjeux.

## 3 Définition des sites à inventorier

Après la phase de bibliographie, il a été validé en COPIL de sélectionner des zones à prospecter représentatives de la commune pour y faire des inventaires précis.

Les critères de sélection des zones à prospecter sont multiples : les grands types d'occupation du sol, les terrains communaux, les mailles sans donnée, l'ancienneté des données, les réservoirs biologiques et corridors diffus, et éventuellement les zones classées N dans le zonage du PLUi.

Cette liste n'est pas hiérarchisée. L'analyse des critères a été réalisée au cas par cas en concertation selon l'agencement géographique des données et des réservoirs biologiques afin d'optimiser la plus-value des inventaires de terrain. Il en résulte une liste de 10 sites à inventorier.

Le tableau suivant justifie la raison pour laquelle les sites ont été choisis.

Tableau 1 : Justification des sites sélectionnés

Nom site	Justification
<b>Prairie communale Bel-Air</b>	Prairies communales en vallée de l'Indre, pas de données chiro, pas de données amphibiens, odonates, orthoptères,
<b>Prairie communale Les Tourneix</b>	Prairies communales sud, présence d'une mare, pas de données, réservoir biologique étangs
<b>Prairie de Valançay</b>	Prairies communales en vallée de l'Indre, données multi taxons anciennes
<b>Bassin communal Cap sud</b>	Manque données chiro
<b>Domaine de Rézière</b>	Manque de données, selon accès
<b>Bois des Clos</b>	Manque données chiroptères et dans réservoir biologique
<b>Bois de Villechaise</b>	Manque données chiroptères et dans réservoir biologique
<b>Station d'épuration</b>	Manque données faune (chiroptères notamment), faune seulement
<b>Etangs sud</b>	Données amphibiens libellules chiro anciennes (faune seule sera faite selon accès), réservoir biologique
<b>Friche Cap Sud</b>	Plaques reptiles posées sur friche Cap sud



### Localisation des zones à prospecter pour l'ABC Châteauroux Métropole

Commune de Saint-Maur (36250)

#### Légende

##### Réservoirs biologiques MTDA

- Boisements et mardelles de la Champagne Berrichonne
- Forêt et boisements de Châteauroux
- Massif boisé et étangs de Saint-Maur et Luant
- Vallée de l'Indre
- Corridors diffus MTDA
- Foncier collectivités
- Mares
- Plans d'eau

##### Tronçons

- Chemins et sentiers
- Tronçon de voie ferrée

##### Cours d'eau

- Intermittent
- Permanent
- Zone centrale de prospection tous groupes
- Zone élargie de prospection faune



Sources : Châteauroux Métropole, PNR Brenne, BD TOPO 2021 et Scan25 2014 © IGN. Réalisé par Indre Nature 2022



Carte 1 : Localisation des zones à prospecter pour l'Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole

## 4 Présentation de la commune

### 4.1 Contexte administratif

La Commune de Saint-Maur est située à l'ouest de l'agglomération de Châteauroux Métropole, au centre du département de l'Indre (36). Elle possède une superficie totale de 8 790 hectares. La densité de population est d'environ 41,6 habitants / km<sup>2</sup> (INSEE 2018).

Le contexte physique du territoire a été traité à l'échelle intercommunale. Les informations sont à retrouver dans la synthèse bibliographique et dans les synthèses cartographiques par commune.

### 4.2 Occupation du sol

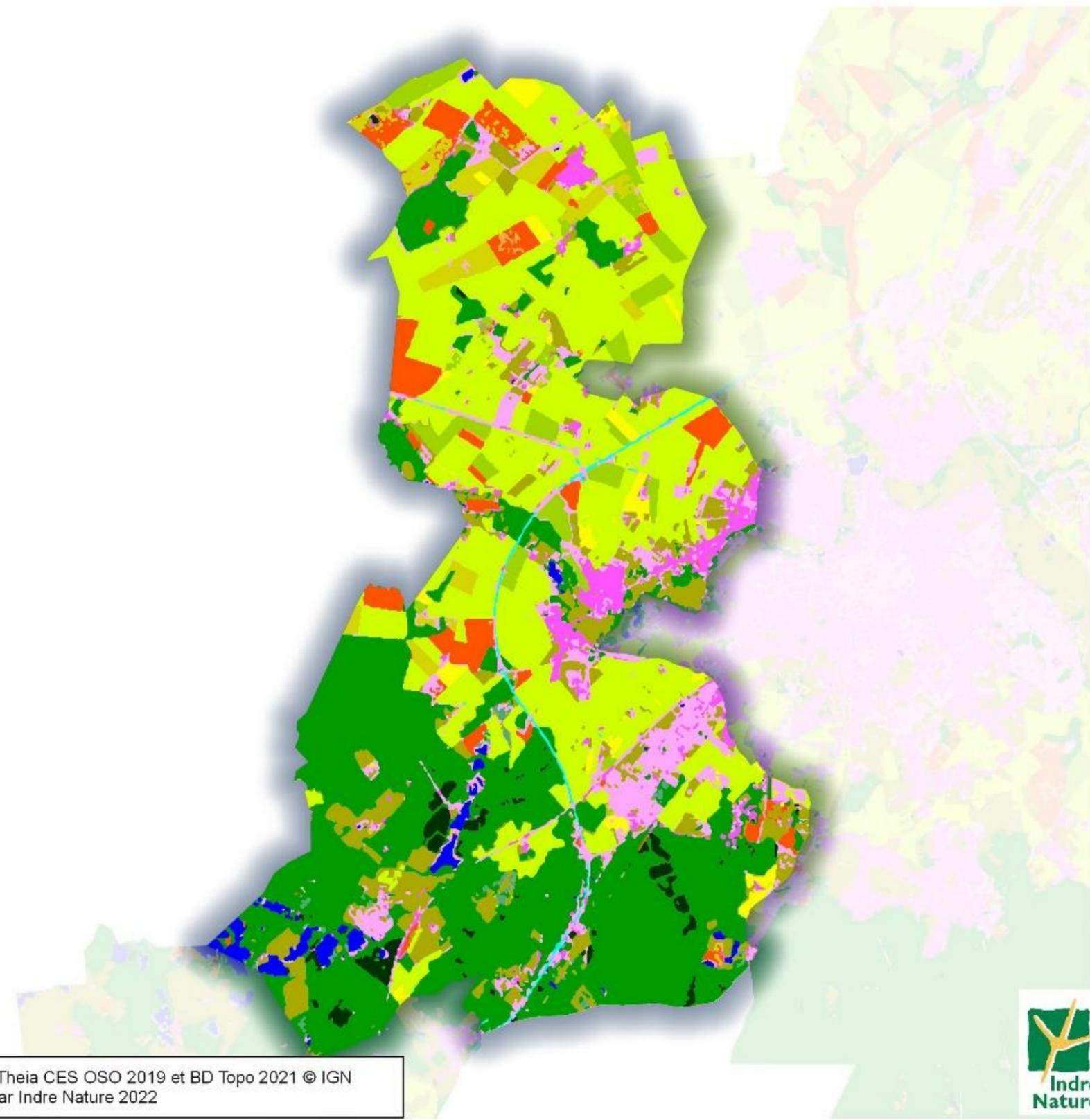
L'analyse de l'occupation du sol de l'agglomération a été réalisée à partir des données 2019 du Centre d'Expertise Scientifique « CES Occupation des sols » (OSO) du département de l'Indre. Elles permettent d'approcher les différents types d'occupation du sol de la commune.

Les principaux types d'occupation du sol sont les zones agricoles. Les boisements se situent principalement au sud de la commune. Des zones en eau sont également présentes (étangs et mares). Le tissu urbain se situe plutôt au centre et centre-sud de la commune. La commune est traversée par la rivière Indre par le centre.

### 4.3 Réservoirs biologiques

Située à l'ouest de l'agglomération de Châteauroux Métropole, la commune de Saint-Maur se situe dans la Champagne berrichonne.

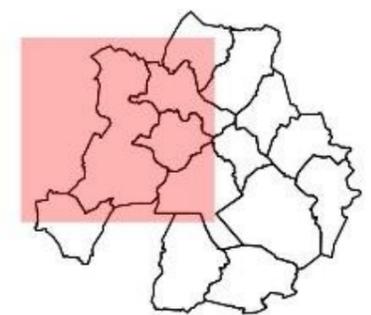
La commune possède 4 réservoirs biologiques principaux. Un premier réservoir inclut les boisements et mardelles de la champagne berrichonne, au nord de la commune. Un deuxième concerne la vallée de l'Indre, au centre de la commune. Le troisième est le plus vaste et correspond au massif boisé et aux étangs. Il se situe au sud-ouest de la commune. Le dernier correspond à la forêt domaniale de Châteauroux, au sud-est de la commune.



# Occupation du sol

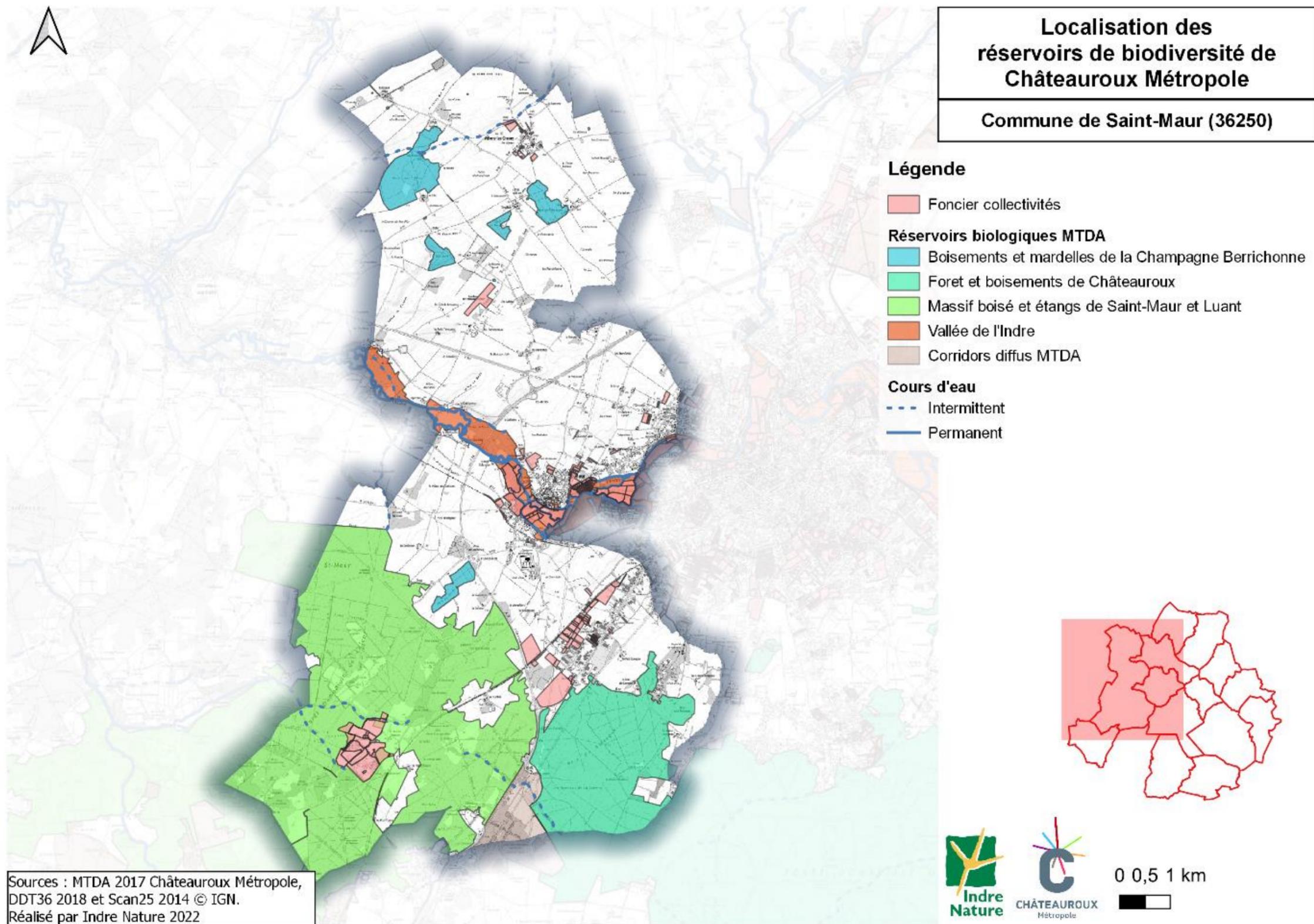
## Commune de Saint-Maur (36250)

- Légende**  
Occupations du sol
- Urbain diffus
  - Zones indus. et comm.
  - Routes
  - Colza
  - Céréales à paille
  - Protéagineux
  - Soja
  - Tournesol
  - Maïs
  - Tubercules/Racines
  - Prairies
  - Forêts de feuillus
  - Forêts de conifères
  - Pelouses
  - Landes ligneuses
  - Eau



Source : Theia CES OSO 2019 et BD Topo 2021 © IGN  
Réalisation par Indre Nature 2022

Carte 2 : Cartographie des occupations du sol de la commune de Saint-Maur.



Carte 3. Localisation des réservoirs de biodiversité de la commune de Saint-Maur

## 5 Résultats globaux des inventaires et évolution de la connaissance

Grâce aux données bibliographiques combinées avec les données récoltées par le réseau participatif et les équipes de l'association Indre Nature, nous disposons désormais de **6 829 données naturalistes** sur la commune.

**2 521 données** ont été réalisées lors des **inventaires de l'année 2022**, parmi lesquelles 1 001 ont été relevées par des personnes indépendantes, 923 par l'équipe d'Indre Nature, 582 par les bénévoles du réseau participatif et 53 ont été réalisées lors de sessions de terrain partagées entre bénévoles et salariés d'Indre Nature. Parmi ces données, une seule n'a pas été considérée comme « Certaine - très probable ou Probable » par les validateurs de la base de données Obs'Indre. De ce fait, elle ne sera pas prise en compte dans les analyses à venir.

Avant de réaliser ces inventaires, nous disposions de 4 308 données naturalistes depuis 2007 dont 18 données de la base OISON de l'OFB, sur les groupes d'espèces concernés par l'ABC. Les données recueillies en 2022 correspondent à **37 %** des observations faites sur la commune depuis ces quinze dernières années. Cet apport en connaissances naturalistes peut être considéré comme assez fort.

**747 espèces** ont été ainsi recensées lors de ces inventaires, elles se répartissent comme suit :

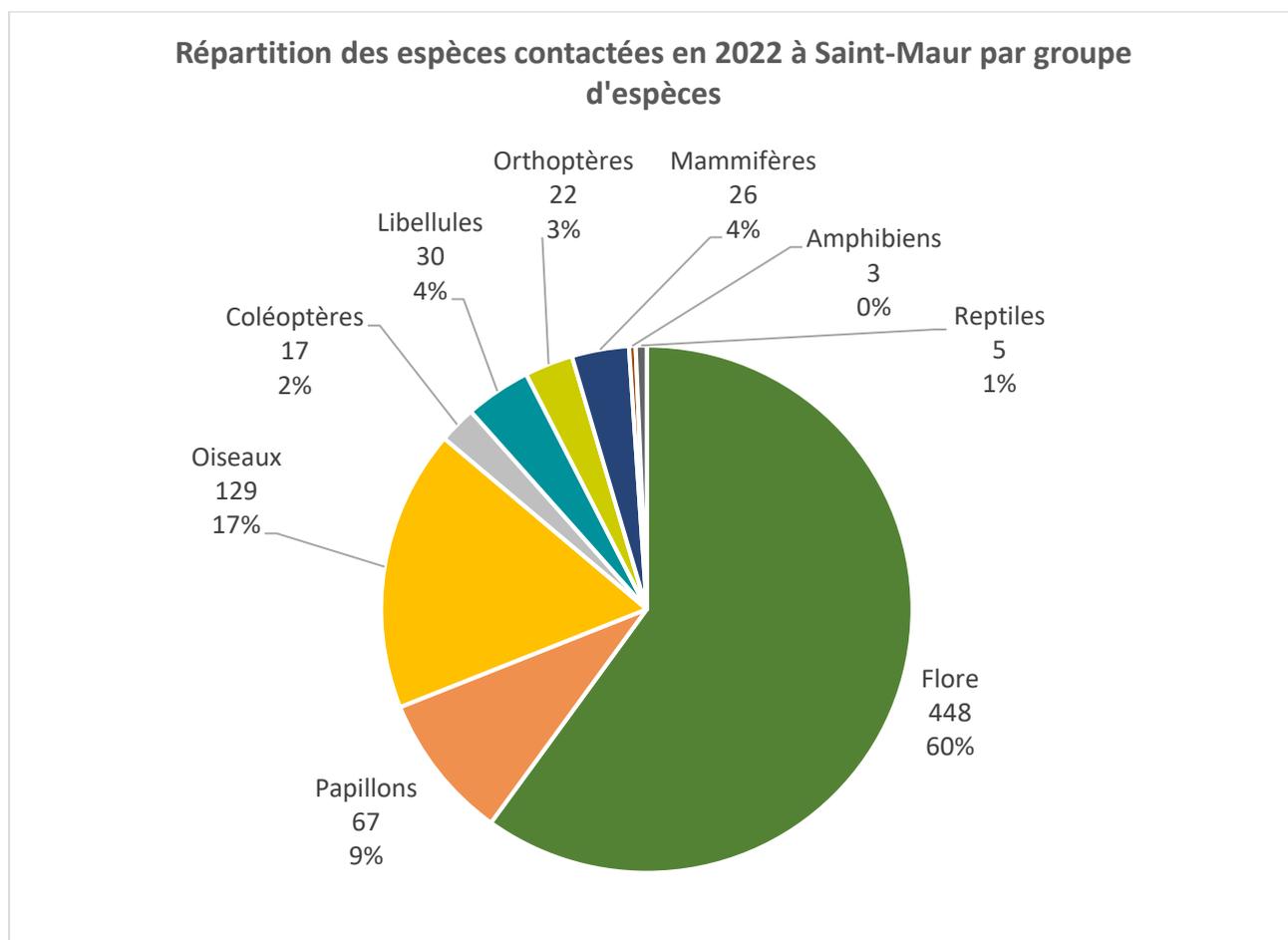
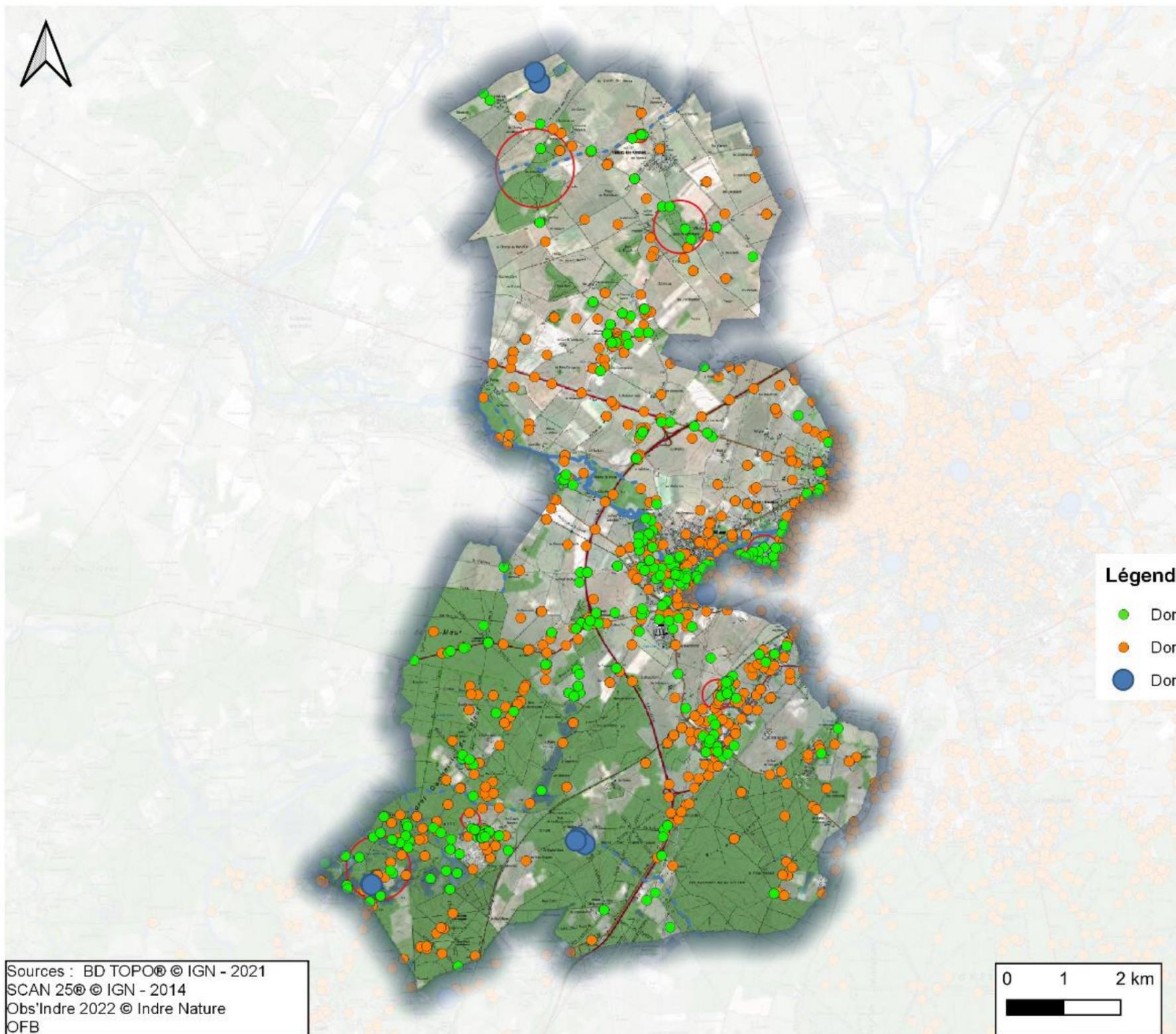


Figure 1 : Graphique représentant les différentes espèces recensées sur la commune

On constate que l'ensemble des différentes zones représentatives de la commune ont fait l'objet d'inventaires.

La commune de Saint-Maur a été concernée par des inventaires papillons de jour et libellules réalisés par Indre Nature sur le site Natura 2000 de la Vallée de l'Indre en 2022. Cette étude est pilotée par le Pays castelroussin.



**Cartographie de  
l'ensemble des données  
récoltées sur la commune**

Atlas de la Biodiversité Communale de  
l'agglomération de Châteauroux Métropole

**Légende**

- Données récoltées en 2022
- Données issues de la bibliographie (Obs'Indre)
- Données issues de la bibliographie (OFB)

Carte 4 : Répartition géographique de l'ensemble des données d'inventaires sur la commune

## 6 Inventaires des habitats naturels et de la flore

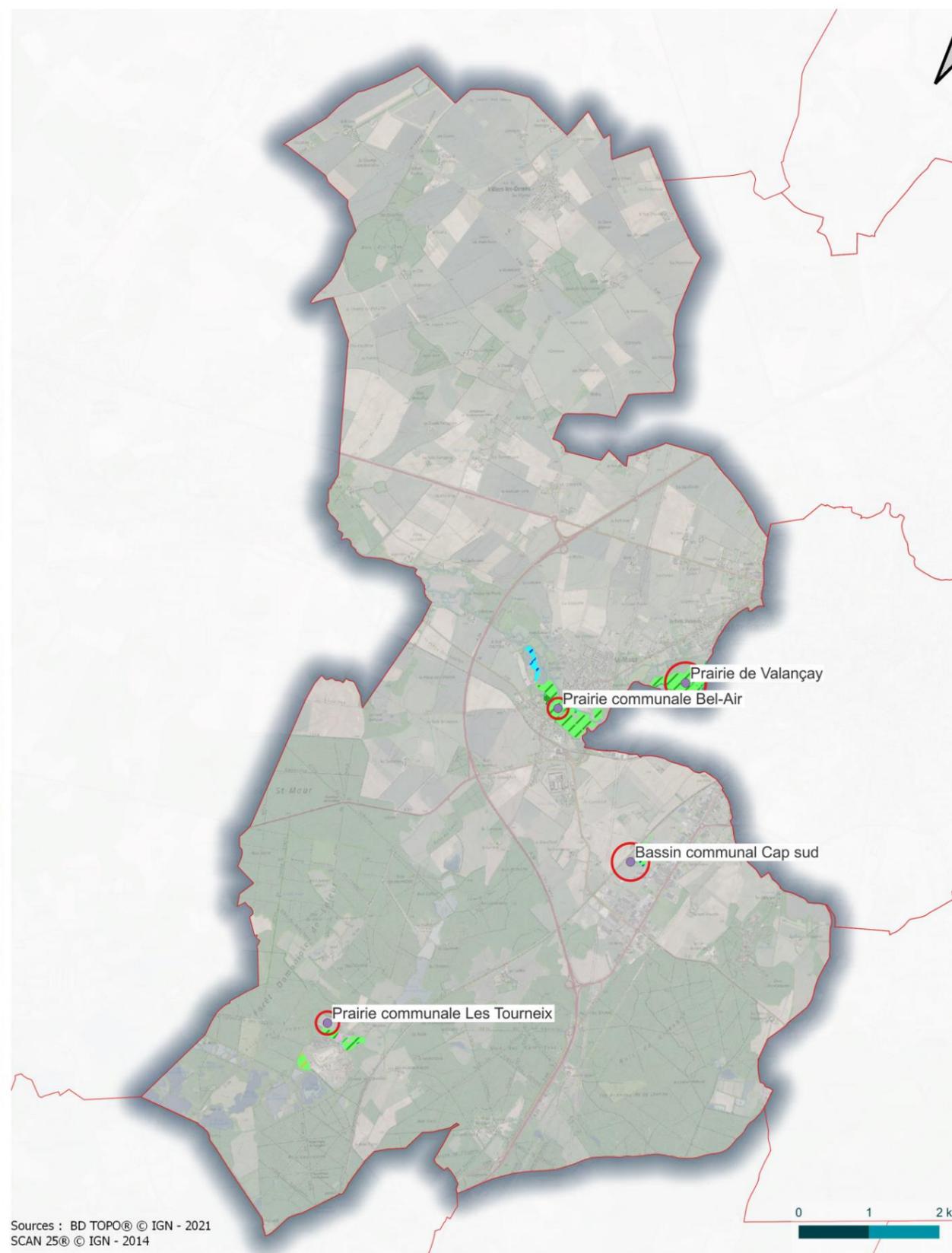
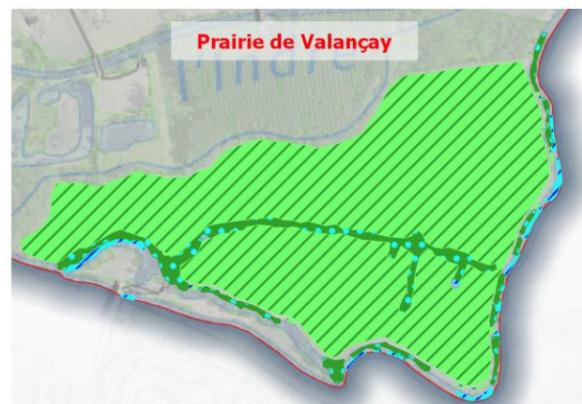
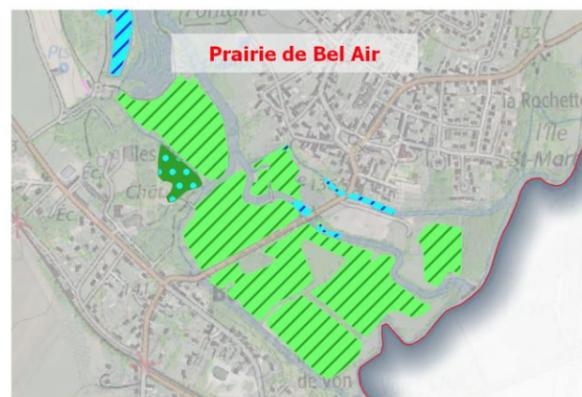
### 6.1 Habitats naturels

Plusieurs habitats naturels ont été recensés sur les zones prospectées.

**12 types de végétations** ont été recensés :

- Habitats aquatiques et humides :
  - Milieu aquatique
  - Végétations amphibies et aquatiques
  - Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles
  - Fourrés humides
  
- Habitats boisés :
  - Boisements mésophiles ou secs
  - Boisements humides ou mésohygrophiles
  - Haies
  
- Habitats ouverts et semi ouverts :
  - Végétations herbacées mésophiles
  - Végétations herbacées sèches
  - Grandes cultures
  
- Habitats anthropiques
  - Zones totalement artificialisées
  - Milieux fortement anthropiques ou cultivés

Une cartographie simplifiée des habitats a été réalisée à l'échelle des sites identifiés comme bénéficiant d'inventaires plus poussés. Ces sites ont été choisis à l'issue de la synthèse bibliographique.



Sources : BD TOPO® © IGN - 2021  
SCAN 25® © IGN - 2014



## Cartographie des habitats naturels simplifiés

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Chateauroux

### Légende

- Secteurs étudiés
- Habitats naturels**
- Boisements humides ou mésohygrophiles
- Végétations herbacées sèches
- Végétations herbacées mésophiles
- Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles
- Végétations amphibies et aquatiques
- Milieux fortement anthropiques ou cultivés



Carte 5 : Cartographie des habitats naturels simplifiés sur les secteurs étudiés de la commune de Saint-Maur



Pelouse méso-xérophile à l'aérodrome



Friche mésophile aux Tourneix



Prairie mésohygrophile aux Tourneix



Prairie inondables et mare aux Tourneix



Prairie de fauche à la prairie de Valançay



Végétations riveraines



Herbiers des eaux courantes



Mégaphorbiaie sous frênaie à Bel Air / Ballastières

### 6.1.1 Habitats patrimoniaux

**12 habitats patrimoniaux** ont été identifiés sur les sites prospectés et aux abords. Ils sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Un habitat patrimonial est :

- Un habitat d'intérêt communautaire au titre de la réglementation Natura 2000,
- Un habitat déterminant ZNIEFF,
- Un habitat appartenant aux catégories de menace suivantes des listes rouges régionales ou nationale : en danger critique d'extinction (CR), en danger d'extinction (EN), Vulnérable (VU) et Quasi-menacée (NT).

Tableau 2. Synthèse des habitats naturels patrimoniaux observés.

Libellé de l'habitat naturel	Milieu associé	Typologie CORINE Biotopes	Typologie EUNIS	Typologie Natura 2000	Zone Humide	Dét. ZNIEFF	LRR	Etat de conservation	Enjeu contextualisé	Source	Localisation
<b>Habitats aquatiques et humides</b>											
Végétations amphibies et aquatiques	Gazons des bords d'étangs ou de mares exondés des JUNCETEA BUFONII	22.32	C3.511	3130-3	Aquatique	X	EN	Mauvais	Fort	Terrain 2022	Prairies des Tourneix
	Herbiers des eaux stagnantes ou faiblement courantes mésotrophes à eutrophes des POTAMETEA PECTINATI, Potamion pectinati	22.422	C1.232	3150-(1)	Aquatique	sous condition		Mauvais à moyen	Fort	Terrain 2022	Bassin communal Cap Sud, Prairie Bel-Air, Prairie de Valançay
	Végétations non enracinées, flottantes et annuelles des eaux stagnantes à faiblement courantes des LEMNETEA MINORIS, plusieurs alliances dont Couvertures de Lemnacées et Colonies d'Utriculaires	22.41 / 22.411	C1.2 / 22.411	3150	Aquatique	sous condition		Moyen à mauvais	Moyen	Terrain 2022	Prairie de Bel Air, étang les Ballastières, Prairie de Valançay
	Végétations des rivières mésotrophes ou eutrophes des POTAMETEA PECTINATI, plusieurs alliances	24.4	C2.1	3260	Aquatique	sous condition		-	Fort	Terrain 2022	Prairie de Bel Air, Prairie de Valançay
	Végétations à développement estival des vases exondées des BIDENTETEA TRIPARTITAE	24.52	C3.53	3270-	Hygrophile	X		Mauvais	Fort	Terrain 2022	Prairie de Valançay
Végétations herbacées humides ou mésophygrophiles	Roselières dominées par des hélophytes des PHRAGMITO AUSTRALIS-MAGNOCARICETEA ELATAE	53.1	D5.1		Hygrophile	sous condition		Mauvais	Moyen	Terrain 2022	Prairie de Bel Air, Bassin communal Cap sud
	Roselière à Phragmites	53.11	C3.21		Hygrophile		VU	Bon à moyen	Fort	Terrain 2022	Etangs au sud-ouest
	Végétations rarement fauchées ou pâturées voire abandonnées structurées par de grandes herbes à larges feuilles des FILIPENDULO ULMARIAE - CONVULVULETEA SEPIUM, mégaphorbiaies mésotrophiles du Thalictro flavi - Filipendulion ulmariae	37.1	E5.412	6430-1	Mésophygrophile	sous condition		Moyen	Fort	Terrain 2022	Prairie de Valançay
	Prairies humides eutrophes des AGROSTIETEA STOLONIFERA	37.2	E3.4		Mésophygrophile	sous condition		Mauvais	Fort	Terrain 2022	Prairie des Tourneix
	Végétations rarement fauchées ou pâturées voire abandonnées structurées par de grandes herbes à larges feuilles des FILIPENDULO ULMARIAE - CONVULVULETEA SEPIUM, ourlets des cours d'eau du Convolvulion sepium	37.71	E5.41	6430-(4 sc)	Mésophygrophile	X		Moyen à mauvais	Fort	Terrain 2022	Prairie de Valançay, prairie de Bel Air
Végétations herbacées mésophiles à mésophygrophiles	Prairies mésophygrophiles régulièrement fauchées ou gyrobroyées des ARRHENATHERETEA ELATIORIS	38.22	E2.22	6510	Mésophygrophiles à non hygrophile, selon la dominance			Moyen à mauvais	Moyen à très fort	Terrain 2022	Prairies des Tourneix, Bassin communal Cap Sud, Prairie de Bel Air, Prairie de Valançay
<b>Habitats boisés</b>											
Boisements humides ou mésophygrophiles	Boisements courtement inondés dominés par l'Aulne et le Frêne, riverains des rivières à eaux lentes, à strate herbacée mélangeant des espèces mésophygrophiles et des espèces mésophiles et nitrophiles des QUERCO ROBORIS-FAGETEA SYLVATICAE, de l'Alnion incanae	44.332	G1.2132	91E0*	Humide	X	NT	Assez bon à moyen	Très fort à fort	Terrain 2022	Prairie de Bel Air, Prairie de Valançay

#### Légende :

- Typologie CORINE biotopes – Types d'habitats français - Ecole Nationale du Génie rural, des eaux et des forêts et Atelier technique des espaces naturels
- Typologie EUNIS European Nature Information System (Système d'Information Européen pour la Nature): typologie européenne des habitats.
- Typologie Natura 2000 : habitats d'intérêt communautaire de la Directive européenne Habitats Faune Flore (92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992) ; Catalogue et référentiel phytosociologique des végétations de CENTRE-VAL DE LOIRE
- Zone Humide : codification du caractère hygrophile du syntaxon sur le territoire du CBNBP - H : hygrophile (potentiellement décliné en HH : hygrophile s.s., et MH : mésohygrophile) ; NH : non hygrophile ; p : hygrophile pour partie ; A : aquatique. Catalogue et référentiel phytosociologique des végétations de CENTRE-VAL DE LOIRE
- Dét. ZNIEFF : habitat déterminant en Région Centre-Val de Loire
- LRR : cotation du niveau de menace sur le syntaxon en Centre selon les catégories UICN : RE, CR, EN, VU, NT, LC, DD, NA, NE, conformément à la liste rouge des habitats de la région Centre (Vuitton et al. 2014) in Catalogue et référentiel phytosociologique des végétations de CENTRE-VAL DE LOIRE

---

Les observations montrent la présence de **12 végétations patrimoniales**. Les végétations amphibies, aquatique et humides concentrent les enjeux de conservation les plus forts.

---

**Plusieurs autres habitats patrimoniaux sont présents sur la commune.** En effet, plusieurs ZNIEFF et le site Natura 2000 de la vallée de l'Indre, sont présents sur la commune. Il existe la ZNIEFF de type I des étangs de Grandeffe, le site Natura 2000 de la vallée de l'Indre ainsi que trois ZNIEFF de type II (Massif forestier de Châteauroux, moyenne vallée de l'Indre et Prairies de la vallée de l'Indre dans l'agglomération castelroussine).

Les habitats patrimoniaux sur ces sites remarquables sont détaillés dans le rapport bibliographie à l'échelle de l'agglomération.

#### 6.1.2 Zoom sur quelques habitats patrimoniaux représentatifs de la commune

**Boisements courtement inondés dominés par l'Aulne et le Frêne, riverains des rivières à eaux lentes, à strate herbacée mélangeant des espèces mésohygrophiles et des espèces mésophiles et nitrophiles des *QUERCO ROBORIS-FAGETEA SYLVATICAE*, de *L'ALNION INCANAE***

Code Corine Biotopes : 44.332 / Code Eunis : G1.2132 / Code Natura 2000 : 91E0\* / déterminante ZNIEFF



Bois d'aulnes et de frènes en bord de l'Indre à la prairie de Valançay

Il s'agit de bois riverains d'*Alnus glutinosa* ou de *Fraxinus excelsior*, *Alnus glutinosa*, *Ulmus* sp. développés sur des sols eutrophes humides, que l'on trouve sur des terrasses alluviales, des levées de terres et zones inondables des cours inférieurs des rivières des régions atlantiques ou sub-atlantiques du continent européen ; s'y joignent souvent *Salix cinerea*, *Urtica dioica* et plusieurs hautes herbes<sup>1</sup>.

Les boisements observés de ce type sont assimilés à l'habitat des Forêts alluviales de Frênes et d'Aulnes (code Natura 2000 : 91E0\*). Les peuplements forestiers sont dominés par les essences feuillues, telles que l'Aulne glutineux, le Frêne, les Ormes et les Erables (espèces aimant la lumière, à graines nombreuses et légères). La végétation herbacée est en général luxuriante, de par la richesse chimique et la très bonne alimentation en eau du sol. Elle est constituée d'espèces de sols frais à humides dont des espèces de Mégaphorbiaies (prairies à hautes herbes).

Ces habitats sont strictement liés à une dynamique alluviale (nappe d'eau circulante proche de la surface, enrichissement du sol par apport d'alluvions, régime de crues et d'étiages) mais celle-ci peut être forte (grosses rivières) à très faible dans le cas de suintements intra-forestiers (se limitant dans ce cas à une richesse chimique du sol accrue et à une hydromorphie marquée).

Fréquence : assez peu commun<sup>2</sup>

Enjeu floristique : [Moyen à faible](#)

---

Etat de conservation : [Assez bon à moyen](#)

Intérêt patrimonial : [Très fort à fort](#)

Habitat humide au sens de la réglementation Zones humides : [humide](#)

---

### **Prairies mésohygrophiles régulièrement fauchées ou gyrobroyées des ARRHENATHERETEA ELATIORIS**

Code Corine Biotopes : 38.22 / Code Eunis : E2.22 / Code Natura 2000 : 6510

Les milieux observés de ce type sont assimilés à l'habitat des prairies de fauche de basse altitude (code Natura 2000 : 6510).

Il s'agit de prairies soumises à une ou deux fauches annuelles, après floraison des graminées qui y sont dominantes. Elles sont riches en espèces et très fleuries. Il existe de nombreuses variantes selon le niveau d'humidité et la richesse chimique du sol. Dans tous les cas, ces prairies sont intimement liées à l'activité humaine qui seule permet leur maintien.

Ces types de prairies localisées à l'étage planitiaire sur des sols relativement profonds, sont liées à une exploitation extensive et à des sols peu enrichis en azote (prairies maigres).

Elles sont localisées dans les zones agricoles dans lesquelles est entretenu un régime traditionnel de fauche.

---

<sup>1</sup> Source : ENGREF & ATEN : BISSARDON M., GUIBAL L. et RAMEAU J.-C. Typologie Corine Biotope. 174 p.

<sup>2</sup> Source : Direction Régionale de l'Environnement Centre. Les milieux et espèces d'intérêt européen connus en région Centre. Première partie : les milieux d'intérêt européen. DIREN Centre. ISBN : 2-11-095-159-1



Prairie mésohygrophile aux Tourneix

Fréquence : assez rare<sup>3</sup>

Enjeu floristique : Moyen à très fort

---

Etat de conservation : Moyen à mauvais

Intérêt patrimonial : Moyen à très fort

Habitat humide au sens de la réglementation Zones humides : Mésohygrophiles à non humide selon la dominance

---

---

<sup>3</sup> Source : Direction Régionale de l'Environnement Centre. Les milieux et espèces d'intérêt européen connus en région Centre. Première partie : les milieux d'intérêt européen. DIREN Centre. ISBN : 2-11-095-159-1

## 6.2 Bilan des prospections réalisées pour la flore

439 espèces végétales ont été recensées sur la commune lors des prospections en 2022. Parmi elles, 35 espèces sont patrimoniales.

337 espèces n'avaient pas été recensées depuis la période 2007-2021.

Des fiches de diagnostics par site sont proposées dans la partie [Résultats sur les sites définis pour les inventaires](#).

La liste complète des espèces observées est présentée en annexe.

### 6.2.1 Flore indigène patrimoniale

35 espèces végétales patrimoniales ont été recensées lors des inventaires de 2022, dont 10 sont protégées en France ou en région Centre-Val de Loire. Il s'agit de l'Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*), le Céphalanthère à feuilles étroites (*Cephalanthera longifolia*), la Fritillaire Pintade (*Fritillaria meleagris*), le Limnanthème faux-nénuphar (*Nymphoides peltata*), la Lindernie rampante (*Lindernia procumbens*), l'Herbe de Saint-Roch (*Pulicaria vulgaris*), la Scille d'automne (*Prospero autumnale*), la Sérapias langue (*Serapias lingua*), la Spiranthe d'automne (*Spiranthes spiralis*) et le Pigamon jaune (*Thalictrum flavum*).

Tableau 3 : Espèces végétales patrimoniales observées sur la commune.

Nom Français <i>Nom scientifique</i>	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux					Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF	Rareté			
Bartsie visqueuse <i>Parentucellia viscosa</i>	-	-	-	-	-	NT	-	RR	550 pieds sur le parking en herbe du site des Tourneix	Fort	Prospection 2022 Indépendant
Bruyère à balais <i>Erica scoparia</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	AR	Présent en Forêt de Laleuf, allée d'Aubigny, 55 pieds allée des Sagets	Moyen	Prospection 2022 Indépendant et Indre Nature
Carum verticillé <i>Trocdaris verticillatum</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	R	Une station, à l'ouest de la Forêt de Laleuf, Prairie humide à proximité de l'étang des brandes « d'écoute s'il pleut »	Fort	Prospection 2022 Indépendant
Céphalanthère à feuilles étroites <i>Cephalanthera longifolia</i>	-	-	PR	LC	-	-	Oui	RR	225 pieds sur les bas-côtés de la D104 en forêt de Laleuf	Fort	Prospection 2022 réseau participatif
Chlorette <i>Blackstonia perfoliata</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	R	Une station sur le talus de la D64b proche de l'échangeur 13 de l'Occitane.	Fort	Prospection 2022 Indépendant

Nom Français	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux					Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source	
	Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF	Rareté				
										2 stations sur le terre-plein de l'échangeur 13.1 de l'Occitane.		
Cytise faux lotier <i>Cytisus lotoides</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	RR		55 pieds au début de la route des Genévriers, proche de l'échangeur 13.1 de l'Occitane	Fort	Prospection 2022 Indépendant
Épiaire annuelle <i>Stachys annua</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	RR		Présence sur le parking du site des Tourneix	Fort	Prospection 2022 Indépendant
Euphorbe d'Irlande <i>Euphorbia hyberna</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	RR		Présence de fruits en forêt de Laleuf, au nord de la Caillaudière	Fort	Prospection 2022 réseau participatif
Filipendule vulgaire <i>Filipendula vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	R		Présence en forêt de Laleuf, au nord de la Caillaudière	Fort	Prospection 2022 réseau participatif Indre Nature
Fritillaire Pintade <i>Fritillaria meleagris</i>	-	-	PR	-	-	NT	Oui	RR		5 pieds 100 m au nord du Château des Planches, 32 pieds au nord de pré de Bel Air	Fort	Prospection 2022 Indépendant et réseau participatif
Gesse noire <i>Lathyrus niger</i>	-	-	-	-	-	NT	Oui	RR		Présence d'un pied en forêt de Laleuf, au nord de la Caillaudière	Fort	Prospection 2022 réseau participatif Indre Nature
Gesse sans vrille <i>Lathyrus nissolia</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	RR		2 stations sur le site des Tourneix, sur le parking en herbe et sur la prairie mésophile.	Fort	Prospection 2022 Indépendant
Hélianthème taché <i>Tuberaria guttata</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	R		550 pieds sur la prairie à l'entrée de l'aérodrome de Villers, 55 pieds sur l'aérodrome de Villers	Fort	Prospection 2022 Indépendant
Herbe de Saint-Roch <i>Pulicaria vulgaris</i>	-	Art.1	-	-	-	-	Oui	R		Présence de 3 pieds dans la mare du site des Tourneix	Fort	Prospection 2022 Indépendant
Isnardie des marais <i>Ludwigia palustris</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	R		5 pieds à l'étang 2 de Cormiers et 5 pieds à la Ballastière des Planches	Fort	Prospection 2022 Indre Nature et réseau participatif
Limnanthème faux-nénuphar <i>Nymphoides peltata</i>	-	-	PR	-	NT	CR	Oui	RRR		Commune	Fort	Prospection 2022 Indre Nature
Lindernie rampante <i>Lindernia procumbens</i>	-	Art.1	-	-	EN	CR	Oui	RRR		5 pieds en bordure d'Indre, à l'est des prairies de Valançay	Fort	Prospection 2022 Indépendant
Oenanthe faux boucage <i>Oenanthe pimpinelloides</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	RR		55 pieds en prairie de Valançay	Fort	Prospection 2022 Indépendant
Orchis bouffon <i>Anacamptis morio</i>	-	-	-	NT	-	-	Oui	AR		Nombreuses stations : 258 pieds face à l'entrée de l'aérodrome de Villers, 2500 pieds sur la prairie à l'entrée	Moyen	Prospection 2022 Indre Nature et

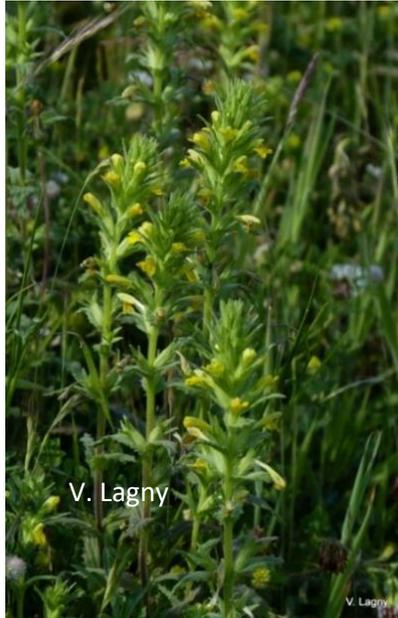
Nom Français  <i>Nom scientifique</i>	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux					Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source	
	Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF	Rareté				
										de l'aérodrome de Villers, 36 pieds CAP Sud pelouses de Décathlon proches de la D67 et Bd du Franc, 90 pieds route du Gué Bouleau, 9000 jachère de la Chaume Girard( proche de l'aérodrome de Villers), plusieurs stations également en bordure de l'Occitane.		réseau participatif
Orchis pyramidal <i>Anacamptis pyramidalis</i>	-	-	PR	LC	-	-	Oui	R	Nombreuses stations : 290 pieds CAP Sud pelouses de Décathlon proches de la D67, Bd du Franc et bassin Leclerc, plusieurs stations également en bordure de l'Occitane. 55 pieds en bordure de la D81 Petit Valançay, 110 pieds sur deux stations rue de Villers en sortie du Bourg de Saint Maur, 13 pieds sur la prairie mésophile.	Fort	Prospection 2022 Indre Nature, indépendant et réseau participatif	
Orchis singe <i>Orchis simia</i>	-	-	-	LC	-	-	Oui	RR	83 pieds sur les bas-côtés de la D104 en forêt de Laleuf	Fort	Prospection 2022 réseau participatif Indre Nature	
Peucédan Herbe aux cerfs <i>Cervaria rivini</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	R	2 pieds au début de la route des Génévriers, proche de l'échangeur 13.1 de l'Occitane	Fort	Prospection 2022 Indépendant	
Pigamon jaune <i>Thalictrum flavum</i>	-	-	PR	-	-	-	Oui	R	5 pieds sur la Ripisylve et mégaphorbiaie le long de l'Indre bordant la Prairie de Valançay	Fort	Prospection 2022 Indépendant	
Potamot dense <i>Groenlandia densa</i>	-	-	-	-	-	NT	Oui	RR	1 pied dans la mare des prairies du Petit Valançay	Fort	Prospection 2022 Indépendant	
Primevère élevée <i>Primula elatior</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	AR	Un pied en Forêt de Laleuf, allée d'Aubigny,	Moyen	Prospection 2022 Indépendant	
Renouée douce <i>Persicaria mitis</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	RR	2 pieds boisement de frênes du Château des Planches et en bordure d'Indre, à l'est des prairies de Valançay	Fort	Prospection 2022 Indépendant	
Sagittaire à feuilles en cœur <i>Sagittaria sagittifolia</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	RR	2 sites en bordure d'Indre, à l'est et au sud des prairies de Valançay	Fort	Prospection 2022 Indépendant	
Saule à oreillettes <i>Salix aurita</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	RR	Présence à l'ouest de la Forêt de Laleuf, Prairie humide à proximité de l'étang des brandes (d'écoute s'il pleut)	Fort	Prospection 2022 Indépendant	
Scille d'automne <i>Prospero autumnale</i>	-	-	PR	-	-	-	Oui	RR	550 pieds sur la prairie de Bel-Air nord- (pré des Epinettes)	Fort	Prospection 2022 Indépendant	
Scutellaire de Colonna	-	-	-	-	EN	-	-	-	1 pied à l'ouest de la Forêt de Laleuf, Prairie humide à	Fort	Prospection 2022 Indépendant	

Nom Français <i>Nom scientifique</i>	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux					Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF	Rareté			
<i>Scutellaria columnae</i>									proximité de l'étang des brandes (d'écoute s'il pleut)		
Sérapias langue <i>Serapias lingua</i>	-	-	PR	LC	-	-	Oui	RRR	60 pieds 36 pieds CAP Sud pelouses de Décathlon et proximité, 5 pieds au bout de l'allée des Carrories	Fort	Prospection 2022 réseau participatif Indre Nature
Silène de France <i>Silene gallica</i>	-	-	-	-	-	EN	Oui	RRR	55 pieds sur le site des Tourneix, sur le parking en herbe	Fort	Prospection 2022 Indépendant
Spiranthe d'automne <i>Spiranthes spiralis</i>	-	-	PR	LC	-	EN	Oui	RRR	CAP Sud les Terres Noires, Gireugne, et stations le long de l'Occitane	Fort	Prospection 2022 réseau participatif Indre Nature
Trèfle jaunâtre <i>Trifolium ochroleucon</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	R	550 pieds sur l'échangeur 13.1 de l'Occitane	Fort	Prospection 2022 Indépendant
Trèfle semeur <i>Trifolium subterraneum</i>	-	-	-	-	-	-	X	RR	1 station sur l'aérodrome de Villers, 2 stations sur le site des Tourneix, sur le parking en herbe et sur la prairie mésophile.	Fort	Prospection 2022 Indépendant

#### Légende :

- France : Article 1 - Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain - Arrêté interministériel du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire, modifié par les arrêtés du 15 septembre 1982 (JORF du 14 décembre 1982, p. 11147), du 31 août 1995 (JORF du 17 octobre 1995, pp. 15099-15101), du 14 décembre 2006 (JORF du 24 février 2007, p. 62) et du 23 mai 2013 (JORF du 7 juin 2013, texte 24)
- CVDL : Protection régionale (Arrêté du 12 mai 1993 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Centre complétant la liste nationale)
- LRE : liste rouge européenne : European Red List of Vascular Plants - 2011 Bilz, M., Kell, S.P., Maxted, N. and Lansdown, R.V. 2011. European Red List of Vascular Plants. Luxembourg : Publications Office of the European Union.
- LRN : liste rouge nationale : liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine (UICN France et al., 2018) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- LRR : liste rouge des plantes vasculaires de la région Centre (2013) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- ZNIEFF : espèce déterminante en Région Centre-Val de Loire
- Rareté CVDL : Indice de rareté de la flore vasculaire du Centre-Val de Loire - 2016 Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 2016. Catalogue de la flore du Centre - Val de Loire, version mai 2016.: E : exceptionnel ; RRR : extrêmement rare, RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun.

Les espèces végétales patrimoniales se trouvent dans les habitats secs de pelouses calcicoles ou de talus secs, dans les habitats de prairies mésophiles et humides de roselières et de bords d'étang. On les trouve aussi dans les végétations rivulaires aquatiques et humides de l'Indre (herbiers, roselières).



Bartsie visqueuse, photo prise aux Tourneix sur pelouse sèche



Sagittaire à feuilles en cœur, photo prise sur l'Indre au niveau de la prairie de Valançay



Spiranthe d'automne, en zone industrielle des Terres noires



Silène de France, photo prise aux Tourneix sur pelouse sèche



C. Toussaint



C. Toussaint

Céphalanthère à feuilles étroites, photos prise sur un talus de bord de route en forêt de Laleuf



C. Toussaint

Orchis singe, photo prise sur un talus de bord de route en forêt de Laleuf



C. Toussaint

Serapias langue à Cap Sud en face de Decathlon



Orchis pyramidal, à Cap Sud en face de Decathlon



Orchis bouffon, à Cap Sud en face de Decathlon

### 6.2.2 Espèces végétales exotiques envahissantes

**Sept espèces végétales exotiques envahissantes** sont à signaler sur la commune. Il s'agit de la **Berce du Caucase** (*Heracleum mantegazzianum*) (invasive avérée prioritaire), de l'Aster lancéolé, de l'Élodée à feuilles étroites, de l'Érable negundo, de la Renouée du Japon, du Robinier faux-acacia (invasives avérées secondaires). De plus, la Lentille d'eau minuscule est aussi signalée (liste d'observation).

**Sept espèces végétales exotiques** qui ne sont plus considérées comme invasives depuis 2020 sont présentes sur la commune. Il s'agit du Bident feuillé, de la Stramoine, de la Vergerette annuelle, du Conyze du Canada, l'Onagre de Lindheimer (*Oenothera lindheimeri*), le Sénéçon sud-africain, et le Sporobole fertile.

---

Originnaire du Caucase, la **Berce du Caucase** a été introduite en Europe du Nord et de l'Ouest au XIX<sup>ème</sup> siècle. Elle fut d'abord cultivée comme plante ornementale dans les jardins botaniques d'où elle s'échappa (Grande-Bretagne, 1817, première population observée dans les milieux naturels en 1828). Après une période de latence de près d'un siècle, elle devint invasive dans les années 1960-1970.

La Berce du Caucase est très compétitive, par sa croissance rapide et sa grande taille. Elle forme des peuplements monospécifiques qui ont pour effet d'augmenter l'érosion des berges

(Caffrey, 1999), de diminuer l'accès à la lumière pour les espèces indigènes (Page *et al.*, 2006), de diminuer la richesse spécifique dans les milieux envahis (Pysek et Pysek, 1995).

**Cette espèce peut engendrer des impacts pour la santé humaine.** En effet, la sève d'*Heracleum mantegazzianum* contient des furanocoumarines qui provoquent, au contact de la plante, de fortes réactions allergiques (dermatoses et brûlures), surtout lorsque la peau est exposée au soleil (Muller, 2004 ; Fried, 2012).<sup>4</sup>

Tableau 4 : Liste des espèces végétales exotiques envahissantes observées à Saint-Maur en 2022.

Nom Français	Nom scientifique	Catégorie CBNBP	Effectif minimal estimé observé	Localisation	Source
Aster lancéolé	<i>Symphotrichum lanceolatum</i>	Invasives avérées secondaires	101 – 1 000	Prairie de Valançay	Prospection de terrain Indépendants 2022
Berce du Caucase	<i>Heracleum mantegazzianum</i>	Invasives avérées prioritaires	101 – 1 000	Vallée de l'Indre	Prospection de terrain indépendants, réseau participatif et salariés Indre Nature 2022
Élodée à feuilles étroites	<i>Elodea nuttallii</i>	Invasives avérées secondaires	10 - 101	Prairies de Valançay et de Bel Air	Prospection de terrain Indépendants 2022
Érable negundo	<i>Acer negundo</i>	Invasives avérées secondaires	1 - 10	Prairie de Valançay et ballastières	Prospection de terrain Indépendants et réseau participatif 2022
Lentille d'eau minuscule	<i>Lemna minuta</i>	Liste d'observation	1 001 – 10 000	Vallée de l'Indre	Prospection de terrain Indépendants 2022
Renouée du Japon	<i>Reynoutria japonica</i>	Invasives avérées secondaires	1 001 – 10 000	Vallée de l'Indre	Prospection de terrain Indépendants 2022

<sup>4</sup> OFB & UICN France. 2021. *Heracleum mantegazzianum*. Base d'information sur les espèces exotiques envahissantes. Centre de ressources Espèces exotiques envahissantes. UICN France et Office français de la biodiversité.

Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>	Invasives avérées secondaires	1 - 10	Lisière et prairie le long de l'autoroute, au niveau du Bois de Bellevue	Prospection de terrain Indépendants 2022
----------------------	-----------------------------	-------------------------------	--------	--	--

**Légende :**

- Catégories CBNBP : Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 2020 : DESMOULINS F. & EMERIAU T. (2020). Liste des espèces végétales invasives du Centre-Val de Loire, version 3.1. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation Centre-Val de Loire, 39p.

**Sur la commune de Saint-Maur, la Berce du Caucase a été identifiée sur les ballastières et des berges de l'Indre au niveau des prairies de Bel Air et de Valançay.**

**Elle est également signalée sur un bassin de rétention au nord des Terres noires.**

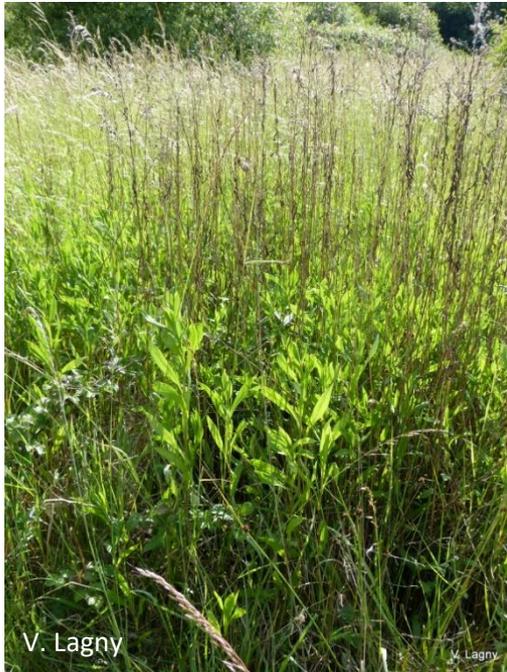


A gauche : Berce du Caucase, photo prise à la prairie de Valançay

En haut : Berce du Caucase, de part et d'autre du chemin, photo prise à la prairie de Valançay

Pour les espèces invasives avérées secondaires, **l'Aster lancéolé** a été signalé aux Tourneix et sur les berges de l'Indre, au niveau de la prairie de Bel Air. **L'Elodée de Nutall** a été signalée sur les berges de l'Indre, au niveau de la prairie de Bel Air, ainsi que sur une mare de la prairie de Valançay. **L'Érable negundo** a été signalé sur les ballastières et sur les berges de l'Indre, au niveau de la prairie de Valançay. La **Renouée du Japon** est signalée sur les bords de l'Indre et de ses canaux, au nord de la prairie de Bel Air. Les observations de **Robinier faux-acacia** sont situées au niveau du bois de Bellevue.

Les observations de **Lentille d'eau minuscule** sont situées sur les berges de l'Indre, au niveau des prairies de Bel Air et de Valançay.



Aster invasif naturalisé. Photo prise aux Tourneix sur prairies mésohygrophiles



Vergerette annuelle, photo prise aux Tourneix sur prairies mésohygrophiles

### 6.2.3 Synthèse des enjeux pour la flore

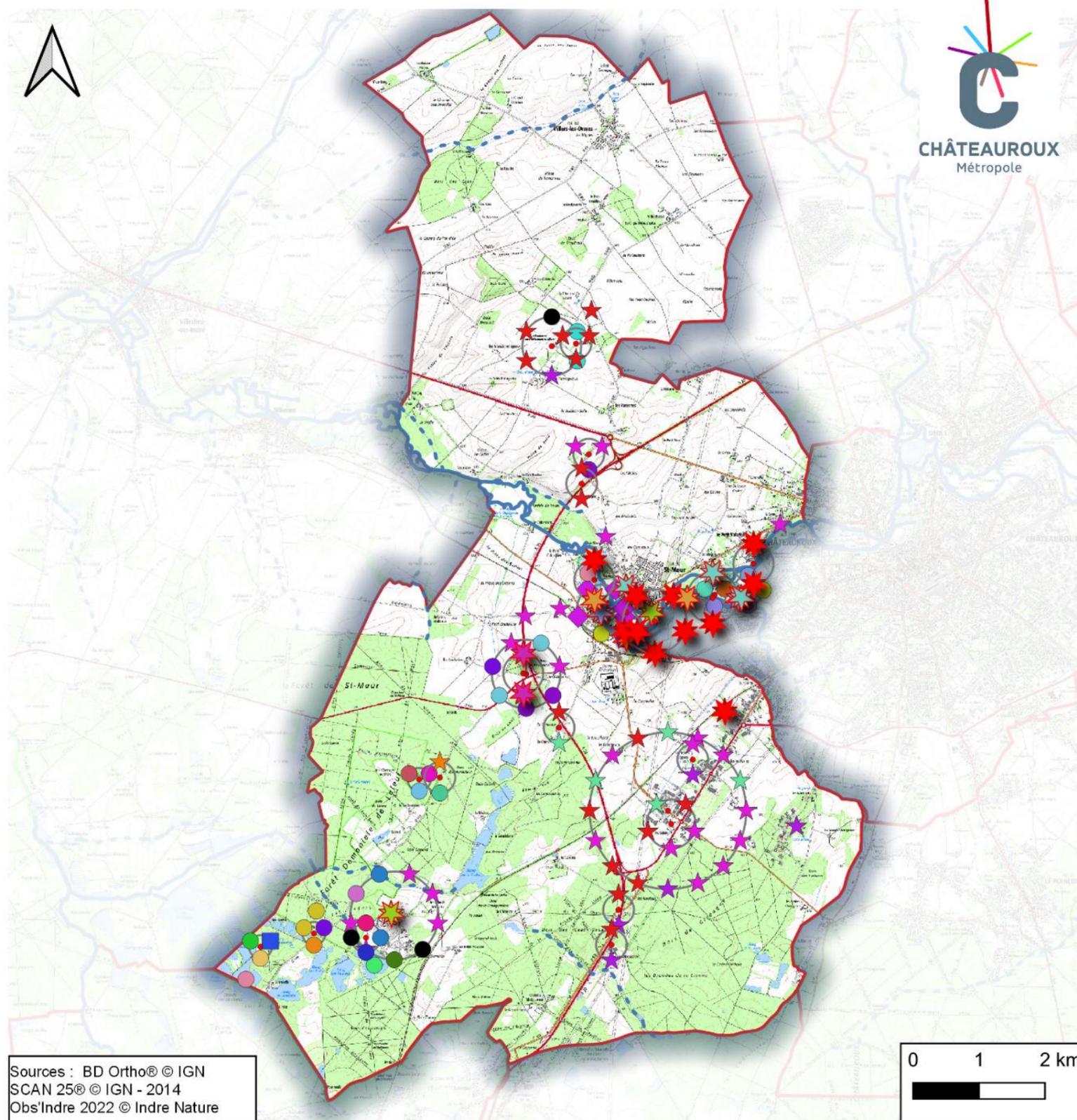
- 439 espèces ont été recensées sur l'ensemble de la commune, dont 35 sont patrimoniales et 10 faisant l'objet d'une protection régionale ou nationale.
- 8 espèces patrimoniales mentionnées antérieurement dans la bibliographie n'ont pas été observées sur la commune lors des inventaires : le Thé d'Europe, l'Orchis à fleurs lâches, l'Orchis de Fuchs, le Myriophylle verticillé, l'Orchis brûlé, l'Ophrys mouche, l'Orchis homme pendu et le Trèfle rougeâtre. Ces espèces n'ont pas été recherchées de manière spécifique. La plupart d'entre elles peuvent être considérées comme encore présentes sur la commune. Ces espèces seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

---

Les enjeux floristiques sont globalement forts à l'échelle de la commune. Ils peuvent être très forts localement. Les enjeux les plus importants se localisent au niveau de la Vallée de l'Indre, sur les bords d'étangs, dans la forêt, dans les herbiers aquatiques et les végétations sèches.

---





Sources : BD Ortho® © IGN  
 SCAN 25® © IGN - 2014  
 Obs'Indre 2022 © Indre Nature



## Cartographie des espèces de flore patrimoniales, protégées et invasives à l'échelle de la commune

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux Métropole

### Légende

- | Espèces protégées ou patrimoniales  | Espèces invasives            |
|-------------------------------------|------------------------------|
| ● Bartsie visqueuse                 | ★ Aster lancéolé             |
| ● Bruyère à balais                  | ★ Berce du Caucase           |
| ● Carum verticillé                  | ★ Élodée à feuilles étroites |
| ● Céphalanthère à feuilles étroites | ★ Érable negundo             |
| ● Chlorette                         | ★ Lentille d'eau minuscule   |
| ● Épiaire annuelle                  | ★ Renouée du Japon           |
| ● Euphorbe d'Irlande                | ★ Robinier faux-acacia       |
| ● Filipendule vulgaire              |                              |
| ◆ Fritillaire Pintade               |                              |
| ● Gesse noire                       |                              |
| ● Gesse sans vrille                 |                              |
| ● Hélianthème taché                 |                              |
| ● Herbe de Saint-Roch               |                              |
| ● Isnardie des marais               |                              |
| ● Limnanthème faux-nénuphar         |                              |
| ● Lindernie rampante                |                              |
| ● Oenanthe faux boucage             |                              |
| ★ Orchis bouffon                    |                              |
| ★ Orchis pyramidal                  |                              |
| ★ Orchis singe                      |                              |
| ● Peucedan Herbe aux cerfs          |                              |
| ● Pigamon jaune                     |                              |
| ● Potamot dense                     |                              |
| ● Primevère élevée                  |                              |
| ● Renouée douce                     |                              |
| ● Sagittaire à feuilles en cœur     |                              |
| ■ Saule à oreillettes               |                              |
| ● Scille d'automne                  |                              |
| ● Scutellaire de Colonna            |                              |
| ★ Sérapias langue                   |                              |
| ● Silène de France                  |                              |
| ★ Spiranthe d'automne               |                              |
| ● Trèfle jaunâtre                   |                              |
| ● Trèfle semeur                     |                              |



Carte 6 : Cartographie des espèces végétales patrimoniales et exotiques envahissantes observées en 2022 sur la commune

## 7 Inventaires de la faune

### 7.1 Insectes

#### 7.1.1 Résultats de prospection

Les investigations pour les insectes ont été portées principalement sur les rhopalocères (papillons de jour), les orthoptères (criquets, sauterelles et grillons), les odonates (libellules et demoiselles) et les coléoptères. Les observations opportunistes d'espèces d'un autre groupe entomologique ont également été relevées.

- 136 espèces d'insectes ont été inventoriées dont :
  - 42 espèces de rhopalocères (papillons de jour), soit environ 40 % de la diversité départementale (104 espèces connues dans l'Indre) ;
  - 2 espèces de Microlépidoptères
  - 23 espèces de Macrohétérocères
  - 30 espèces d'odonates (libellules et demoiselles), soit environ 50 % de la diversité départementale (60 espèces connues dans l'Indre) ;
  - 22 espèces d'orthoptères (criquets, sauterelles, grillons), soit environ 36 % de la diversité départementale (60 espèces connues dans l'Indre) ;
  - 17 espèces de coléoptères.

La liste complète des espèces observées est présentée en annexe de ce document.

#### 7.1.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

17 espèces d'insectes sont considérées comme patrimoniales au regard de leur statut de conservation en Europe, en France et en région Centre-Val de Loire.

Tableau 5 : Insectes patrimoniaux et/ou réglementés.

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
Bacchante <i>Lopinga achine</i>	DH A4	Art. 2	VU	NT	EN	Oui	Espèce fréquentant les lieux herbus et buissonneux, souvent petites clairières des bois de feuillus, lisières, terrains humides ou secs, sur calcaire ou non Observée en forêt domaniale de Laleuf	Fort	Prospection terrain 2022 Réseau participatif
Petite Tortue <i>Aglais urticae</i>	-	-	LC	LC	NT	-	Espèce fréquentant les zones herbacées rudérales et diverses où croissent les orties Observée en forêt domaniale de Laleuf	Moyen	Prospection terrain 2022 Réseau participatif
Morio <i>Nymphalis antiopa</i>	-	-	LC	LC	-	Oui	Espèce fréquentant les forêts de bouleaux et de saules, les vallées de rivières, vallons rocheux, dunes et landes sèches et humides. Observée en forêt domaniale de Laleuf	Faible	Prospection terrain 2022 Indre Nature

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
<b>Lépidoptères - Macrohétérocères</b>									
Hydrocampe du Potamogéon <i>Elophila nymphaeata</i>	-	-	-	-	NT	-	Espèce fréquentant les mares, étangs et lacs avec une végétation aquatique Observée sur l'étang des ballastières	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature et réseau participatif
Ensablantée de l'Oseille <i>Lythria cruentaria</i>	-	-	-	-	NT	-	Espèce fréquentant les côteaux secs et les terrains sablonneux bien exposés. Observée en bord de route sur l'avenue de Tours	Moyen	Prospection terrain 2022 Réseau participatif
Scopule poudreuse <i>Psammotis pulveralis</i>	-	-	-	-	NT	-	Espèce fréquentant les lieux herbus avec de la menthe (plante hôte) Observée sur l'étang des ballastières	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature et réseau participatif
<b>Odonates</b>									
Aesche isocèle <i>Aeshna isoceles</i>	-	-	LC	LC	VU	Oui	Espèce fréquentant les fossés, canaux, mares, étangs riches en végétation. Observée sur les étangs au sud-ouest de la commune	Fort	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Caloptéryx vierge <i>Calopteryx virgo meridionalis</i>	-	-	-	-	-	Oui	L'espèce se rencontre de préférence dans les ruisseaux à eau claire partiellement ensoleillées. Elle est sensible à l'oxygénation et à la pollution de l'eau. Observée sur l'Indre au niveau de la prairie de Valançay	Faible	Prospection terrain 2022 Réseau participatif
Épithèque bimaculée <i>Epitheca bimaculata</i>	-	-	LC	LC	NT	Oui	Espèce fréquentant les eaux stagnantes mésotrophes à eutrophe, riches en végétation submergée et flottante entourée d'arbres ou d'arbustes Observée sur les étangs au sud-ouest de la commune	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Leste des bois <i>Lestes dryas</i>	-	-	LC	LC	VU	Oui	Espèce fréquentant les eaux stagnantes, souvent temporaires de toute nature, parfois même en milieu forestier ouvert Observée sur un étang dans la moitié sud de la commune.	Fort	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Leste fiancé <i>Lestes sponsa</i>	-	-	LC	NT	NT	-	Espèce fréquentant les eaux stagnantes, bordés d'hélophytes. Observée sur un étang dans la moitié sud de la commune	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
<b>Orthoptères</b>									
Conocéphale des roseaux <i>Conocephalus dorsalis</i>	-	-	-	EN	EN	Oui	Espèce fréquentant les zones humides en bon état de conservation. Il vit dans les milieux bien ensoleillés avec une végétation herbacée haute et complexe.	Fort	Prospection terrain 2022 Indre Nature

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
							Observée sur un étang dans la moitié sud de la commune et dans le bassin communal de Cap Sud		
Criquet ensanglanté <i>Stethophyma grossum</i>	-	-	LC	VU	LC	Oui	Espèce affectionnant les prairies humides, les marais, tourbières, fossés. Observée sur un étang dans la moitié sud de la commune	Fort	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Decticelle côtière <i>Platycleis affinis</i>	-	-	-	EN	VU	Oui	Espèce thermophile fréquentant les milieux sur sables, secs et pauvres. Observée aux abords de l'aérodrome de Villers	Fort	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Grillon des marais <i>Pteronemobius heydenii</i>	-	-	LC	EN	-	Oui	Espèce très discrète et peu courante, elle vit dans la végétation hygrophile à proximité de zones humides tels que les prairies humides, marais et tourbières. Observée sur les étangs dans la moitié sud de la commune	Fort	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Criquet des jachères <i>Gomphocerippus mollis</i>	-	-	-	VU	-	-	Espèce des milieux chauds, secs, bien drainés et souvent sableux. Observée aux abords de l'aérodrome de Villers	Fort	Prospection terrain 2022 Indre Nature
<b>Coléoptères</b>									
Gnorime vert <i>Gnorimus nobilis</i>	-	-	LC	-	-	Oui	En France, s'observe dans les parcs et forêts. Observée sur l'étang des Maquins	Fort	Prospection terrain 2022 Indre Nature

#### Légende :

- Europe : DH A2 ou A4 : espèces inscrites aux annexes 2 ou 4 de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats-Faune-Flore ».
- France : Article 2 ou 3 - Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection - Arrêté interministériel du 23 avril 2007 fixant la liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection
- LRE : Liste rouge européenne des espèces menacées (UICN, 2012) / European Red List of Grasshoppers, Crickets and Bush-crickets (UICN, 2016) / European Red List of Saproxilytic Beetles (UICN, 2018) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : Liste rouge des espèces menacées en France, chapitre papillons de jour de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2012) & chapitre libellules de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016) / Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques (SARDET E. & DEFAUT B., 2004) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge des Lépidoptères de la région Centre (2013) / Liste rouge des Odonates en Centre-Val de Loire (2022) / Liste rouge des orthoptères de la région Centre (2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- ZNIEFF : espèce appartenant à la Liste des espèces déterminantes de l'inventaire ZNIEFF de la région Centre-Val-de-Loire (2018)



© T. Dagonet

Morio, photo prise en dehors de la commune



Leste des bois, photo prise en dehors de la commune



Decticelle côtière, photo prise à l'aérodrome de Villers



© Y. Morizet

Épithèque bimaculée, photo prise en dehors de la commune



© M. Giban

Gnorime vert, photo prise en dehors de la commune



© M. Giban

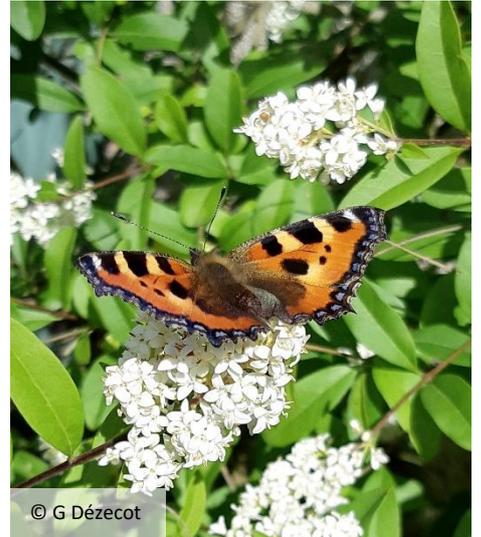
Criquet ensanglanté, photo prise en dehors de la commune



© Y. Morizet

Yohan Morizet

Aesche Isocèle, photo prise en dehors de la commune



© G Dézecot

Petite tortue, photo prise en dehors de la commune



© D Ingreneau

Grillon des marais, photo prise en dehors de la commune



© D. Martin

Bacchante, photo prise en dehors de la commune

### 7.1.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Ces espèces sont réparties parmi plusieurs cortèges :

#### 7.1.3.1 Le cortège forestier

Au sein de ce cortège, on retrouve à la fois des espèces liées préférentiellement aux boisements, mais également des espèces plus spécifiquement liées aux lisières et clairières forestières. C'est au sein de ces milieux de lisières, haies, fourrés et clairières que l'on retrouve une grande partie des espèces de ce cortège, avec notamment des espèces de papillons de jour comme l'Amaryllis (*Pyronia tithonus*), le Tircis (*Pararge aegeria*), le Morio (*Nymphalis antiopa*) et la Bacchante (*Lopinga achine*), espèces patrimoniales. Pour les orthoptères, peuvent être cités le Grillon des bois (*Nemobius sylvestris*) ou le Gomphocère roux (*Gomphocerippus rufus*).

#### 7.1.3.2 Le cortège prairial

Un certain nombre d'espèces prairiales sont également présentes, comme les espèces de papillons de jour suivantes : le Myrtil (*Maniola jurtina*) et le Demi-deuil (*Melanargia galathea*). En orthoptères, peuvent être cités le Criquet mélodieux (*Gomphocerippus biguttulus*), le Criquet des pâtures (*Pseudochortippus parallelus*) et le Grillon champêtre (*Gryllus campestris*).

#### 7.1.3.3 Le cortège aquatique ou humide

Ce cortège rassemble principalement des espèces du groupe des odonates. On notera pour rappel que le contexte dans lequel se localise l'habitat aquatique peut avoir une influence sur la présence des espèces d'odonates en fonction de l'affinité écologique de chacune d'elles.

Le cortège aquatique principal est celui des espèces des eaux stagnantes avec 18 espèces sur 30. Par exemple, on retrouve l'Aesche isocèle (*Aeshna isoceles*), l'Agrion délicat (*Ceriagrion tenellum*), l'Agrion mignon (*Coenagrion scitulum*) ou l'Orthetrum à stylets blancs (*Orthetrum albistylum*).

Sur des eaux stagnantes en contexte forestier, on peut citer les espèces patrimoniales suivantes : le Leste des bois (*Lestes dryas*), typique des mares forestières ou l'Épithèque bimaillée (*Epitheca bimaculata*) sur des étangs en contexte semi-boisé.

Le second cortège aquatique bien représenté sur la commune est celui des eaux courantes avec le Caloptéryx vierge (*Calopteryx virgo meridionalis*), espèce patrimoniale dont l'habitat typique est une rivière de faible largeur, au courant vif et bordée d'aulnes.

Par ailleurs, au sein des milieux humides (végétation de bord des eaux, prairies humides), on retrouve également quelques espèces d'orthoptères comme le Grillon des marais (*Pteronemobius heydenii*), le Tetric des vasières (*Tetric ceperoi*) ou le Conocéphale des roseaux (*Conocephalus dorsalis*).



Bassin communal de Cap Sud, proche de Cultura. Bien végétalisé, il est favorable aux libellules, aux orthoptères, aux amphibiens et aux oiseaux



Etang bien végétalisé et entouré de bois, favorable aux libellules, aux orthoptères, aux amphibiens et aux oiseaux



Etang de pêche, peu voire pas du tout végétalisé, peu favorable aux insectes



Bord végétalisé d'étang, favorable aux insectes



Milieu semi-arbustif aux prairies des Tourneix, favorable aux insectes



Etangs des ballastières, favorable aux insectes



Lande en forêt de Laleuf, favorable aux insectes



Prairie communale de Bel Air, en lisière, favorable aux insectes

## 7.1.4 Synthèse des expertises liées aux insectes

### 7.1.4.1 Les papillons

67 espèces ont été inventoriées sur la commune : 42 rhopalocères (papillons de jour), 2 microlépidoptères et 23 macrohétérocères.

6 espèces patrimoniales ont été observées en 2022 : 3 espèces de papillons de jour et 3 espèces de macrohétérocères. Il s'agit de la Bacchante (*Lopinga achine*), de la Petite Tortue (*Aglais urticae*) et du Morio (*Nymphalis antiopa*) pour les papillons de jour. Pour les macrohétérocères, il s'agit de l'Hydrocampe du Potamogéton (*Elophila nymphaeata*), l'Ensanglantée de l'Oseille (*Lythria cruentaria*) et la Scopule poudreuse (*Psammotis pulveralis*). Elles sont toutes menacées en région Centre-Val de Loire, sauf le Morio.

À travers l'analyse bibliographique qui a synthétisé la richesse déjà connue de la commune, 6 espèces de papillon de jour n'ont pas été observées en 2022, dont 4 patrimoniales. Il s'agit du Gazé (*Aporia crataegi*), du Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*), du Miroir (*Heteropterus morpheus*) et de l'Azuré bleu-céleste (*Lysandra bellargus*). Ces espèces n'ont pas été recherchées de manière spécifique. Ces espèces sont jugées potentiellement présentes sur la commune au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

**Les enjeux de conservation pour les papillons se situent principalement au niveau des prairies, des mares et étangs, surtout en contexte forestier, en forêt ainsi que sur les bords de route et les pelouses et prairies de l'Aérodrome de Villers.**

### 7.1.4.2 Les odonates

30 espèces ont été inventoriées sur la commune.

5 espèces patrimoniales ont été observées en 2022. Il s'agit de l'Aesche isocèle (*Aeshna isoceles*), le Caloptéryx vierge (*Calopteryx virgo meridionalis*), l'Épithèque bimaculée (*Epitheca bimaculata*), le Leste des bois (*Lestes dryas*) et le Leste fiancé (*Lestes sponsa*). Elles sont toutes menacées en région Centre-Val de Loire.

À travers l'analyse bibliographique qui a synthétisé la richesse déjà connue de la commune, 15 espèces de libellules n'ont pas été observées en 2022, dont 7 espèces patrimoniales : la Grande Aesche (*Aeshna grandis*), l'Aesche paisible (*Boyeria irene*), l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), le Gomphe de Graslin (*Gomphus graslinii*), l'Orthétrum bleuissant (*Orthetrum coerulescens*), la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) et le Sympétrum de Fonscolombe (*Sympetrum fonscolombii*). Ces espèces sont jugées potentiellement présentes sur la commune au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

**Les enjeux de conservation pour les libellules se situent donc principalement sur les cours d'eau (Indre) et les eaux stagnantes, surtout représentées par les étangs et les mares.**

#### 7.1.4.3 Les orthoptères

22 espèces ont été inventoriées sur la commune.

5 espèces patrimoniales ont été observées en 2022. Il s'agit du Conocéphale des roseaux (*Conocephalus dorsalis*), du Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*), de la Decticelle côtière (*Platypleis affinis*), du Grillon des marais (*Pteronemobius heydenii*) et du Criquet des jachères (*Gomphocerippus mollis*).

À travers l'analyse bibliographique qui a synthétisé la richesse déjà connue de la commune, 14 espèces d'orthoptères n'ont pas été observées en 2022, dont 4 espèces patrimoniales : la Courtilière commune (*Gryllotalpa gryllotalpa*), le Méconème fragile (*Meconema meridionale*), le Criquet des roseaux (*Mecostethus parapleurus*) et le Phanéroptère méridional (*Phaneroptera nana*). Ces espèces sont jugées potentiellement présentes sur la commune au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

**Les enjeux de conservation pour les orthoptères se situent donc principalement sur les végétations humides du bord des zones humides (roselières ou autre végétation des bords de mares, étangs et rivière), et sur les végétations sèches ou mésophiles comme les prairies et les pelouses de l'Aérodrome.**

#### 7.1.4.4 Les coléoptères

17 espèces ont été inventoriées sur la commune.

Une seule espèce patrimoniale de coléoptères a été inventoriée sur la commune. Il s'agit du Gnorime vert (*Gnorimus nobilis*), déterminante ZNIEFF.

À travers l'analyse bibliographique qui a synthétisé la richesse déjà connue de la commune, 15 espèces de coléoptères n'ont pas été observées en 2022, dont 2 espèces patrimoniales : le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*) et *Oryctes nasicornis*. Ces espèces sont jugées potentiellement présentes sur la commune au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

**Les enjeux de conservation pour les coléoptères se situent donc principalement en forêt, en contexte bocager (haies), bord boisé des étangs et au niveau des parcs et jardins.**

## 7.2 Amphibiens

### 7.2.1 Résultats de prospection

Plusieurs mares avaient été identifiées sur carte. Seulement 3 ont pu être inventoriées, 2 par l'écoute des chants nocturnes uniquement, car elles étaient clôturées. Il s'agit de la station d'épuration de Villers les Ormes, et un bassin de rétention situé au bord de l'autoroute A20. La troisième se situait en forêt au sud de la commune.

3 espèces et 2 groupes d'espèces ont été recensés : la Grenouille commune (*Pelophylax kl. esculentus*), le Crapaud calamite (*Epidalea calamita*, déterminante ZNIEFF), la Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*), le groupe des grenouilles vertes (*Pelophylax sp.*) et le groupe des crapauds du genre *Bufo*.

Ces espèces sont protégées en France à des degrés divers en fonction des espèces (arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (NOR : TREL2034632A)).

Le nombre d'espèces d'amphibiens observées en 2022 sur la commune représente environ 14 % de la diversité départementale (21 espèces connues dans l'Indre).



Mare prospectée en forêt

## 7.2.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

Les 3 espèces d'amphibiens recensées sont protégées.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce protégée et/ou patrimoniale identifiée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 6 : Amphibiens patrimoniaux et/ou réglementés.

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
Crapaud calamite <i>Epidalea calamita</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	NT	Oui	Espèce fréquentant les zones ouvertes bien ensoleillées, de préférence sur sable, et les eaux peu profondes temporaires. C'est une espèce pionnière, colonisant les milieux récemment créés Entendu à la station d'épuration de Villers-les-Ormes	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Grenouille commune <i>Pelophylax kl. esculentus</i>	DH A5	Art. 4	LC	NT	LC	-	Espèce ubiquiste très aquatique. Son habitat terrestre se limite souvent aux abords immédiats des points d'eau où elle se reproduit. Contactée à l'étang des maquins	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Salamandre tachetée <i>Salamandra salamandra</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	Espèce associée aux zones forestières et bocagères. Les larves sont libérées dans des petits points d'eau stagnants ou faiblement courants. 2 individus contactés en forêt de Saint-Maur	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature et réseau participatif

### Légende :

- Europe : DH A4 ou 5 : espèces inscrites aux annexes IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRE : European Red List of Amphibians (UICN, 2009) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).
- Niveau de rareté : rareté à l'échelle du département (Obs'Indre) : E : exceptionnel ; RRR : extrêmement rare, RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun.



Crapaud calamite, photo prise en dehors de la commune



Salamandre tachetée, photo prise en dehors de la commune

### 7.2.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Les amphibiens présentent une répartition spatio-temporelle particulière, en lien avec leur cycle vital en deux phases, alternant généralement entre milieux aquatiques en période de reproduction et milieux terrestres le reste de l'année. Ces animaux empruntent par ailleurs des corridors de manière assez systématique pour se déplacer entre ces milieux.

#### 7.2.3.1 *Les milieux aquatiques*

Sur la commune, les habitats aquatiques de reproduction les plus favorables sont des mares et des étangs végétalisés, bien exposés, avec une portion de berges en pente douce et à proximité d'habitats terrestres favorables (haie, boisement).

Certaines mares et plans d'eau empoisonnés sont évités par la plupart des espèces (prédation), à l'exception du Crapaud commun et des grenouilles « vertes ».

Les cours d'eau sont peu favorables à la reproduction (courant et poissons prédateurs) mais sont fréquentés par le complexe des grenouilles « vertes ».

#### 7.2.3.2 *Les habitats terrestres*

Les boisements de feuillus, les haies et les fourrés constituent des habitats terrestres privilégiés pour les amphibiens et offrent des micro-habitats de refuge, nourriture et support au déplacement.

Les prairies constituent également des zones d'estivage, d'alimentation et de transit. Les bords des cours d'eau et des autres milieux aquatiques constituent des habitats pour certaines espèces, comme le complexe des grenouilles « vertes ».

#### 7.2.4 Synthèse des expertises liées aux amphibiens

- **3 espèces protégées d'amphibiens ont été observées sur la commune.** Deux espèces sont inscrites à la Directive européenne Habitat-Faune-Flore. Une espèce est considérée comme « quasi-menacées » sur la liste rouge régionale : le Crapaud calamite (Directive européenne et déterminante ZNIEFF). Une espèce est considérée comme « quasi-menacée » sur la liste rouge nationale mais elle reste néanmoins commune en Centre-Val de Loire et ubiquiste (la Grenouille commune).
- Le groupe des amphibiens présente un **enjeu moyen de conservation** sur la commune au regard des observations réalisées en 2022.
- 6 espèces protégées et/ou patrimoniales présentes dans la bibliographie n'ont pas fait l'objet d'observations au cours des passages réalisés en 2022 : l'Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*), la Rainette verte (*Hyla arborea*), le Triton palmé (*Lissotriton helveticus*), le Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*), la Grenouille agile (*Rana dalmatina*) et le Triton crêté (*Triturus cristatus*). Ces espèces sont jugées potentiellement présentes sur la commune au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

---

Les **mares** bien ensoleillées, forestières et en lisière ainsi que les **étangs** avec une végétation aquatique et de bord des eaux bien développée, sont favorables à la reproduction et au développement des amphibiens. Ces habitats présentent un **enjeu fort de conservation**.

Les boisements, prairies, haies et fourrés présents sur la commune sont également favorables à l'hivernage des amphibiens et à leurs déplacements.

---

## 7.3 Reptiles

### 7.3.1 Résultats de prospection

6 plaques reptiles ont été disposées sur une friche de Cap Sud.

5 espèces de reptiles ont été observées sur la commune : le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*), le Lézard vert à deux raies (*Lacerta bilineata*), la Couleuvre à collier helvétique (*Natrix helvetica*) et la Vipère aspic (*Vipera aspis*). Ces espèces sont protégées en France (arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (NOR : TREL2034632A)).

Le nombre d'espèces de reptiles observées en 2022 sur la commune de Saint-Maur représente environ 31 % de la diversité départementale (16 espèces connues dans l'Indre).

### 7.3.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

Toutes les espèces observées sont protégées et patrimoniales.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce protégée et/ou patrimoniale observée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 7 : Reptiles patrimoniaux et/ou réglementés.

Nom vernaculaire  Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
Couleuvre à collier helvétique <i>Natrix helvetica</i>	-	Art. 2	LC	LC	LC	Oui	Espèce fréquentant dans le département les zones humides variables : ruisseaux, rivières, fossés, étangs, mares. Observée aux ballastières	Faible	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	LC	-	Reptile le plus commun du territoire. Cette espèce ubiquiste fréquente une grande variété de milieux ouverts bien exposés, avec des micro-habitats facilitant la thermorégulation. Observée aux ballastières, en carrières et sur un étang au sud-ouest de la commune	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature et réseau participatif
Lézard à deux raies <i>Lacerta bilineata</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce occupant une vaste gamme d'habitats (lisière forestière fournie en végétation, zone de friche, haies...). Observée en carrières et sur un étang au sud-ouest de la commune	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature et indépendant

Nom vernaculaire  Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
Orvet fragile <i>Anguis fragilis</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	Espèce répandue dans tout le département qui fréquente des milieux variés avec une végétation fournie, lisières, allées forestières, bois, friches, haies, landes ou même des habitats anthropisés (parcs et jardins). Observé en bordure de culture	Faible	Prospection terrain 2022 Indre Nature

Légende :

- Europe : DH A2 ou 4 : espèces inscrites aux annexes IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRE : Liste rouge européenne : European Red List of Reptiles (UICN, 2009) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).
- Niveau de rareté : rareté à l'échelle du département (Obs'Indre) : E : exceptionnel ; RRR : extrêmement rare, RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun.



© J-M. Pruvost

Orvet fragile, photo prise en dehors de la commune



© J-M. Pruvost

Lézard des murailles, photo prise en dehors de la commune



Couleuvre à collier, photo prise en dehors de la commune



Vipère aspic, photo prise en dehors de la commune

### 7.3.3 Cortèges d'espèces par milieu

Les reptiles sont des animaux ectothermes utilisant une source extérieure - comme le rayonnement solaire - pour élever leur température interne. La thermorégulation constitue un élément prépondérant dans la sélection de l'habitat. D'une manière générale, les reptiles apprécient les habitats hétérogènes réunissant une grande diversité de zones d'exposition et de structures végétales.

Sur la commune de Saint-Maur, on retrouve les reptiles observés en 2022 principalement au niveau de différents milieux :

- Les milieux forestiers (sous-bois ensoleillés, clairières et allées forestières...);
- Les milieux aquatiques (bords et digues d'étangs)
- Les milieux anthropiques (habitations ensoleillées, bord de route, tas de pierres...);
- Les milieux ouverts à semi-ouverts (prairies, friches, milieux avec arbustes);
- Les écotones (haies, lisières, bords de chemins...).

#### 7.3.3.1 *Les milieux forestiers*

Les forêts et bois présents sur la commune sont des milieux particulièrement favorables pour de nombreuses espèces de reptiles. En effet, ils présentent des zones de sous-bois clairsemées et ensoleillées, mais également des zones plus ouvertes (clairières forestières). Les micro-habitats présents au sein de ces boisements sont intéressants pour de nombreux reptiles comme le Lézard des murailles ou le Lézard à deux raies. Les petits bosquets peuvent également servir de refuges.

#### 7.3.3.2 *Les milieux aquatiques*

Les zones humides présentes sur la commune sont attractives pour les reptiles. Par exemple, la Couleuvre à collier helvétique fréquente les zones humides variables : ruisseaux, rivières, fossés, étangs, mares. Les lézards fréquentent les abords de ces zones humides.

### 7.3.3.3 *Les milieux anthropiques*

Les milieux anthropiques favorables pour les reptiles sont les tas de pierres ensoleillés, mais également tous les secteurs d'habitations. Ces milieux sont notamment favorables au Lézard des murailles qui apprécie ces supports de type rocheux, car ils emmagasinent la chaleur du soleil.

### 7.3.3.4 *Les milieux ouverts à semi-ouverts*

Les milieux enrichis ou ouverts piquetés d'arbustes sont attractifs pour les reptiles. Par exemple, l'Orvet fragile ou la Vipère aspic apprécient ce genre d'habitats où ils peuvent trouver refuge.

### 7.3.3.5 *Les écotones*

Les écotones, comme les haies, les lisières de boisement ou les chemins, constituent des zones particulièrement favorables aux reptiles. Ils y trouvent un abri, une zone d'exposition au soleil et des ressources trophiques. Les écotones sont bien représentés au niveau de la commune de Saint-Maur.



Milieux naturels favorables aux reptiles, à l'aérodrome en haut et aux Tourneix

#### 7.3.4 Synthèse des expertises liées aux reptiles

- 5 espèces de reptiles ont été observées sur la commune : le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*), le Lézard vert à deux raies (*Lacerta bilineata*), la Couleuvre à collier helvétique (*Natrix helvetica*) et la Vipère aspic (*Vipera aspis*). Ces espèces sont protégées en France. Deux espèces représentent un enjeu de conservation moyen, car inscrites à l'annexe 4 de la Directive européenne Habitats-Faune-Flore : le Lézard des murailles et le Lézard à deux raies.
- Au regard des observations réalisées en 2022, le groupe des reptiles présente un **enjeu de conservation moyen** sur la commune de Saint-Maur.
- Trois espèces protégées et patrimoniales présentes dans la bibliographie n'ont pas été observées en 2022 : la Coronelle lisse (*Coronella austriaca*), la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) et la Tarente de Maurétanie (*Tarentola mauritanica*, méditerranéenne). Ces espèces sont jugées présentes sur la commune au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

---

Les principaux secteurs à enjeux au sein de la commune concernent avant tout les écotones bien exposés, notamment les haies, les lisières des boisements, des fourrés et ronciers, notamment à proximité des mares, des étangs, des cours d'eau et des fossés...

---

## 7.4 Oiseaux

### 7.4.1 Résultats de prospection

**128 espèces d'oiseaux** ont été observées sur la commune de Saint-Maur sur la totalité de l'année 2022. Parmi les espèces observées, **73 espèces sont patrimoniales** et **96 sont protégées au niveau national**. Les autres espèces observées sont chassables (espèces gibiers - cf. arrêté ministériel du 26 juin 1987, modifié), régulables (espèces nuisibles - cf. article R. 427-6 du code de l'environnement et arrêté ministériel du 02 août 2012, NOR : DEVL1227528A) ou issues d'introduction.

#### *Espèces nicheuses*

**108 espèces d'oiseaux ont été recensées en période de nidification** sur l'ensemble de la commune, durant la période de reproduction qui s'étend d'avril à août.

Parmi ces espèces potentiellement nicheuses, **59 espèces sont considérées comme patrimoniales**.

**Parmi ces espèces, 18 sont inscrites à la Directive européenne 79/409/CEE** dite Directive Oiseaux (Directive 79/409/CEE du Conseil du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages). Il s'agit de l'Aigrette garzette, l'Alouette lulu, le Balbuzard pêcheur, le Bihorau gris, le Busard des roseaux, le Busard Saint Martin, la Cigogne noire, le Circaète Jean-le-Blanc, la Fauvette pitchou, la Grande aigrette, la Guifette moustac, le Héron pourpré, le Martin-pêcheur d'Europe, le Milan noir, le Milan royal, l'Oedicnème criard la Pie-grièche écorcheur et le Pygargue à queue blanche.

Le nombre d'espèces d'oiseaux nicheuses contactées en 2022 sur la commune de Saint-Maur représente environ 64 % de la diversité départementale (168 espèces nicheuses connues dans l'Indre).

### 7.4.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

Sur l'ensemble de la commune, 73 espèces contactées sont considérées comme patrimoniales au regard de leur statut de conservation en France et en région Centre-Val de Loire.

**Parmi les 73 espèces patrimoniales** observées en 2022, **59 ont été contactées en période de nidification** (nicheuse possible, probable ou certaine) au sein de la commune, **mais nous n'en retiendrons que 56, car 3 sont considérées en halte migratoire**, il s'agit du Milan royal, de la Bécassine des marais et de la Sarcelle d'hiver.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce protégée et/ou patrimoniale observée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 8 : Espèces d'oiseaux patrimoniales nicheuses sur la commune et observées en 2022.

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
Aigrette garzette <i>Egretta garzetta</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	NT	Oui	Espèce affectionnant les milieux humides pour nicher (roselière, saulaie inondée, broussailles et boisements humides). Espèce contactée sur un étang au sud-ouest de la commune	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Alouette des champs <i>Alauda arvensis</i>	-	-	LC	NT	NT	-	Espèce affectionnant les milieux agricoles ainsi que les milieux herbacés très ouverts. Espèce contactée sur les plaines céréalières au nord de la commune	Moyen	Prospection terrain Indre Nature et réseau participatif 2022
Alouette lulu <i>Lullula arborea</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	LC	-	Espèce affectionnant les milieux ouverts à semi-ouverts, naturels ou incultes, sur sol bien drainé à couverture herbacée basse et éparse Espèce contactée sur les ballastières et aux prairies des Tourneix	Moyen	Prospection terrain Indre Nature et réseau participatif 2022
Balbusard pêcheur <i>Pandion haliaetus</i>	DO A1	Art. 3	LC	VU	EN	Oui	Espèce à l'alimentation très spécialisée voire exclusive, qui séjourne à proximité de milieux aquatiques : bord des lacs, fleuves, grands étangs, rivières. 2 individus observés	Fort	Prospection terrain Indre Nature et réseau participatif 2022
Bécassine des marais <i>Gallinago gallinago</i>	-	-	LC	CR	CR	-	La Bécassine des marais vit et se reproduit dans les zones herbeuses humides, au bord des marais d'eau douce et des étangs, dans les prairies inondées, les champs. 2 individus observés Cap Sud bassin Leclerc	Fort (Migration)	Prospection terrain Indre Nature et réseau participatif 2022
Bihoreau gris <i>Nycticorax nycticorax</i>	DO A1	Art. 3	LC	NA	VU	OUI	Le Bihoreau gris vit près des lacs, des marécages et des rivières bordés de végétation dense. Ils nichent et dorment dans les arbres. 3 individus contactés sur l'étang des Brandes	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Bouscarle de Cetti <i>Cettia cetti</i>	-	Art. 3	LC	NT	NT	Oui	Espèce affectionnant les endroits humides à strate inférieure dense, riches en buissons Espèce contactée sur les étangs au sud-ouest de la commune	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Bruant jaune <i>Emberiza citrinella</i>	-	Art. 3	LC	VU	NT	-	Espèce affectionnant les espaces ouverts et semi-ouverts de plaine. En saison de reproduction, on le trouve dans tous les milieux herbacés pourvus de ligneux Espèce contactée sur les prairies des Tourneix et en bord d'étang au sud-ouest de la commune	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022
Bruant proyer <i>Emberiza calandra</i>	-	Art. 3		LC	NT	-	Pour nicher, espèce affectionnant les grands espaces herbacés ouverts avec un taux faible de ligneux, surtout naturels mais aussi exploités par l'Homme (steppes et coteaux herbeux, landes, prairies extensives, grandes pâtures...) Espèce contactée sur les prairies des Tourneix et au nord de la commune	Fort	Prospection terrain Indre Nature et réseau participatif 2022

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
Nom scientifique	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
Busard des roseaux <i>Circus aeruginosus</i>	DO A1	Art. 3	LC	NT	EN	Oui	On le trouve ainsi dans la roselière au sens large (phragmitaie, joncaie, cariçaie,...), également dans les hautes herbes et mégaphorbiaie sur sols et friches humides 2 individus contactés sur l'étang de Grandeffe	Moyen	Prospection réseau participatif 2022
Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i>	DO A1	Art. 3	NT	LC	NT	-	Espèce des milieux ouverts ou semi-ouverts, dans une assez grande variété de milieux, marais, landes, tourbières, prairies humides, friches, zones agricoles suivant l'assolement... Il niche à même le sol et a donc besoin d'un accès facile au nid. 1 femelle contactée sur la Pièce des Désert (proche A20)	Fort	Prospection réseau participatif 2022
Canard chipeau <i>Mareca strepera</i>	-	-	-	LC	EN	Oui	Espèce affectionnant particulièrement les étendues d'eau profondes : étangs, lacs et marais à la végétation abondante mais aussi rivières et fleuves à débit lent, prairies inondées. 7 individus observés sur l'étang de Grandeffe	Moyen	Prospection réseau participatif 2022
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	-	Art. 3	LC	VU	LC	-	Espèce affectionnant les lisières, clairières forestières, forêt riveraine le long des cours d'eau et des plans d'eau, dans le bocage, le long des routes, et en milieu anthropique dans les parcs, vergers et jardins arborés. Pour nicher, cette espèce a besoin d'arbustes ou d'arbres et une strate herbacée dense riche. Espèce contactée au hameau de Villechaise au nord de la commune	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Chevêche d'Athéna <i>Athene noctua</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	Oui	Espèce affectionnant les villages et autres hameaux des grandes plaines agricoles. Espèce contactée à la station d'épuration au nord de la commune	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Cigogne noire <i>Ciconia nigra</i>	DO A1	Art. 3	LC	EN	CR	Oui	Nicheuse potentielle - La cigogne noire se reproduit dans des forêts abritant des cours d'eau, des eaux dormantes, des marais, et également dans des plaines et des forêts inondées ou de denses bosquets de hêtres, chênes ou pins. Elle aime les marais, les prairies humides et les roselières. 3 individus observés au sud-ouest de la commune	Fort	Prospection réseau participatif 2022
Circaète Jean-le-Blanc <i>Circaetus gallicus</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	VU	Oui	Dans notre région il affectionne les milieux de bocage très ouvert, en fonction de la richesse du milieu en serpents, ce qui demeure le paramètre essentiel qui conditionne sa présence. 1 individu observé dans le sud de la commune	Fort	Prospection réseau participatif 2022
Cisticole des joncs <i>Cisticola juncidis</i>	-	Art. 3	LC	VU	NA	-	Espèce affectionnant les prairies ouvertes de longues herbes, les friches abandonnées et les lisières des terres agricoles.	Faible	Prospection terrain Indre Nature et réseau participatif 2022

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
Nom scientifique	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
							Espèce contactée sur un étang au sud-ouest de la commune et au bassin communal de Cap Sud		
Cochevis huppé <i>Galerida cristata</i>		Art. 3	LC	LC	VU	-	Espèce fréquentant les zones rudérales : champs en jachère, terrains vagues, talus de chemin de fer... Espèce contactée en bordure de zone Cap Sud	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022
Effraie des clochers <i>Tyto alba</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	-	Espèce affectionnant les espaces ouverts, naturels ou non, soit prairies, marais, landes, steppes, savanes, semi-déserts et secondairement les milieux agricoles. 1 individu contacté dans l'église de Saint Maur	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	En Europe, une forme d'habitat idéal pour lui est la campagne agricole agrémentée de haies arborées, d'alignements d'arbres le long de la voirie ou encore de pylônes de transport d'électricité. Espèce contactée sur une plaine céréalière au nord de la commune et sur un étang au sud-ouest de la commune	Moyen	Prospection terrain Indre Nature et réseau participatif 2022
Fauvette des jardins <i>Sylvia borin</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce affectionnant les formations arbustives basses et denses des stades forestiers jeunes, les régénérations, la ripisylve, les recrus des milieux transitoires ou dégradés. Espèce contactée sur un étang au sud-ouest de la commune	Faible	Prospection terrain Indre Nature 2022
Fauvette pitchou <i>Sylvia undata</i>	DO A1	Art. 3	NT	EN	VU	Oui	Espèce qui reproduit en Europe Occidentale, en France dans le sud et l'ouest de l'hexagone, elle se tient presque toujours dans les landes et dans les broussailles. 1 mâle contacté au sud-ouest de la commune	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Foulque macroule <i>Fulica atra</i>	-	-	NT	LC	LC	-	Espèce affectionnant les eaux peu profondes riches en végétation riveraine et de pleine eau, étant surtout végétarienne. En période de reproduction, elle occupe les plans d'eau calmes bien végétalisés, étangs, lacs, retenues, bassins piscicoles, portions favorables des cours d'eau. Espèce contactée sur des étangs au sud-ouest de la commune	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Fuligule milouin <i>Aythya ferina</i>	-	-	VU	VU	NT	Oui	Espèce affectionnant les marais, les étangs, cours d'eau calmes et anciennes gravières aux berges couvertes de roseaux et d'iris. Espèce contactée sur des étangs au sud-ouest de la commune	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022
Fuligule morillon <i>Aythya fuligula</i>	-	-	LC	LC	VU	Oui	Le Fuligule morillon est lié aux eaux douces, courantes et dormantes, d'une certaine profondeur. Pour la reproduction, il recherche les plans d'eau assez grands, de profondeur moyenne (3-5 m), pourvus de végétation riveraine terrestre et aquatique.	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
Nom scientifique	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
							Espèce contactée sur un étang au sud-ouest de la commune		
Gobemouche gris <i>Muscicapa striata</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce fréquentant les forêts présentant des clairières, chablis ou allées forestières. 2 individus contactés à proximité de la Ballastière	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Gobemouche noir <i>Ficedula hypoleuca</i>	-	Art. 3	LC	VU	EN	Oui	Espèce qui recherche les boisements naturels âgés susceptibles de lui fournir des cavités favorables et la présence d'une population conséquente d'insectes proies. Il peut également s'adapter à de vieux peuplements artificiels (parcs, vergers, alignements d'arbres) 3 individus observés à l'étang de Grandeffe	Fort	Prospection terrain réseau participatif 2022
Grand Cormoran <i>Phalacrocorax carbo</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	-	Dans notre région, le Grand cormoran vit près de plans d'eau douce, riches en poissons, mais présentant un courant faible ou nul ; il évite généralement les plans d'eau trop petits ou aux eaux trop profondes Espèce contactée sur un étang au sud-ouest de la commune	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Grande Aigrette <i>Ardea alba</i>	DO A1	Art. 3	LC	NT	-	Oui	Espèce affectionnant les roselières ou dans des arbustes au-dessus ou au bord de l'eau. 36 individus observés sur l'étang Grandeffe et 10 sur l'étang des Genevriers	Moyen	Prospection terrain réseau participatif 2022
Guifette moustac <i>Chlidonias hybrida</i>	DO A1	Art. 3	LC	VU	EN	Oui	La guifette moustac se reproduit sur les marais d'eau douce, les viviers et les mares, à la lisière d'une végétation émergente. Espèce contactée sur des étangs au sud-ouest de la commune	Fort	Prospection terrain Indre Nature et réseau participatif 2022
Héron garde-bœufs <i>Bubulcus ibis</i>	-	Art. 3	LC	LC	VU	Oui	Espèce nichant dans un buisson ou un arbuste au bord de l'eau. Elle fréquente les prairies, les cultures, les pelouses et les zones humides pour se nourrir. Espèce contactée sur un étang au sud-ouest de la commune	Moyen	Prospection terrain bénévoles Indre Nature 2022
Héron pourpré <i>Ardea purpurea</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	VU	Oui	Le héron pourpré se reproduit au bord des lacs et des marécages avec des roselières étendues. En dehors de la saison nuptiale, il préfère les zones humides plus ouvertes bordées de végétation. 1 individu observé sur l'étang des Brandes, 1 sur l'étang de Grandeffe et 1 au Sud Est du château des Planches.	Fort	Prospection terrain Indre Nature et réseau participatif 2022
Hirondelle de fenêtre <i>Delichon urbicum</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce rupestre nichant sous les surplombs rocheux des falaises, des bâtiments et autres constructions comme les ponts. Espèce contactée sur un silo à grains	Fort	Prospection terrain bénévoles Indre Nature 2022
Hirondelle de rivage <i>Riparia riparia</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	Oui	Espèce affectionnant les zones humides naturelles (rivières, fleuves, falaises côtières) ou artificielles (carrières de sables, talus routiers). La reproduction est liée à la présence de falaises abruptes, et de granulométrie fine.	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
Nom scientifique	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
							Espèce contactée sur une carrière		
Hirondelle rustique <i>Hirundo rustica</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Pour nicher, espèce affectionnant les constructions humaines : fermes et les villages ruraux où elle trouve les espaces confinés (écuries, étables, granges, garages et autres lavoirs) où elle peut construire son nid. Contactée sur plusieurs sites, à l'aérodrome de Villers et à proximité du bourg, à Cap sud et à l'étang Grandeffe.	Moyen	Prospection terrain bénévoles Indre Nature 2022
Huppe fasciée <i>Upupa epops</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	Oui	Pour nicher, espèce affectionnant les milieux ouverts à semi-ouverts, avec un sol facilement accessible, nu ou faiblement enherbé, pour la recherche de nourriture et des cavités, arboricoles ou rupestres, pour la nidification. Contacté sur plusieurs milieux ouverts divers dans la moitié sud de la commune	Faible	Prospection terrain Indre Nature 2022
Linotte mélodieuse <i>Linaria cannabina</i>	-	Art. 3	LC	VU	NT	-	Pour nicher, espèce affectionnant les milieux buissonnants pour abriter le nid avec des herbacées nourricières à proximité Espèce contactée en plaine agricole et en carrière au nord de la commune	Moyen	Prospection terrain bénévoles Indre Nature 2022
Martinet noir <i>Apus apus</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce nichant essentiellement sous les toits des vieux édifices ou dans des anfractuosités de diverses structures ou constructions, bâtiment industriel, silo, cheminée, pont ou viaduc... 1 individu observé au Châteauy des Planches	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Martin-pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis</i>	DO A1	Art. 3	VU	VU	LC	Oui	Cavernicole, espèce affectionnant les fronts de taille facilement accessibles pour nicher, assez fréquents le long des eaux vives Espèce contactée sur un étang au sud-ouest de la commune	Faible	Prospection terrain Indre Nature 2022
Mésange noire <i>Periparus ater</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	-	Hivernant - La Mésange noire est typiquement un habitant des forêts de résineux, sapinières, pinèdes et bois d'épicéas. 2 individus contactée avenue de Tours	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Milan noir <i>Milvus migrans</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	VU	Oui	Pour nicher, espèce affectionnant les milieux fermés de type forestier avec de grands arbres Espèce contactée en lisière forestière et sur des étangs au sud-ouest de la commune	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022 et réseau participatif
Milan royal <i>Milvus milvus</i>	DO A1	Art. 3	NT	VU	CR	-	Le Milan royal a besoin d'espaces très ouverts pour la chasse à vue avec capture au sol. Il chasse surtout dans les milieux agricoles, prairies, pâtures et champs. Plusieurs individus observés	Très Fort (Migration)	Prospection terrain Indre Nature 2022 et réseau participatif
Mouette rieuse <i>Chroicocephalus ridibundus</i>	-	Art. 3	-	NT	EN	Oui	La Mouette rieuse se reproduit aux lisières des marais, des étangs et des lacs. Elle hiverne dans des habitats côtiers variés, depuis les eaux côtières jusqu'aux ports, les marais salants et les estuaires. On peut	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022 et réseau participatif

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
Nom scientifique	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
							la trouver en ville, dans les parcs urbains avec de l'eau. 30 à 50 individus observés à plusieurs reprises sur l'étang de Grandeffe.		
Nette rousse <i>Netta rufina</i>	-	-	LC	LC	VU	Oui	Espèce affectionnant particulièrement les lacs ou les plans d'eau entourés de roselières, les étangs pourvus d'une végétation épaisse. Espèce contactée sur des étangs au sud-ouest de la commune	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Oedicnème criard <i>Burhinus oedicanus</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	LC	-	Espèce nichant au sol dans les milieux chauds et secs : terrains calcaires caillouteux ensoleillés occupés par des landes ou des prairies sèches, des cultures basses ou des friches. Espèce contactée près de la station d'épuration et en carrière au nord de la commune	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022
Phragmite des joncs <i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	-	Art. 3	LC	LC	VU	Oui	Pour nicher, espèce affectionnant la végétation touffue des zones humides, les phragmitaies (plutôt avec des buissons et des herbes), les grands joncs, les saulaies des bords de cours d'eau, les buissons marécageux, les fossés et les canaux avec des herbes ou des roseaux. Espèce contactée sur un étang au sud-ouest de la commune	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Pic épeichette <i>Dendrocopos minor</i>	-	Art. 3	LC	VU	NT	Oui.	Espèce fréquentant les bois (notamment les bords des cours d'eau), les bosquets de feuillus ainsi que les parcs, jardins et vergers. Espèce contactée en forêt de Châteauroux au sud de la commune	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022 et réseau participatif
Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i>	DO A1	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce affectionnant les milieux arbustifs assez ouverts comme les prairies et pelouses, les landes, les steppes, les zones agricoles à agriculture extensive, le bocage, les chaumes et pâturages d'altitude, les bords de routes Espèce contactée sur les prairies des Tourneix et sur un étang au sud-ouest de la commune	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022
Pipit farlouse <i>Anthus pratensis</i>	-	Art. 3	NT	VU	VU	Oui	Espèce des milieux humides ouverts à semi-ouverts. Dans notre région on le trouve dans les prairies de fauche des vallées alluviales, les grands marais de l'intérieur, les landes, les pâtures humides, les jachères, et localement les prairies mésotrophes non fauchées, ou les clairières forestières. Plusieurs individus observés sur le bassin Leclerc, la prairie de l'étang des Traits et en forêt. Un groupe de 54 individus observé en migration à l'étang des Traits	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022 et réseau participatif
Pouillot siffleur <i>Phylloscopus sibilatrix</i>	-	Art. 3	LC	NT	VU	Oui	Espèce fréquentant les forêts de feuillus, particulièrement les forêts de grands hêtres. Niche au sol dans des feuilles ou herbes sèches.	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
Nom scientifique	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
							Espèce contactée en forêt de Châteauroux au sud de la commune		et réseau participatif
Pygargue à queue blanche <i>Haliaeetus albicilla</i>	DO A1	Art. 3	LC	CR	-	-	Le Pygargue à queue blanche est lié aux milieux aquatiques côtiers ou de l'intérieur. Les surfaces en eau doivent être conséquentes. Dans l'intérieur, il fréquente les grands plans d'eau et marais. Il y chasse les poissons et les oiseaux d'eau et niche sur un arbre au cœur d'une grande forêt. 1 individu observé au sud-ouest de la commune	Très Fort	Prospection terrain 2022 Réseau participatif
Râle d'eau <i>Rallus aquaticus</i>	-	-	LC	NT	VU	Oui	Espèce affectionnant les bords d'étangs touffus, marais et rivières aux eaux peu profondes Contacté sur des étangs à l'est et au sud-ouest	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Sarcelle d'hiver <i>Anas crecca</i>	-	-	LC	VU	EN	Oui	Ce petit canard préfère les petites pièces d'eau douce et les marais peu profonds avec une végétation émergente abondante sont préférés aux grands plans d'eau. 25 individus observés sur l'étang de Grandeffe	Fort (Migration)	Prospection terrain Indre Nature 2022 et réseau participatif
Serin cini <i>Serinus serinus</i>	-	Art. 3	LC	VU	LC	-	Pour nicher, espèce affectionnant les endroits semi-ouverts, pourvus à la fois d'arbres et arbustes, feuillus et/ou résineux, d'espaces dégagés riches en plantes herbacées. 1 individu contacté sur la zone de Cap Sud	Faible	Prospection terrain Indre Nature 2022
Tarier pâtre <i>Saxicola rubicola</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Le Tarier pâtre est un oiseau des milieux ouverts et semi-ouverts, cultivés ou non et pourvus d'un minimum d'éléments ligneux Espèce contactée en lisière d'un petit bois au nord de la commune, à Cap Sud et sur des étangs au sud-ouest de la commune	Faible	Prospection terrain Indre Nature 2022
Torcol fourmilier <i>Jynx torquilla</i>	-	Art. 3	LC	LC	VU	Oui	Espèce affectionnant les boisements clairs de plaine et moyenne montagne. 2 individus observés à proximité de la zone commerciale de Cap Sud	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Tourterelle des bois <i>Streptopelia turtur</i>	-	-	VU	VU	LC	-	Pour nicher, espèce affectionnant les paysages ouverts parsemés d'arbres, de buissons, de haies et de bosquets. Espèce contactée sur l'aérodrome, à Cap Sud et dans les bois au sud de la commune	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022 et réseau participatif
Vanneau huppé <i>Vanellus vanellus</i>	-	-	LC	LC	VU	Oui	Espèce qui affectionne une grande variété de milieux ouverts, humides ou non, à sol couvert d'une strate herbacée rase ou rare, voire à sol nu, Il s'est adapté à des espaces soumis à l'activité humaine, cultures, pâtures humides,...Au passage et en hivernage, il fréquente les mêmes milieux. 55 individus observés près de Villers les Ormes 5 individus près de l'étang de Grandeffe	Fort	Prospection terrain 2022 Réseau participatif

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
Nom scientifique	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
Verdier d'Europe <i>Chloris chloris</i>	-	Art. 3	LC	VU	LC	-	Pour nicher, espèce affectionnant les endroits pourvus d'arbres et d'arbustes suffisamment espacés, les lisières, coupes et régénérations forestières, les plantations, le bocage, les linéaires de type "haie arborée" le long de la voirie routière ou fluviale, les ripisylves des cours et plans d'eau, les parcs et jardins, les vergers, les cimetières, etc. Espèce contactée au hameau de Villechaise au nord de la commune	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022

Légende :

- Europe : DO A1 : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »
- France : Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRE : European Red List of Birds (Birdlife International, 2021) : LC : préoccupation mineure ; NT : quasi menacée ; VU : vulnérable ; EN : en danger ; DD : données insuffisantes.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (IUCN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (IUCN, 2013) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CRSPN du 28 avril 2016).



Mésange Noire, photo prise en dehors de la commune



Serin cini, photo prise en dehors de la commune

### 7.4.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Les espèces se répartissent en 5 cortèges :

- Le cortège des milieux boisés (boisements, sous-bois) ;
- Le cortège des milieux semi-ouverts (haies, fourrés) ;
- Le cortège des milieux urbains (bâtiments, jardins, fermes...) ;
- Le cortège des milieux humides et aquatiques (cours d'eau, mares, étangs) ;
- Le cortège des milieux ouverts (prairies, friches, cultures...).

Les espèces peuvent appartenir à plusieurs cortèges. En effet, certaines espèces sont peu exigeantes ou peu spécialisées et peuvent donc nicher au sein de différents milieux.

#### 7.4.3.1 *Le cortège des milieux boisés*

Les milieux boisés sont présents davantage au sud de la commune.

**7 espèces patrimoniales nicheuses** sont inféodées aux milieux boisés sur la commune. Il s'agit du Gobemouche noir, de la Cigogne noire, du Milan noir, du Pic épeichette, de la Mésange noire, du Pouillot siffleur et de la Tourterelle des bois. L'enjeu de conservation est fort pour ces espèces.

---

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs boisés présentent un enjeu de conservation fort.

---

#### 7.4.3.2 *Le cortège des milieux semi-ouverts (arbustifs)*

Les milieux buissonnants sont présents d'une part en strate arbustive sous les secteurs boisés et d'autre part aux abords des cultures et des prairies (présence de quelques haies).

Ces milieux font partie de ceux qui concentrent le plus d'espèces patrimoniales nicheuses, qui sont au nombre de 10.

**10 espèces patrimoniales nicheuses** sont inféodées aux milieux semi-ouverts/arbustifs sur la commune. Il s'agit de l'Alouette lulu, du Bruant proyer, de la Fauvette des jardins, du Tarier pâtre, le Chardonneret élégant, du Gobemouche gris, de la Huppe fasciée, de la Linotte mélodieuse, de la Pie-grièche écorcheur et du Verdier d'Europe.

---

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs buissonnants présentent un enjeu de conservation moyen à fort.

---

#### 7.4.3.3 *Le cortège des milieux urbains et péri-urbains*

Les milieux anthropiques sont présents au niveau du bourg de Saint-Maur, mais également en périphérie au niveau de hameaux « satellites ». Les bâtiments (villages, granges...) offrent un milieu favorable pour la nidification de plusieurs espèces d'oiseaux. Les espaces naturels aux alentours sont alors utilisés comme zone de chasse et de nourrissage.

8 espèces patrimoniales nicheuses sont inféodées aux milieux urbains et péri-urbains sur la commune. Il s'agit de l'Hirondelle de fenêtre, de la Chevêche d'Athéna, de l'Effraie des clochers, du Martinet noir, du Verdier d'Europe, du Serin cini et de l'Hirondelle rustique.

---

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs anthropiques présentent un enjeu de conservation moyen.

---

#### 7.4.3.4 *Le cortège des milieux humides*

Les milieux humides se concentrent principalement au niveau des étangs, mares et marais de la commune.

Ces milieux font partie de ceux qui concentrent le plus d'espèces patrimoniales nicheuses, qui sont au nombre de 24.

**24 espèces patrimoniales potentiellement nicheuses** sont inféodées aux milieux humides sur la commune. Il s'agit de l'Aigrette garzette, du Balbuzard pêcheur, du Bihoreau gris, du Busard des roseaux, du Canard chipeau, de la Cisticole des joncs, , du Fuligule milouin, du Fuligule morillon, de la Guifette moustac, du Héron garde-bœufs, du Martin-pêcheur d'Europe, de la Nette rousse, du Phragmite des joncs, du Râle d'eau, de la Bouscarle de Cetti, du Foulque macroule, du Grand Cormoran, de la Grande Aigrette, du Héron pourpré, de la Mouette rieuse, du Pygargue à queue blanche, du Râle d'eau, le Pipit farlouse et de l'Hirondelle de rivage.

---

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs humides présentent un enjeu de conservation fort à très fort.

---

#### 7.4.3.5 *Le cortège des milieux ouverts*

Les milieux ouverts, et notamment les espaces cultivés, couvrent une majeure partie de la commune. Quelques prairies sont également présentes et permettent de diversifier sensiblement ce cortège.

**9 espèces patrimoniales nicheuses** sont inféodées aux milieux ouverts sur la commune. Il s'agit du Bruant jaune, de l'Oedicnème criard, du Cochevis huppé, du Busard Saint Martin, de l'Alouette des champs, de l'Alouette Lulu, du Bruant proyer, du Vanneau huppé et du Faucon crécerelle.

Par ailleurs, les zones de cultures servent également de zone de nourrissage pour de nombreuses espèces comme par exemple les hirondelles à la recherche d'insectes.

---

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs ouverts présentent un enjeu de conservation fort.

---

#### 7.4.4 Synthèse des expertises liées aux oiseaux

- **56 espèces d'oiseaux patrimoniales potentiellement nicheuses** ont été recensées sur la commune de Saint-Maur. Au niveau réglementaire, **47 sont protégées au niveau national et 16 sont d'intérêt communautaire** car inscrites à la Directive Oiseaux.
- 17 autres espèces patrimoniales non nicheuses ont été recensées sur la commune.
- Au regard des observations réalisées en 2022, le groupe des oiseaux nicheurs présente un **enjeu de conservation fort** sur la commune de Saint-Maur.
- 40 espèces patrimoniales nicheuses durant la période 2007-2021 mentionnée dans la bibliographie n'ont pas été observées en tant que nicheur en 2022. Ces espèces peuvent être jugées présentes sur la commune au regard des habitats présents sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

---

**Les milieux forestiers, humides et ouverts possèdent les enjeux de conservation les plus forts pour les espèces patrimoniales d'oiseaux nicheurs.**

Les cortèges d'espèces des milieux semi-ouverts et urbains représentent un enjeu de conservation moyen à fort au regard du potentiel d'accueil d'espèces patrimoniales nicheuses.

---



© P Muller

Pygargue à queue blanche, photo prise en dehors de la commune



© S Héroux

Busard Saint martin, photo prise en dehors de la commune



© JM Pruvost

Circaète Jean Le Blanc, photo prise en dehors de la commune



© JM Pruvost

Milan noir, photo prise en dehors de la commune



© S Héroux

Tarier pâtre, photo prise en dehors de la commune



© JM Pruvost

Héron pourpré, photo prise en dehors de la commune



© JM Pruvost

Torcol fourmilier, photo prise en dehors de la commune



© JM Pruvost

Huppe fasciée, photo prise en dehors de la commune

## 7.5 Mammifères terrestres (hors chiroptères)

### 7.5.1 Résultats de prospection

Les mammifères hors Chiroptères ont été notés lors des prospections des autres taxons et ont été recherchés au niveau des ponts.

7 espèces de mammifères terrestres ont été observées sur la commune de Saint-Maur : le Chevreuil européen, l'Écureuil roux, le Hérisson d'Europe, le Putois d'Europe, le Ragondin (espèce exotique envahissante), le Lapin de garenne et le Renard roux.

Le nombre d'espèces de mammifères terrestres observées en 2022 sur la commune de Saint-Maur représente environ 12 % de la diversité départementale (48 espèces connues dans l'Indre).

### 7.5.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

Quatre espèces sont considérées comme patrimoniales : le Hérisson d'Europe, le Putois d'Europe, le Lapin de garenne et l'Écureuil roux.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce protégée et/ou patrimoniale identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 9 : Mammifères terrestres patrimoniaux et/ou réglementés observés en 2022.

Nom vernaculaire  Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
Hérisson d'Europe <i>Erinaceus europaeus</i>	-	Art. 2	LC	LC	LC	Oui	Espèce fréquentant les forêts riches en sous-bois, buissons, lisières forestières, bocages, prairies buissonnantes, parcs et jardins. Un jeune observé dans un jardin	Faible	Prospection terrain 2022 Réseau participatif
Putois d'Europe <i>Mustela putorius</i>	-	-	LC	NT	LC	-	Espèce fréquentant des milieux très divers : lisières forestières, boisements peu denses, paysages d'agriculture extensive, divers milieux en mosaïque, en particulier les zones humides. Un individu observé en bord de l'Indre	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Lapin de garenne <i>Oryctolagus cuniculus</i>	-	-	NT	NT	LC	-	Espèce évoluant de préférence en milieu ouvert, avec un sol meuble. Observé en carrière, en bord de culture et en bord de zone industrielle	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature et réseau participatif
Écureuil roux <i>Sciurus vulgaris</i>	-	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce fréquentant une grande variété d'habitats en France, forêts de tous types, jardins à proximité d'un massif forestier, parcs urbains. Observé dans un jardin et aux abords des ballastières	Faible	Prospection terrain 2022 Réseau participatif

Légende :

- Europe : DH A2 / A4: espèce inscrite aux annexes II et/ou IV de la Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) - Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (modifiée par la Directive 97/62/CEE du Conseil du 27 octobre 1997, le Règlement (CE) n° 1882/2003 du Parlement et du Conseil du 29 septembre 2003 et la Directive 2006/105/CE du 20 novembre 2006)
- France : Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRE : Liste rouge européenne des espèces menacées (IUCN, 2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (CSRPN, 2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire (DREAL Centre-Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).

### 7.5.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Pour les mammifères terrestres, on distingue 3 types d'habitats :

- Les milieux forestiers / ripisylves ;
- Les milieux ouverts ;
- Les milieux humides.

#### 7.5.3.1 *Les milieux forestiers / ripisylves*

Les milieux boisés sont davantage présents au sud de la commune. Ces milieux sont fréquentés par le Putois, en particulier s'ils se situent à proximité de zones humides.

La strate arbustive présente dans ces différents milieux est par moment assez développée. Le Chevreuil européen occupe généralement ce type de milieux. Le Renard roux et le Lièvre sont observables sur la quasi-totalité des habitats boisés (zone d'alimentation, de reproduction, de déplacement). Les boisements sont utilisés à titre d'aires de gagnage (zone d'alimentation composée de végétaux sur pied), de transit et aussi comme site de reproduction.

---

Au regard des habitats présents et des espèces contactées, les milieux forestiers / ripisylves présentent un enjeu de conservation moyen pour les mammifères terrestres.

---

#### 7.5.3.2 *Les milieux ouverts*

Les prairies et cultures sont présentes sur une grande partie de la commune.

De manière générale, ces milieux sont utilisés comme aires de gagnage en fonction de leur intérêt (surtout en début de saison, au moment des jeunes pousses). Les prairies sont fréquentées par le Renard roux, le Lapin de garenne et le Chevreuil européen, qui viennent s'y alimenter de nuit.

---

Au regard des habitats présents et des espèces contactées, les milieux ouverts présentent un enjeu de conservation moyen pour les mammifères terrestres.

---

### 7.5.3.3 Les milieux humides

Une seule espèce inféodée aux milieux humides a été observée sur la commune. Il s'agit du Ragondin, espèce introduite et invasive en France. D'une manière générale, les zones humides de la commune sont utilisées pour le gagnage, le déplacement et l'abreuvement des espèces, mais également pour la reproduction de certaines espèces.

---

Au regard des habitats présents et des espèces contactées, les milieux humides présentent un enjeu de conservation fort pour les mammifères terrestres.

---

#### 7.5.4 Synthèse des expertises liées aux mammifères terrestres

- 7 espèces de mammifères terrestres ont été observées sur la commune de Saint-Maur
- 4 espèces sont considérées comme patrimoniales : le Putois d'Europe, l'Ecureuil roux, le Hérisson d'Europe et le Lapin de Garenne.
- Trois espèces patrimoniales supplémentaires identifiées dans la bibliographie n'ont pas été revues en 2022 : le Castor d'Eurasie (inscrite à la Directive européenne Habitat-Faune-Flore, protégée en France, vulnérable en région et déterminante ZNIEFF), la Genette commune (protégée, vulnérable en région et déterminante ZNIEFF) et la Loutre d'Europe (inscrite à la Directive européenne Habitat-Faune-Flore, protégée en France, quasi menacée en Europe et en danger d'extinction France et déterminante ZNIEFF). Ces espèces sont considérées comme présentes. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.
- Le groupe des mammifères terrestres représente un enjeu de conservation moyen à fort au regard des espèces contactées et de la bibliographie disponible.

---

L'enjeu de conservation des habitats au sein de la commune est moyen à fort pour les mammifères terrestres.

---



© JM Pruvost  
Ecureuil roux, photo prise en dehors de la commune



© JM Pruvost  
Putois d'Europe, photo prise en dehors de la commune

## 7.6 Chiroptères

### 7.6.1 Résultats de prospection

7 points d'écoute actifs ont été réalisés et 3 points d'écoute passifs, dont un à l'occasion d'une soirée de capture. Les points d'écoute actifs correspondent à la détection des ultrasons des chauves-souris grâce à des détecteurs en main de l'observateur. Ces détecteurs actifs permettent de déterminer les espèces directement sur le terrain et d'analyser leur utilisation de l'habitat comme territoire de chasse. Les points d'écoute passifs correspondent à la pose de détecteurs pour enregistrer les ultrasons des chauves-souris pendant toute une nuit. Les espèces sont ensuite déterminées a posteriori, grâce à leurs émissions sonores qui sont propres à chaque espèce.

Des recherches de gîtes ont également eu lieu au niveau des ponts et des bâtiments communaux. 6 ponts ont été prospectés. Un seul était favorable, car il possède une corniche. Elle était occupée au moment de la prospection.



Localisation de 2 points d'écoute passifs, en milieu forestier



Pont favorable avec une corniche, où est localisée une colonie de Murins de Daubenton

Une colonie de reproduction de Murins de Daubenton (une cinquantaine d'individus) a été trouvée sous un pont au-dessus de l'Indre.

Une colonie de Pipistrelles communes a été localisée dans le grenier de la cantine de l'école et sous l'avancée de toit au-dessus de la porte (43 individus). Des individus isolés de Grand Murin utilisent également ce grenier, ainsi que le château des Planches, où une présence occasionnelle de Grand Rhinolophe est suspectée.

Une colonie de Pipistrelles communes a été entendue sous les ardoises de l'église, puis retrouvée sous la toiture d'une maison voisine (160 individus). Les combles de la mairie, la cave de l'école et le château des Planches, ainsi que l'espace de stockage sous les Planches ont été prospectés et ne présentent pas de trace de chauves-souris.



© L. Olivier

Colonie de Murins de Daubenton sous un pont



© L. Olivier

Grand Murin au Château des Planches

**16 espèces de Chiroptères** ont été contactées sur la commune de Saint-Maur.

La richesse chiroptérologique observée en 2022 sur la commune de Saint-Maur est forte, avec 64 % des 25 espèces connues dans l'Indre.

### 7.6.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et leurs enjeux

Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées en France.

Parmi les 16 espèces contactées sur la commune, 12 espèces présentent un enjeu écologique fort ou moyen en raison de leur statut patrimonial en Europe (inscrites à l'Annexe 2 de la Directive Habitat-Faune-Flore) ou en région (liste rouge ou espèces déterminantes ZNIEFF).

Tableau 10 : Espèces de chiroptères patrimoniales observées en 2022.

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>	DH A2 & A4	Art. 2	VU	LC	NT	Oui	Espèce typiquement forestière et bocagère. Contactée en contexte forestier et de lisière	Fort	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteinii</i>	DH A2 & A4	Art. 2	VU	NT	DD	Oui	Espèce fréquentant les forêts matures de feuillus, mais il peut être présent dans de petits bois ou milieux agricoles extensifs ou si présence de vieux arbres Contactée au niveau des ballastières	Fort	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Noctule commune <i>Nyctalus noctula</i>	DH A4	Art. 2	LC	VU	NT	Oui	Espèce arboricole typique assez ubiquiste qui chasse en altitude. Contactée au niveau d'étangs en contexte forestier au sud de la commune	Fort	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Grand murin <i>Myotis myotis</i>	DH A2 & A4	Art. 2	LC	LC	LC	Oui	Espèce de bocage et de forêt. Contactée en contexte forestier et dans des bâtiments	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Grand rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	DH A2 & A4	Art. 2	VU	LC	NT	Oui	Espèce fréquentant les milieux mixtes semi-ouverts. Elle affectionne les carrières souterraines propres à l'hibernation et les combles chauds pour les colonies de mise bas Contactée au niveau des ballastières	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Murin à moustaches <i>Myotis mystacinus</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	NT	Oui	Espèce fréquentant les milieux mixtes, ouverts à semi-ouverts : zones boisées et d'élevage, villages, jardins, milieux forestiers humides, zones humides.	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
							Contactée en contexte forestier et en bord de rivière		
Murin à oreilles échanquées <i>Myotis emarginatus</i>	DH A2 & A4	Art. 2	LC	LC	LC	Oui	Espèce fréquentant les milieux boisés feuillus, vallées de basse altitude, milieux ruraux, parcs et jardins Contactée en contexte forestier et de lisière	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature

#### Légende

- Prospection terrain 2022 Indre Nature DH A2 et/ou A4 : Annexes II et IV de la Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) - Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (modifiée par la Directive 97/62/CEE du Conseil du 27 octobre 1997, le Règlement (CE) n° 1882/2003 du Parlement et du Conseil du 29 septembre 2003 et la Directive 2006/105/CE du 20 novembre 2006)
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté interministériel du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (modif. arrêté du 15 septembre 2012)
- LRE : Liste rouge Européenne : The Status and Distribution of European Mammals - 2007
- LRN : Liste rouge Nationale : Liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine - 2017 UICN France, MNHN, SFPEM & ONCFS (2017).
- LRR : Liste rouge Régionale : Liste rouge des Chauves-souris de la région Centre - 2013 Chatton T.(coord.), 2013
- ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).



© R Dohogne  
Oreillard sp, photo prise en dehors de la commune



© S Montagner  
Grand Murin, photo prise en dehors de la commune

### 7.6.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Pour les chauves-souris, on distingue des cortèges en fonction des habitats privilégiés et des affinités de gîtes.

Tableau 11 : Cortèges et affinités de gîtes des espèces de chauves-souris présentes sur la commune.

Cortèges et affinités de gîtes des espèces de chauves-souris présentes sur la commune				
Nom français	Nom scientifique	Cortège	Gîtes reproduction	Gîtes d'hibernation
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	Bocager et forestier	Arboricole / Anthropique	Arboricole / Cavernicole
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	Bocager et forestier	Anthropique	Cavernicole
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Ubiquiste	Anthropique / Cavernicole	Cavernicole
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	Bocager et forestier	Anthropique	Cavernicole
Murin à oreilles échanquées	<i>Myotis emarginatus</i>	Bocager et forestier	Arboricole / Anthropique	Cavernicole
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	Forestier	Arboricole / Anthropique	Ubiquiste
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	Bocager et forestier	Arboricole / Anthropique	Cavernicole
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	Bocager et forestier	Arboricole / Anthropique	Cavernicole
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	Ubiquiste	Arboricole / Anthropique	Arboricole / Anthropique
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Ubiquiste	Arboricole / Anthropique	Arboricole / Anthropique
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	Ubiquiste	Anthropique	Anthropique / Cavernicole
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Ubiquiste	Anthropique / Arboricole	Anthropique / Cavernicole
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Ubiquiste	Anthropique	Anthropique / Cavernicole
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Bocager et forestier	Arboricole / Anthropique	Arboricole / Anthropique
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Forestier et humide	Anthropique / Arboricole	Arboricole / Cavernicole
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Ubiquiste	Anthropique / Cavernicole	Anthropique

Sur 16 espèces, 9 espèces appartiennent au cortège forestier ou bocager. Ce cortège intègre les espèces les plus exigeantes, mais elles ne sont pas nécessairement menacées à l'échelle nationale et/ou locale. Paradoxalement, des espèces comme le Grand murin se trouvent souvent en été au cœur des villages (grands bâtiments : mairie, église, école...) et chassent dans les milieux naturels les plus préservés aux alentours. Pour les espèces, et notamment le Petit rhinolophe ou les Oreillards, les structures paysagères (haies, ripisylves et autres lisières)

sont essentielles au déplacement et permettent de tisser un réseau entre les différents gîtes et les zones de chasse.

Les espèces ubiquistes correspondent aux cortèges anthropiques ou arboricoles pour la reproduction. C'est le cas de la Noctule de Leisler, quasi-menacée en France et en région.

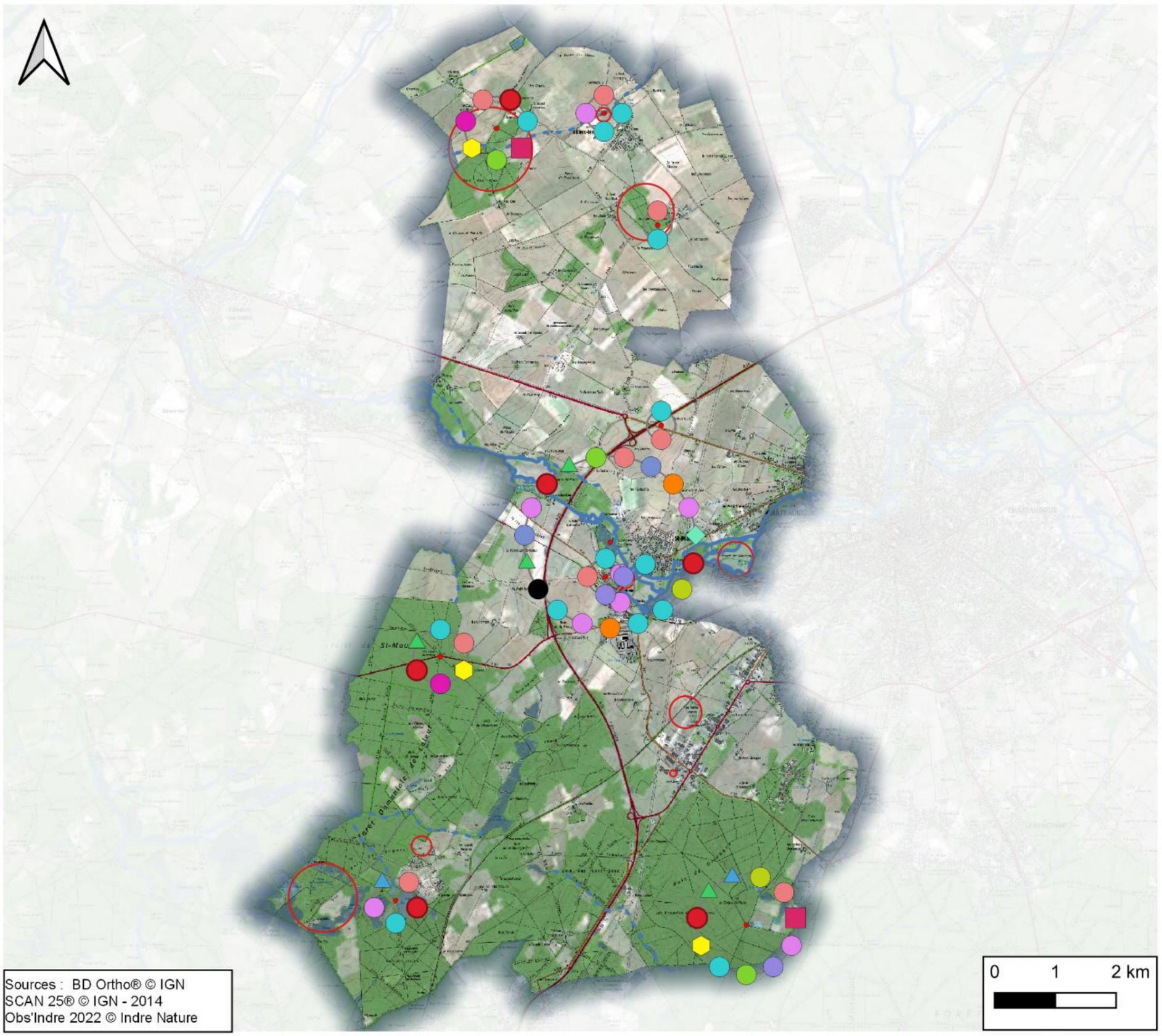
#### 7.6.4 Synthèse des expertises liées aux chiroptères

- 16 espèces recensées sur la commune ;
- Toutes les espèces sont protégées (individus et gîtes) ;
- **Une colonie de reproduction de Murins de Daubenton** (une cinquantaine d'individus) a été trouvée sous un pont au-dessus de l'Indre. **Deux colonies de Pipistrelles communes** ont été contactées : sous les ardoises de l'église, puis retrouvée sous la toiture d'une maison voisine (160 individus) et dans le grenier de la cantine de l'école et sous l'avancée de toit au-dessus de la porte (43 individus). Des individus isolés de Grand Murin utilisent également ce grenier, ainsi que le château des Planches, où une présence occasionnelle de Grand Rhinolophe est également suspectée.
- Aucune espèce supplémentaire n'est signalée dans la bibliographie.
- Le niveau d'enjeu de conservation des espèces de ce groupe est jugé fort.

---

L'enjeu de conservation des habitats de chiroptères au sein de la commune est fort pour les chauves-souris.

---



## Cartographie des chiroptères

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux Métropole

### Légende

#### Espèces contactées en 2022

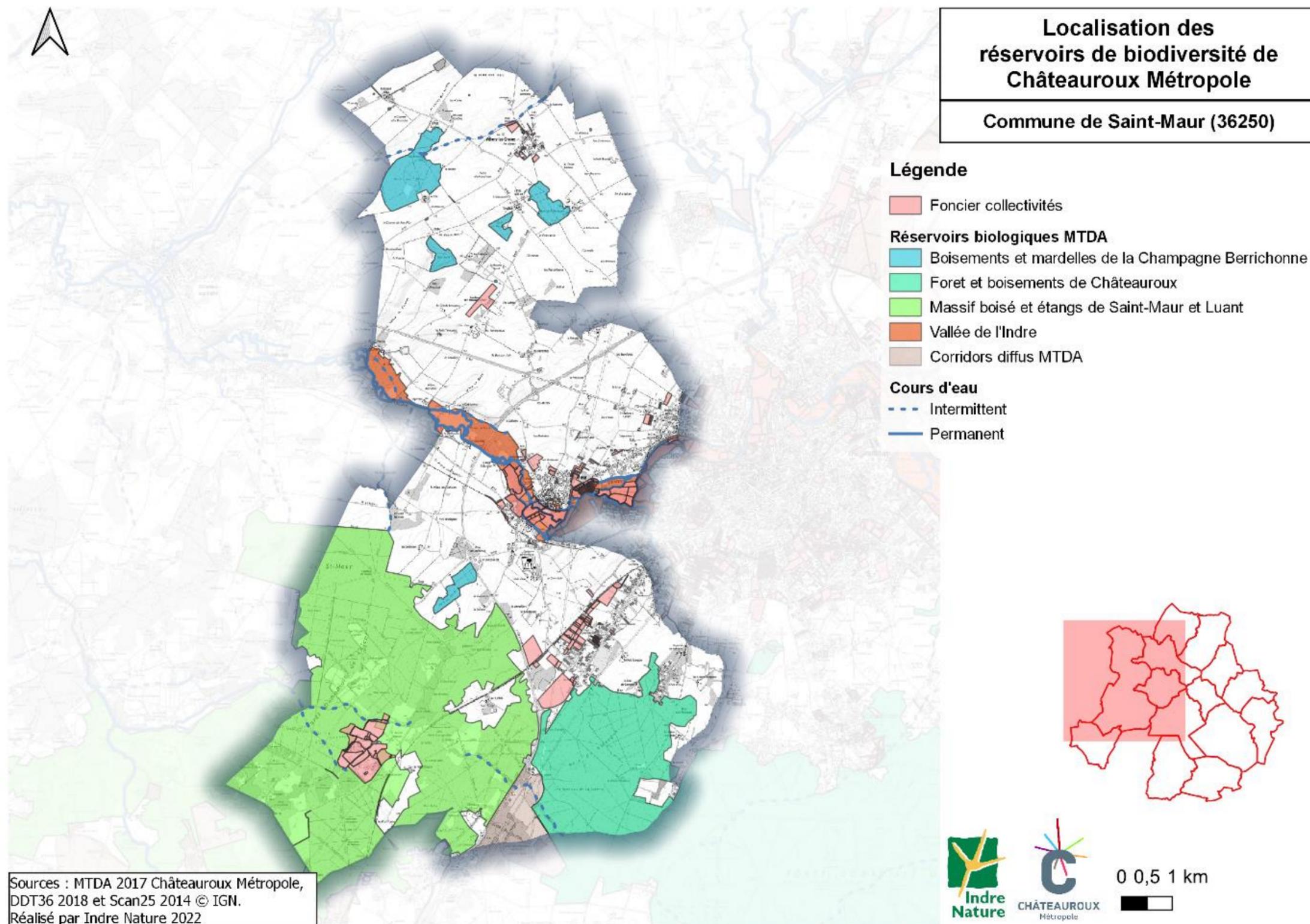
- Barbastelle d'Europe
- Grand Murin
- Grand rhinolophe
- Murin à moustaches
- Murin à oreilles échancrées
- Murin de Daubenton
- Murin de Natterer
- Noctule commune
- Noctule de Leisler
- Oreillard gris
- Pipistrelle commune
- Pipistrelle de Kuhl
- Pipistrelle de Nathusius
- Sérotine commune
- Murin de Bechstein
- Pipistrelle pygmée



Carte 7 : Cartographie des espèces de chiroptères recensées sur la commune en 2022.

## 8 Fonctionnalités écologiques

Globalement, l'ensemble des milieux naturels, support des trames écologiques, ont été prospectés dans le cadre de cette étude. Ils sont présents sous forme de mosaïques mais à un état de conservation moyen à dégradé. Les espaces favorables sont davantage situés au centre avec la vallée de l'Indre et au sud de la commune où les étangs et les boisements dominent. Malgré la présence de quelques boisements et mardelles la connectivité est plus faible au nord de la commune. Les grands secteurs de cultures, et les zones urbanisées, peuvent constituer des obstacles, mais les obstacles majeurs restent les axes routiers, autoroutiers, et ferroviaires toutefois dans une moindre mesure.



Carte 8. Localisation des réservoirs de biodiversité de la commune de Saint-Maur

## 9 Synthèse des enjeux écologiques

A l'ouest de l'agglomération, la commune de Saint Maur se situe à proximité du Parc Naturel de la Brenne. Elle est d'ailleurs concernée à l'extrême sud par une partie du petit périmètre isolé Natura 2000 « Grande Brenne » également classé ZNIEFF de type 1. Son centre est traversé par la vallée de l'Indre, classée Natura 2000 et ZNIEFF de type 2. Un Espace Naturel Sensible est également présent en vallée de l'Indre. La commune dispose donc d'une variété de milieux favorables à la biodiversité avec au sud une dominance de forêts, dont la forêt domaniale de Laloeuf, qui occupent près du tiers du territoire communal. Les milieux humides sont bien sûr très présents, représentés principalement par quelques chaînes d'étangs au sud, la vallée de l'Indre au centre et dans une moindre mesure le bassin versant de la Trégonce plus au nord du territoire. Plus de la moitié du territoire est dédié aux grandes cultures, principalement sur les deux tiers nord du territoire avec toutefois la présence de quelques boisements et haies relictuelles. Le tissu urbain est éclaté en 3 endroits, au centre, la Ville de Saint Maur qui s'est développée le long de la vallée de l'Indre vers Châteauroux, plus au sud la zone d'activité Cap Sud également mitoyen de Châteauroux et au Nord le village de Villers les Ormes, ancienne commune ayant fusionné avec Saint Maur.

Au total, **149 espèces patrimoniales ont été observées sur la commune en 2022**. Le graphique ci-après présente la répartition par groupe d'espèces de ces espèces patrimoniales.

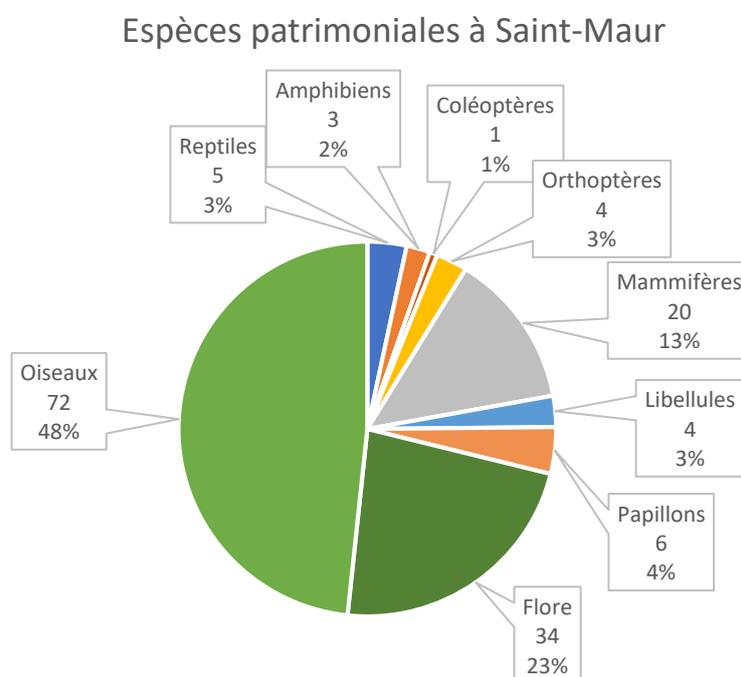


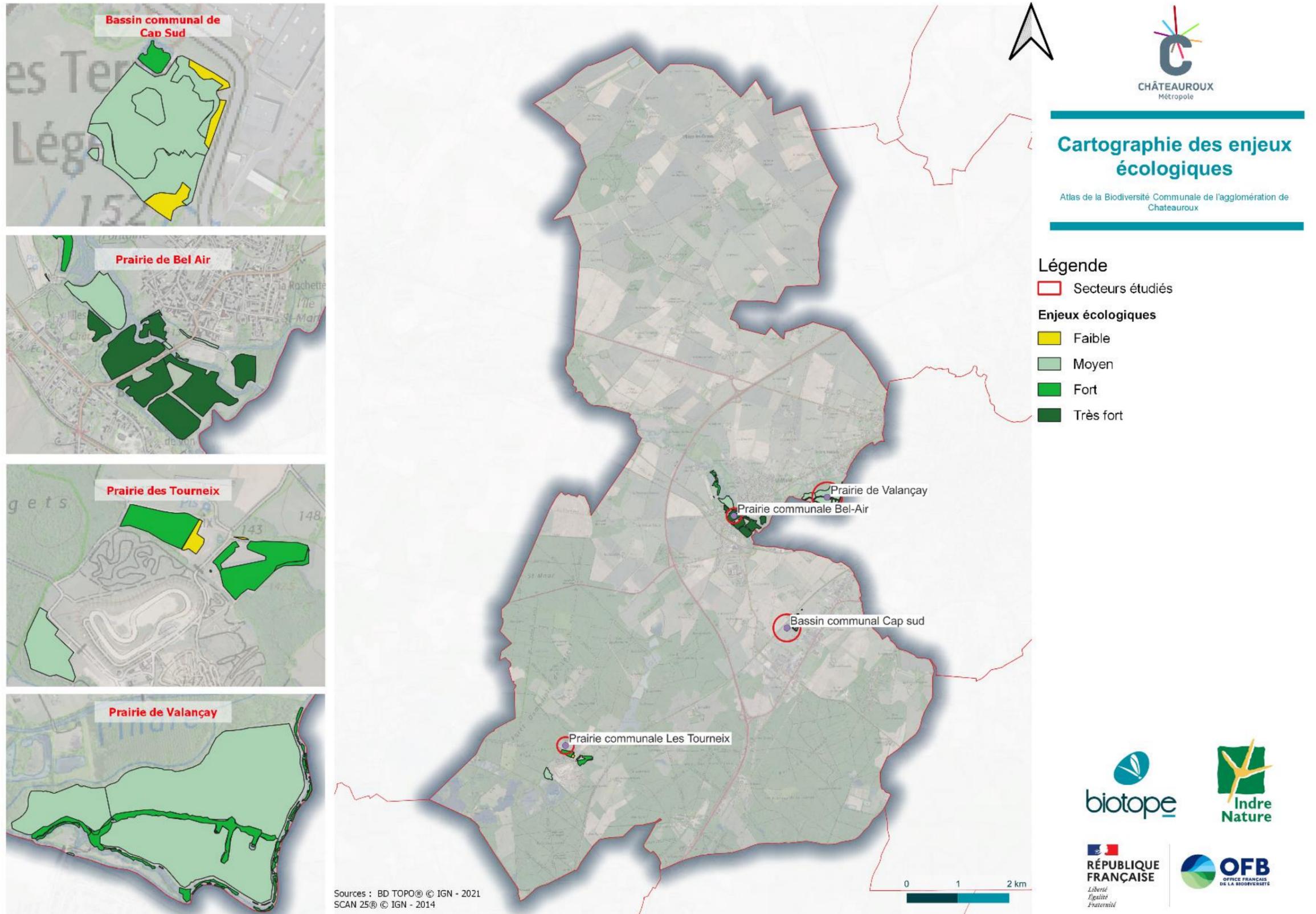
Figure 2. Répartition des espèces patrimoniales observées sur la commune de Saint-Maur par groupe d'espèces.

77 espèces patrimoniales mentionnées dans la bibliographie n'ont pas été observées en 2022. La totalité d'entre elles est jugée présente sur la commune au vu des habitats qu'elle comporte et des connaissances sur l'écologie des espèces, bien qu'elles n'aient pas fait l'objet d'observations lors des inventaires.

Les enjeux forts et très forts se situent principalement dans la moitié sud de la commune, ils sont associés, dans un premier temps, aux végétations humides herbacées et boisées (herbiers aquatiques et hygrophiles, forêt de Frênes et d'Aulnes). Les milieux aquatiques (étangs, prairies) possèdent également des enjeux de conservation forts. Plus au nord, les boisements présentent des enjeux moyens à fort pour les Chauves-souris, et les prairies autour de l'aérodrome quelques enjeux pour des espèces végétales rares, voire très rares en région Centre-Val de Loire.

D'une manière générale, ces milieux sont favorables à la présence de cortèges variés d'espèces et à toutes les espèces patrimoniales à enjeux moyens à forts, en particulier aux espèces végétales, aux oiseaux, aux insectes et aux chauves-souris.

Carte 9 : Synthèse des enjeux écologiques des sites prospectés de façon plus approfondie sur la commune



## 10 Préconisations de gestion et perspectives

---

La commune a fait l'objet d'une réunion de restitution sur place le 16/06/2023 en présence d'Eric BERGOUGNAN (Adjoint au maire), Aurélie BOISGARD (Adjoint au DGS), Valérie LAGNY (Botaniste), Alexandra MINEAU (Châteauroux Métropole), Antonin DHELLEME (Biotope) et Francis LHERPINIERE (Indre Nature).

---

La réunion de restitution a eu pour objectif de présenter les résultats de cet ABC en termes de biodiversité (habitats, flore, faune), mais surtout de discuter et partager ensemble les enjeux et menaces identifiés à l'échelle de la commune, des synergies possibles à l'échelle de l'Agglomération de Châteauroux, des préconisations de gestion qui pourraient être mises en œuvre et pour finir des perspectives.

Il est rappelé que les élus locaux ont le pouvoir de prendre des décisions et d'agir concrètement pour préserver et modifier l'occupation du sol et la biodiversité.

L'ABC constitue une première étape pour enclencher une prise en compte de la biodiversité dans la vie de la collectivité. À terme, il doit devenir un véritable outil d'aide à la décision. Il pourra être utile pour la révision du PLUi et de la Trame Verte et Bleue, permettant d'affiner et conforter la cartographie des zonages et les engagements de la commune.

C'est une démarche d'inventaire à poursuivre et à affiner avec l'implication de l'ensemble des acteurs (élus, agents, habitants, exploitants agricoles et forestiers, promeneurs, chasseurs, pêcheurs...) pour construire et appliquer des recommandations de gestion des différents espaces.

Cette partie du rapport met donc en avant les préconisations de gestion et les perspectives possibles sur la biodiversité face aux enjeux et menaces identifiés sur les différents sites prospectés et extrapolés à l'échelle de la commune.

Les préconisations de gestion se présentent sous forme d'un tableau dans le chapitre suivant qui fait appel à des fiches dans un catalogue de préconisations, commun à l'ensemble de Châteauroux Métropole, dans lequel vous trouverez les éléments techniques pour leur mise en œuvre. L'entrée se fait par thématique ou milieu.

Exemple : Des travaux sont prévus dans un bâtiment accueillant des hirondelles – se référer à la fiche B\_1 « Prise en compte de la biodiversité dans la restauration et l'aménagement du bâti ».

## 10.1 Axe 1 : Conservation des espèces et des milieux à enjeux

Parmi les sites prospectés, en dehors de l'aérodrome près de Villers les Ormes, les espaces communaux gérés par la commune sont assez concentrés aux espaces verts et aux prairies de la vallée de l'Indre. Les autres sites étant privés ou encore gérés par l'agglomération. La commune de Saint Maur est sensible à la démarche de l'ABC et a déjà engagé des actions favorables à la biodiversité, notamment par une gestion différenciée des espaces verts, une pratique de fauche tardive dans les prairies, la réalisation d'une dépression dans la prairie Saint Martin et une lutte contre la Berce du Caucase.

La commune dispose de milieux variés et d'un potentiel d'attractivité important. Les boisements, les prairies sèches et les bords de champs du nord, les massifs forestiers et les landes, les chaînes d'étangs, les mares, la vallée de l'Indre, les 104 km de chemins inscrits au PDIPR, et les espaces verts du bourg offrent un potentiel d'attractivité pour la biodiversité qui doit pouvoir être mis à contribution pour accueillir davantage de biodiversité.

### 10.1.1 Milieux aquatiques et humides

Avec la présence de la vallée de l'Indre, de mares et de plusieurs étangs au sud, les milieux humides occupent une place significative sur la commune. Il s'agit d'ensembles écologiques particulièrement remarquables à préserver en priorité. La gestion des prairies pourrait être améliorée en réservant des bandes refuges en lisière de ripisylve, de haies ou de bosquets lors des fauchages, ou encore pour celles ouvertes à la promenade, en ne tondant qu'une bande passante de quelques mètres. La création de dépressions et mares et la préservation de celles existantes vont également permettre un gain d'attractivité pour la petite faune et la flore.

Les bassins situés dans la zone d'activité de Cap Sud, bien connus des ornithologues, accueillent notamment un large cortège d'espèces d'oiseaux nicheuses ou en halte migratoire. Une réflexion doit être portée sur la gestion des déchets qui s'y entassent.

Les étangs du sud, tous privés et très favorables à la biodiversité ne demandent pas d'intervention particulière, sinon le maintien de la gestion actuelle.

### 10.1.2 Forêt et boisements

Le massif de la forêt Domaniale de Laloef géré par l'ONF et n'a pas été prospecté. Au nord la gestion actuelle des bois privés de Villechaise et des Clos semble convenir, l'enjeu de conservation est moyen notamment pour la faune et en particulier pour les chiroptères. Cependant, en contexte de secteur à grande culture, leur préservation est importante. D'une manière générale les petits bois privés et isolés sont vulnérables à l'offre de forestiers travaillant pour l'alimentation des grosses chaufferies au bois.

### 10.1.3 Milieux cultivés, bords de champs et mardelles

Les mardelles constituent une part de l'identité paysagère et écologique de ce secteur de Champagne Berrichone (réservoirs de biodiversité). Cependant, elles sont généralement en contact immédiat avec les cultures (absence de bordure ou « zone tampon »). Pour préserver ces milieux et favoriser la biodiversité dans les secteurs de grandes cultures, on peut

notamment envisager la mise en œuvre du programme Agrifaune (convention entre Assemblée permanente des Chambres d'agriculture, Fédération Nationale des Chasseurs, Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles et Office Français de la Biodiversité).

#### 10.1.4 Gestion différenciée et bâti

La mise en place d'une gestion différenciée sera proposée sur l'ensemble des espaces verts (cf. fiche C).

Le réseau communal de chemins ruraux est considérable, 104 km inscrits au PDIPR), le sujet n'a pas été abordé spécifiquement en réunion, mais ce réseau doit être géré de manière différenciée avec une bande passante fauchée pour la pratique de la randonnée et un fauchage annuel tardif (ou alterné tous les deux ans) pour les franges.

Les haies sont généralement taillées par les propriétaires dont les pratiques de gestion ne sont pas toujours appropriées. Le dialogue avec certains propriétaires reste délicat. On sensibilisera les particuliers au respect de l'interdiction de taille du 1er avril au 31 juillet, à l'instar des agriculteurs.

La zone d'activité de Cap Sud, assimilé à une pelouse calcaire présente un intérêt notamment pour la conservation de nombreuses espèces d'orchidées, le maintien des milieux ouverts et la réalisation d'une fauche tardive sont préconisés.

La station d'épuration du village de Villers les Ormes, présente un intérêt pour la faune, mais peut également s'avérer mortifère, plusieurs pistes de correction sont mentionnées dans la fiche du site. Une veille et une recherche d'éventuels d'autres pièges à faune sur la commune et plus particulièrement sur la zone d'activité de Cap Sud (avaloirs, poteaux creux...) seront menées et des corrections seront apportées. (cf. fiche B\_3)

La richesse chiroptérologique de la commune est forte, avec la présence de nombreuses colonies en ville. Le pont sur l'Indre à l'entrée de la ville de Saint Maur accueille une cinquantaine de Murins de Daubenton, 43 Pipistrelles ont été localisées sous les toits et greniers de la cantine de l'école ainsi que des individus isolés de Grands Murins et Grands Rinoplophes. Un aménagement peut être nécessaire afin d'éviter des problèmes de salissure et pérenniser la présence de ces colonies sur le site.

La prairie des Tourneix présente une réelle richesse notamment en termes d'habitats et d'espèces végétales qu'il serait important de prendre en compte dans la gestion du site. Les préconisations sont mentionnées dans la fiche du site.

Souvent relictuelles et témoin d'un passé où la Champagne Berrichonne était dédiée à l'élevage ovin ou caprin, les prairies sèches autour de l'aérodrome offrent quelques enjeux pour des espèces végétales rares et très rares en région, quelques aménagements dans la gestion sont présentés dans la fiche du site.

### 10.1.5 Documents d'urbanisme

Plusieurs ensembles de haies sont en prescription et éléments de paysage à préserver au centre et au sud de la commune. Cette démarche de « prescriptions et éléments du paysage à préserver » dans le PLUi pourrait toutefois être étendue à toutes les haies, les mares et autres éléments du paysage.

La commune doit poursuivre la gestion sur la problématique des espèces exotiques envahissantes notamment de la Berce du Caucase de manière coordonnée avec les communes de Châteauroux et Déols et de l'Ambroisie qui semble apparaître dans le secteur de cultures au nord. (cf fiche D).

## 10.2 Axe 2 : Stratégie de reconquête et de restauration

La stratégie de reconquête et de restauration sur la commune pourrait passer par des aménagements et la gestion des prairies de l'Indre comme il a été proposé dans le paragraphe stratégie de conservation en milieux humides, avec éventuellement des petites installations de type nichoirs, gîtes ou hibernaculum.

Plus ambitieux, une restauration progressive des corridors écologiques au nord de la commune reliant les boisements par un réseau de haies et cherchant à reconnecter la vallée de la Trégonce ou encore la vallée de l'Indre vers le hameau de Parçay. Concernant essentiellement des parcelles privées, cette stratégie fait appel au volontariat et peut s'appuyer sur le programme de plantation de haies proposé par le Pays castelroussin qui concerne les collectivités et les agriculteurs. Toute opportunité de création de haies doit être saisie, de préférence en continuité d'éléments existants (haies, boisement).

Globalement, il a été observé au cours des échanges avec les communes, une nécessité d'actualiser la Trame Verte et Bleue au niveau du PLUI et l'affiner par commune pour travailler sur ce sujet de reconquête de la biodiversité et de restauration des milieux. La trame noire avec les enjeux sur la pollution lumineuse pourrait être étudiée par la même occasion. Cette stratégie pourra être mise en œuvre lors de la révision du PLUI.

Les milieux naturels présents avec cette richesse de la biodiversité en milieux ruraux ou urbains sont également des alliés incontournables de la lutte contre les dérèglements climatiques. La présence de nature et de végétation en ville a un impact sur la pollution atmosphérique, sur le phénomène d'îlots de chaleur urbains, elle favorise également la pratique des modes actifs, du sport, des jeux et au bien-être des habitants... Par exemple, il a été prouvé que les parcs, connectés à des corridors verts, favorisent l'usage du vélo et le cheminement des piétons.

Avec la nouvelle Stratégie Nationale pour la Biodiversité et la mise en place du Fond Vert, les collectivités peuvent monter des projets de grande ampleur pour les aider à poursuivre leurs actions sur la biodiversité. De même, l'ABC peut faciliter l'insertion de la collectivité dans le programme « Territoires engagés pour la nature », en présentant un plan d'action.

Cette stratégie de reconquête doit être menée à l'échelle des 14 communes de l'Agglomération.

### 10.3. Axe 3 : Sensibilisation et communication

L'Atlas de la Biodiversité Communale est une première étape qui permet de faire l'état des connaissances, des enjeux et d'identifier les actions faites et celles à poursuivre. Mais c'est aussi un support de sensibilisation pour permettre à tous les acteurs du territoire : élus, habitants, associations, aménageurs de se représenter la diversité écologique présente chez eux et à l'échelle de l'agglomération.

Si les effets et les causes du réchauffement climatique sont maintenant bien compris et admis par une grande majorité de nos concitoyens, le concept de biodiversité, d'érosion de la biodiversité et l'enjeu du maintien d'un tissu vivant sur la planète demeure plus compliqué à saisir. Par ailleurs, si bénéficier d'un environnement naturel préservé et protéger la nature reste une priorité qui ressort régulièrement sur le sujet depuis des années dans les sondages, les représentations « d'un environnement naturel préservé » et les moyens à mettre en œuvre pour l'obtenir peuvent singulièrement différer. C'est tout l'enjeu qui nécessite une stratégie de communication et de sensibilisation régulière, harmonisée, référencée scientifiquement et cohérente sur ces sujets.

Dans un premier temps, il sera nécessaire de définir une stratégie de communication, et il est souhaitable que cette réflexion soit collective et menée à l'échelle de l'agglomération. En effet, il est ressorti de manière unanime au cours des réunions avec les communes d'une attente et de la nécessité de communiquer et de sensibiliser sur le thème de la biodiversité. Et très souvent, les communes ont émis le souhait d'une stratégie de communication harmonisée portée à l'échelle de l'Agglomération de Châteauroux Métropole pour assurer une cohérence et appuyer la communication locale.

Toutefois à partir de cette première expérience et afin d'attirer un public plus nombreux, plusieurs points peuvent être portés à la réflexion :

- Établir un ensemble de propositions, diversifiées en termes de publics ciblés, de formats et de sujets... et structurées autour d'un programme annuel
- Une communication structurée au niveau de l'agglomération et relayée localement en s'appuyant sur les équipements, tiers lieux et associations volontaires existantes.
- L'instauration de grands rendez-vous annuels, en effets beaucoup de propositions de découvertes ou de formations nécessitent de limiter les groupes à 10/15 personnes, il est important de pouvoir fédérer parfois un public plus large et important à l'occasion d'évènements portant sur les thématiques nature et environnement.
- Valoriser le patrimoine naturel des communes et le porter à la connaissance des concitoyens. Il s'agit d'une demande assez récurrente remontée lors des réunions dans les différentes communes. Ces actions pouvant prendre la forme, de pages web, de diaporama/conférence, d'expositions, de chemins d'interprétation, de livrets ou road-book, numéros spéciaux, biodiversité de revues municipales et d'agglomération...
- Constituer un/des réseaux volontaires d'agents et/ou élus référents environnement des communes de l'agglomération à viser d'échanges de pratiques, de formation,

d'organisation de conférences..., aménagement d'un site dans le cadre d'un concours "j'accueille la biodiversité dans ma commune"

- identifier des sites pour conduire des chantiers participatifs de restauration (restauration de mare, nettoyages de sites, plantation de haies d'alignements ou d'arbres isolés... et mobiliser les riverains et volontaires avec l'appui des associations de protections de la nature du département.
- Créer dans chaque commune une Aire Terrestre Educative (éventuellement 2 ou 3 pour Châteauroux). Ce dispositif de l'Office Français pour la Biodiversité inspiré des méthodes de pédagogie active est déterminant pour l'éducation à l'environnement des enfants en milieu scolaire ou périscolaire. Une ATE existe depuis quelques années sur la commune de Déols.

Plus spécifiquement, pour la commune de Saint Maur, les points suivants ont été émis lors de la réunion : une information naturaliste sur les sentiers dans les prairies de l'Indre, afin d'informer et sensibiliser les usagers sur la présence des espèces remarquables et l'intérêt à mener une gestion différenciée, le service semble très motivé et favorable à une mise en réseau des services à l'échelle de l'agglomération, cela étant d'autant plus nécessaire pour une gestion efficace des espèces végétales invasives

Par ailleurs plusieurs animations se sont déroulées sur la commune, parmi lesquelles un projet d'animation scolaire de type Aire Terrestre Educative (non labellisée) a été conduit auprès des élèves de l'école primaire des Planches et l'installation d'une exposition dans la médiathèque.

## 11 Tableau de préconisations de gestion

Un ensemble de préconisations de gestion a été identifié pour chaque grande thématique abordée au cours de cet ABC : bocage, mares, cours d'eau, landes, gestion différenciée, bâti...

Le catalogue de préconisations de gestion fait l'objet d'un document indépendant commun à l'ensemble de Châteauroux Métropole.

Tableau 12 : Tableau de préconisations de gestion.

Thématique / milieu	Code	Fiches préconisations de gestion
Bocage	A	Gestion durable du bocage et des bosquets, plantation d'arbres et de haies
Prise en compte de la biodiversité dans la restauration et l'aménagement du bâti et des ouvrages	B_1	Bâti
	B_2	Ouvrages d'art
	B_3	Identifier et neutraliser les pièges pour la faune
Gestion différenciée	C	Gestion différenciée
Espèces exotiques envahissantes	D	Lutte contre les espèces exotiques envahissantes
Mares et étangs	E	Gestion durable des mares et étangs
Cours d'eau	F	Gestion durable des cours d'eau et des fossés
Milieux alluviaux	G	Gestion durable des prairies et des marais alluviaux, prairies mésophiles à plus sèches
Espaces verts	H	Pour des espaces verts plus vivants
Prise en compte des milieux naturels et des espèces dans les documents d'urbanisme	I_1	Éléments paysagers remarquables (haies, arbres, mares, fossés....)
	I_2	Clôtures
	I_3	Friches
	I_4	Pollution lumineuse
	I_5	Entretien des chemins communaux
Boisements	J	Gestion durable des boisements
Milieux calcicoles secs	K	Gestion des pelouses calcaires
Landes	L	Gestion des landes sèches et humides

## 12 Résultats sur les sites définis pour les inventaires

### 12.1.1 Prairie de Valançay

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Saint-Maur
Dates de passage	23/03, 05/05, 21/06, 18/07, 04/08, 24/12
Nom du site si existant	Prairie de Valançay
Présentation du site	
Surface approximative	26 ha
Usages	Exploitation agricole
Propriétaire	Commune
Gestionnaire	Commune
	
Enjeux écologiques du site	
<b>Habitats présents</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Végétations non enracinées, flottantes et annuelles des eaux stagnantes à faiblement courantes des LEMNETEA MINORIS, Couvertures de Lemnacées (CB 22.411, C1.221, N2000 3150-, ZNIEFF sc) ;</li> <li>* Végétations enracinées immergées des pièces d'eau des POTAMETEA PECTINATI (CB 22.422, C1.3, N2000 3150-, ZNIEFF sc) ;</li> <li>* Communautés des grèves de cours d'eau exondées des BIDENTETEA TRIPARTITAE (CB 24.52, C3.53, N2000 3270-, ZNIEFF) ;</li> <li>* Herbiers des eaux courantes des POTAMETEA PECTINATI, plusieurs alliances (CB 24.4-, N2000 3260-, ZNIEFF sc) ;</li> <li>* Végétations basses d'hélophytes des bords des eaux fluentes des GLYCERO FLUITANTIS - NASTURTIETEA OFFICIALIS (CB 53.4, C3.11) ;</li> <li>* Roselières dominées par des hélophytes de taille modeste de bords de cours d'eau des PHRAGMITO AUSTRALIS - MAGNOCARICETEA ELATAE (CB 53.14-, C3.24-) ;</li> </ul>

<p><b>Habitats présents</b></p>	<p>* Végétations rarement fauchées ou pâturées voire abandonnées structurées par de grandes herbes à larges feuilles des FILIPENDULO ULMARIAE - CONVULVULETEA SEPIUM, ourlets des cours d'eau du Convolvulion sepium (CB 37.71, E5.41, N2000 6430-4 sc, ZNIEFF sc) ;</p> <p>* Végétations rarement fauchées ou pâturées voire abandonnées structurées par de grandes herbes à larges feuilles des FILIPENDULO ULMARIAE - CONVULVULETEA SEPIUM, mégaphorbiaies mésotrophiles du Thalictro flavi - Filipendulion ulmariae (CB 37.1, E5.412, N2000 6430-1 sc, ZNIEFF) ;</p> <p>* Végétations prairiales mésophiles assez hautes fauchées et pâturées sur le regain des ARRHENATHERETEA ELATIORIS (CB 38.22, E2.22-, N2000 6510-) ;</p> <p>* Aulnaies-frênaies à hautes herbes des bords de ruisseaux et rivières à eaux lentes des QUERCO ROBORIS - FAGETEA SYLVATICAIE, de l'Alnion incanae (CB 44.332, G1.2132, N2000 91E0*- , ZNIEFF) ;</p>
<p><b>Espèces végétales à enjeux présentes</b></p>	<p><b>Patrimoniales</b> : Berle dressée, , Potamot dense, Lentille d'eau à trois sillons, Lindernie rampante, Oenanthe faux boucage, Renouée douce, Sagittaire à feuilles en cœur, Pigamon jaune</p> <p><b>Remarquables</b> : Peuplier blanc, Potamot noueux, , Orpin pourpier, Rubanier émergé, Grande cigüe, Souchet vigoureux</p>
<p><b>Espèces animales à enjeux présentes</b></p>	<p><b>Oiseaux</b> : 4 espèces contactées dont 3 patrimoniales : (Martin-pêcheur d'Europe, Faucon crécerelle et Mouette rieuse,)</p> <p><b>Libellules</b> : Caloptéryx vierge</p>
<p><b>Espèces exotiques envahissantes présentes</b></p>	<p>Érable negundo, Élodée à feuilles étroites, Berce du Caucase (prioritaire), Lentille d'eau minuscule, Ragondin</p>
<p><b>Menaces potentielles</b></p>	<p>* Pollution (rivière surtout) ;</p> <p>* Fermeture des milieux (bordure de rivière, mares) ;</p> <p>* Artificialisation des prairies (amendements, surpâturage) ;</p> <p>* Espèces exotiques envahissantes (surtout Berce du Caucase) ;</p>
<p><b>Commentaires sur les enjeux</b></p>	<p>* Enjeux en termes d'espèces et d'habitats surtout dans la rivière et ses bordures ;</p> <p>* espèces remarquables souvent en faible voire très faible effectif (Lindernie rampante, Pigamon jaune, Potamot dense) ;</p> <p>* Habitats parfois peu caractérisés, peu riches en espèces constitutives ;</p> <p>* Habitats parfois ponctuels ou en mosaïque ;</p> <p>* Les prairies de fauche méso-hygrophiles présentent pour le moment assez peu d'intérêt car elles sont issues de traitements et ré-ensemencement (1979) ; elles sont exploitées un peu moins intensivement depuis les années 2010 ;</p>

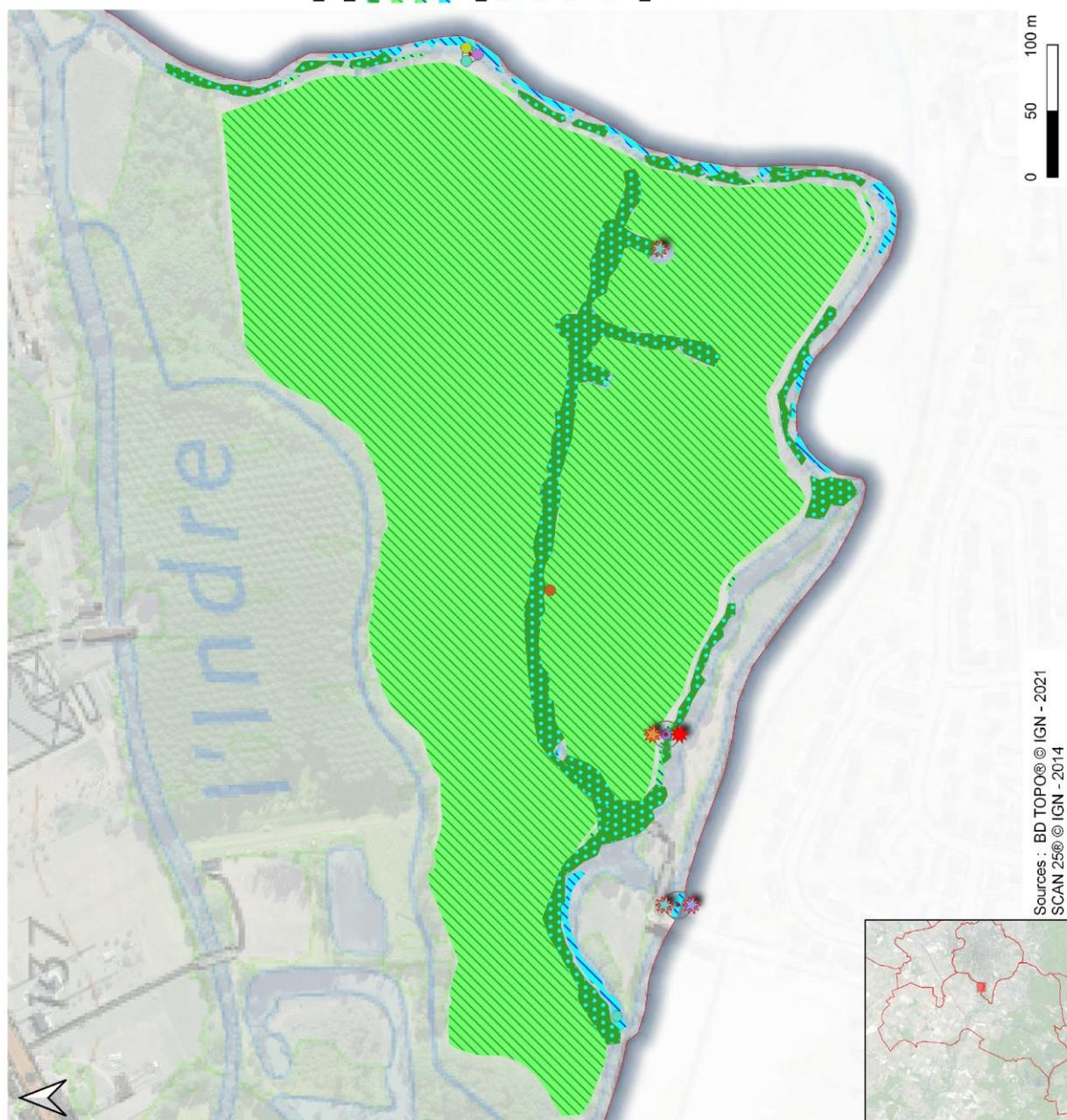
### Points de vigilance et d'amélioration en lien avec la gestion

Préserver des rives ouvertes et ensoleillées mais aussi de la ripisylve naturelle ;  
Dans les prairies éviter amendements et herbicides ; effectuer plutôt une fauche semi-tardive (mi-juin) avec si possible zones et/ou bandes -refuge ; le pâturage doit rester extensif (< 1 ugb/ha) ;  
Ré-ouvrir les mares existantes et les protéger du piétinement des chevaux (elles sont petites) ;  
Lutter contre les espèces invasives, surtout la Berce du Caucase qui est aussi dangereuse pour le public (zones de promenade) ;  
Contrôle et gestion de la qualité des eaux de la rivière ;



## Cartographie des habitats naturels simplifiés - Secteur de Prairie de Valançay

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de  
Châteauroux Métropole



### Légende

#### Habitats naturels

- Boisements humides ou mésophylophiles
- Végétations herbacées mésophiles
- Végétations herbacées humides ou mésophylophiles
- Végétations amphibies et aquatiques

#### Flore invasive

- Berce du Caucase
- Éiодée à feuilles étroites
- Érable negundo
- Lentille d'eau minuscule

#### Flore patrimoniale

- Lindernie rampante
- Oenanthe faux boucage
- Pigamon jaune
- Potamot dense
- Renouée douce
- Sagittaire à feuilles en cœur



Sources : BD TOPO® © IGN - 2021  
SCAN 25® © IGN - 2014

Carte simplifiée des habitats naturels sur le site « Prairie de Valançay »

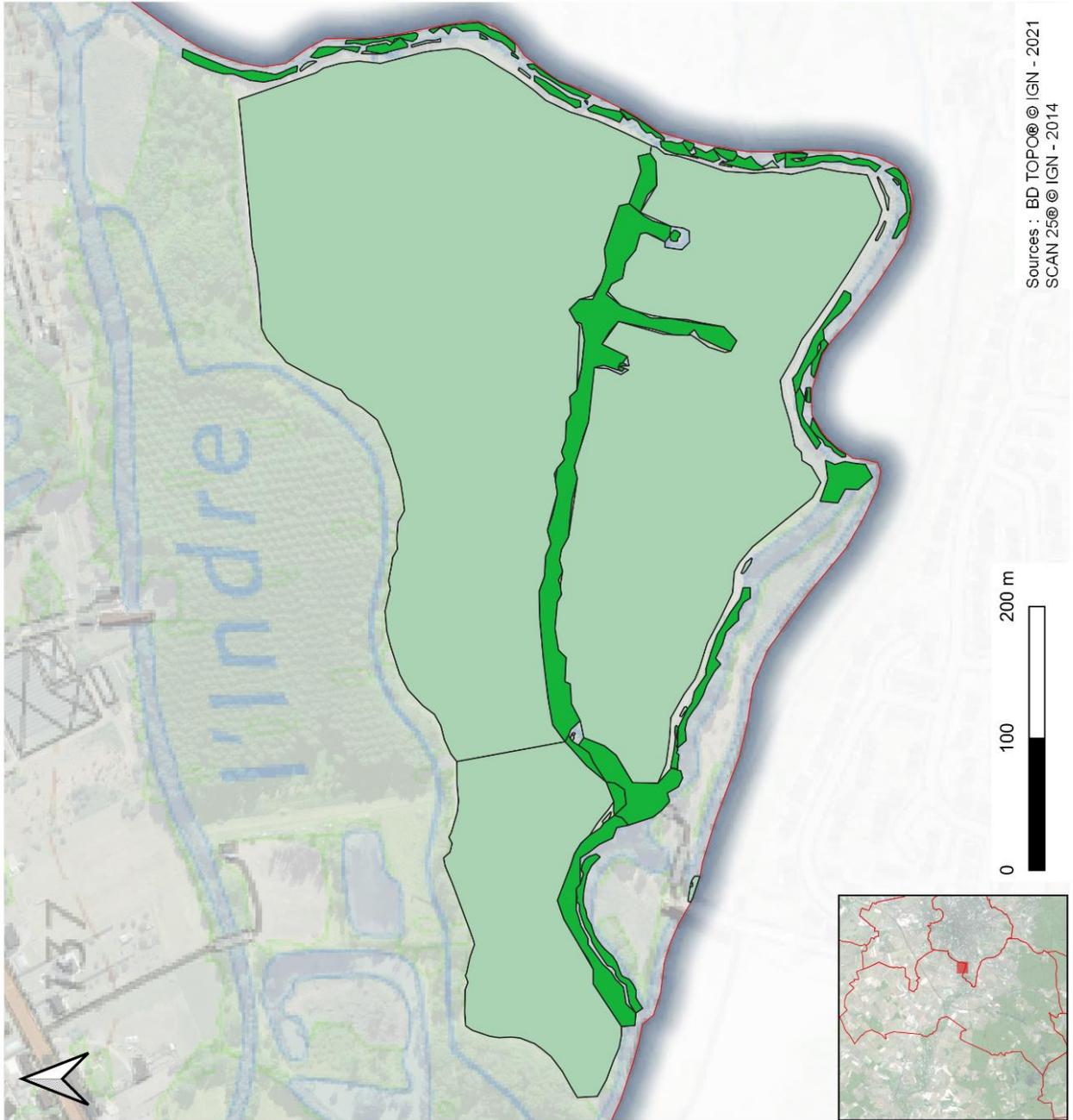
## Cartographie des enjeux écologiques - Secteur de Prairie de Valançay

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de  
Châteauroux Métropole

### Légende

#### Enjeux écologiques

- Moyen
- Fort



Sources : BD TOPO® © IGN - 2021  
SCAN 25® © IGN - 2014



Synthèse des enjeux au niveau du site « Prairie de Valançay »

## 12.1.2 Prairie de Bel Air

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Saint-Maur
Dates de passage	21/03, 10, 20 et 29/06, 18/07 et 07/10
Nom du site si existant	Prairie de Bel-Air
Présentation du site	
Surface approximative	25 ha
Usages	Exploitation agricole, plusieurs usages
Propriétaire	Commune
Gestionnaire	Commune
	
Enjeux écologiques du site	
<b>Habitats présents</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Végétations non enracinées, flottantes et annuelles des eaux stagnantes à faiblement courantes des LEMNETEA MINORIS, plusieurs alliances dont Couvertures de Lemnacées et Colonies d'Utriculaires (CB 22.41-, C1.2-, N2000 3150-, ZNIEFF sc) ;</li> <li>* Végétations enracinées immergées des pièces d'eau des POTAMETEA PECTINATI (CB 22.42, C1.3, N2000 3150-, ZNIEFF sc) ;</li> <li>* Végétations des rivières mésotrophes ou eutrophes des POTAMETEA PECTINATI, plusieurs alliances (CB 24.4-, C2.1, N2000 3260-, ZNIEFF sc) ;</li> <li>* Roselières dominées par des héliophytes des PHRAGMITO AUSTRALIS-MAGNOCARICETEA ELATAE (CB 53.1-, ZNIEFF sc)</li> <li>* Végétations basses d'héliophytes des bords des eaux fluentes des GLYCERO FLUITANTIS - NASTURTIETEA OFFICINALIS (CB 53.4, C3.11) ;</li> <li>* Végétations rarement fauchées ou pâturées voire abandonnées structurées par de grandes herbes à larges feuilles des FILIPENDULO ULMARIAE - CONVULVULETEA SEPIUM, ourlets des cours d'eau du Convolvulion sepium (CB 37.71, E5.41, N2000 6430-4 sc, ZNIEFF sc) ;</li> <li>* Végétations prairiales mésophiles pâturées (CB 38.1, E2.1)</li> <li>* Végétations de prairies mésophiles régulièrement fauchées des ARRHENATHERETEA ELATIORIS, de l'Arrhenatherion elatioris (CB 38.22, E2.22-, N2000 6510-)</li> <li>* Boisements courtement inondés dominés par l'Aulne et le Frêne, riverains des rivières à eaux lentes, à strate herbacée mélangeant des espèces mésohygrophiles et des espèces mésophiles et nitrophiles des QUERCO ROBORIS-FAGETEA SYLVATICAE, de l'Alnion incanae (CB 44.332, G2132, N2000 91E0*-, ZNIEFF) ;</li> <li>* Friches nitrophiles des ARTEMISIETEA VULGARIS (CB 87.1, E5.1/11.53)</li> </ul>

<b>Espèces végétales à enjeux présentes</b>	<b>Patrimoniales</b> : Fritillaire pintade (en danger d'extinction dans la région, PR, ZN) , Scille d'automne (PR, ZN) , Renouée douce (ZN) ;
<b>Espèces animales à enjeux présentes</b>	<b>Oiseaux</b> : Héron pourpré et Martin-pêcheur d'Europe <b>Chiroptères</b> : Colonie de 50 Murins de Daubanton sous le pont sur l'Indre.
<b>Espèces exotiques envahissantes présentes</b>	Elodée à feuilles étroites, Lentille d'eau minuscule, Renouée du Japon, Aster lancéolé
<b>Menaces potentielles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Pollutions diverses dûes au fait que l'on soit en zone urbaine (pollution des eaux, déchets divers, décharges "sauvages" ...) ;</li> <li>* Pollution des eaux de la rivière et de ses bras qui peut provenir de l'amont ;</li> <li>* Pression des usages humains sur certaines zones (piétinement, parking...) ;</li> <li>* Anthropisation et artificialisation des milieux : plantation d'espèces végétales ornementales, espèces invasives, intensification de l'entretien des prairies et d'autres milieux... ;</li> </ul>
<b>Commentaires sur les enjeux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Quelques enjeux plutôt en terme d'habitats, notamment ceux liés aux milieux humides et aquatiques : herbiers aquatiques et amphibiens, boisements humides ;</li> <li>* Un enjeu tout de même en termes d'espèces végétales : la Fritillaire pintade, inféodée aux grandes vallées alluviales et en régression certaine, dûe à la raréfaction de ses milieux de prédilection ; elle est régulièrement notée ici, dans certaines zones humides des prairies ou en boisement clair ;</li> <li>* Les enjeux relatifs aux prairies "de fauche" sont modestes car elles comportent peu d'espèces remarquables et sont assez artificialisées (semées, très entretenues) ; leur hétérogénéité (zones très humides à très sèches) est cependant intéressante et favorable à la biodiversité ;</li> <li>* L'habitat "Forêt riveraine à Frênes et Aulnes", situé juste au nord du Château des Planches est un milieu naturel tendant à disparaître suite à la plantation quasi systématique de peupliers le long des petites rivières ;</li> </ul>
<b>Points de vigilance et d'amélioration en lien avec la gestion</b>	
<p>Proscrire tout drainage et le calibrage de la rivière ; les prairies doivent pouvoir jouer leur rôle de "tampon" et voir leur taux d'humidité varier au cours d'une année ;</p> <p>Lutter contre les espèces invasives notamment les Renouées exotiques qui sont déjà très envahissantes ici et forment d'importants peuplements monospécifiques au détriment d'espèces indigènes ;</p> <p>Règles et contrôle de la fréquentation par le public : création de zones "refuges" pour la faune et la flore, contrôle des déchets, du feu, du bruit, des chiens...</p> <p>Proscrire tout amendement, ré-ensemencement et fertilisation des prairies ; y préconiser une fauche tardive (fin juin-début juillet) et y aménager seulement des sentiers de promenade plus régulièrement entretenus, tout cela pour participer à leur "re-naturalisation" progressive ;</p> <p>Conserver les boisements humides naturels "en l'état" ;</p> <p>Contrôler régulièrement la qualité des eaux ;</p>	
 <p>CHÂTEAUROUX Métropole</p>	 <p>Indre Nature</p> <p>biotope</p>

Cartographie des habitats naturels simplifiés  
- Secteur de Prairie communale Bel-Air

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de  
Châteauroux Métropole

**Légende**

**Habitats naturels**

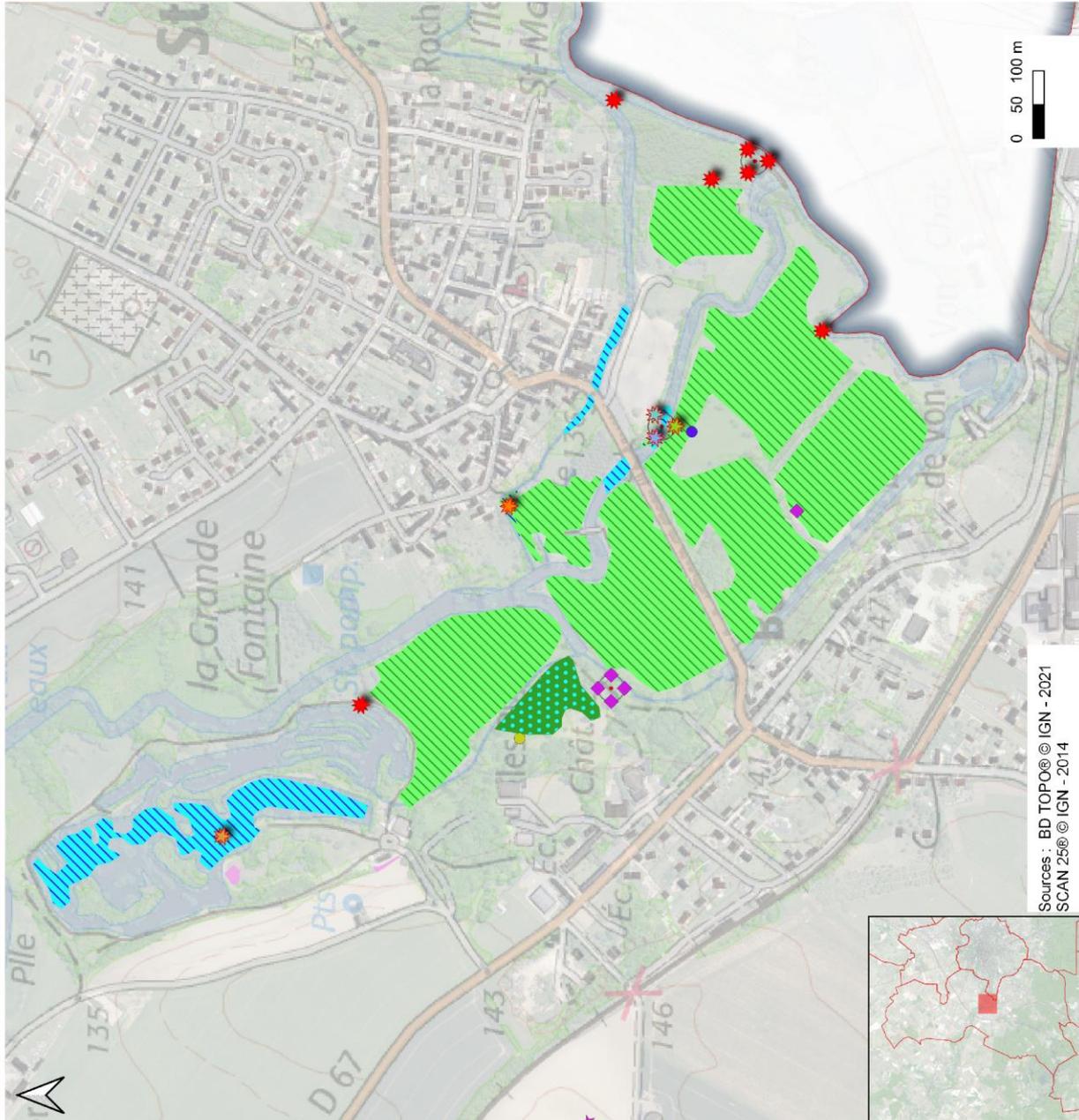
-  Boisements humides ou mésophylophiles
-  Végétations herbacées mésophiles
-  Végétations herbacées humides ou mésophylophiles
-  Végétations amphibies et aquatiques
-  Milieux fortement anthropiques ou cultivés

**Flore invasive**

-  Aster lancéolé
-  Berce du Caucase
-  Étiolée à feuilles étroites
-  Érable negundo
-  Lentille d'eau minuscule
-  Renouée du Japon

**Flore patrimoniale**

-  Fritillaire Pintade
-  Isardie des marais
-  Orchis pyramidal
-  Renouée douce
-  Scille d'automne



Sources : BD TOPO® © IGN - 2021  
SCAN 256® © IGN - 2014

Carte simplifiée des habitats naturels sur le site « Prairie de Bel Air »

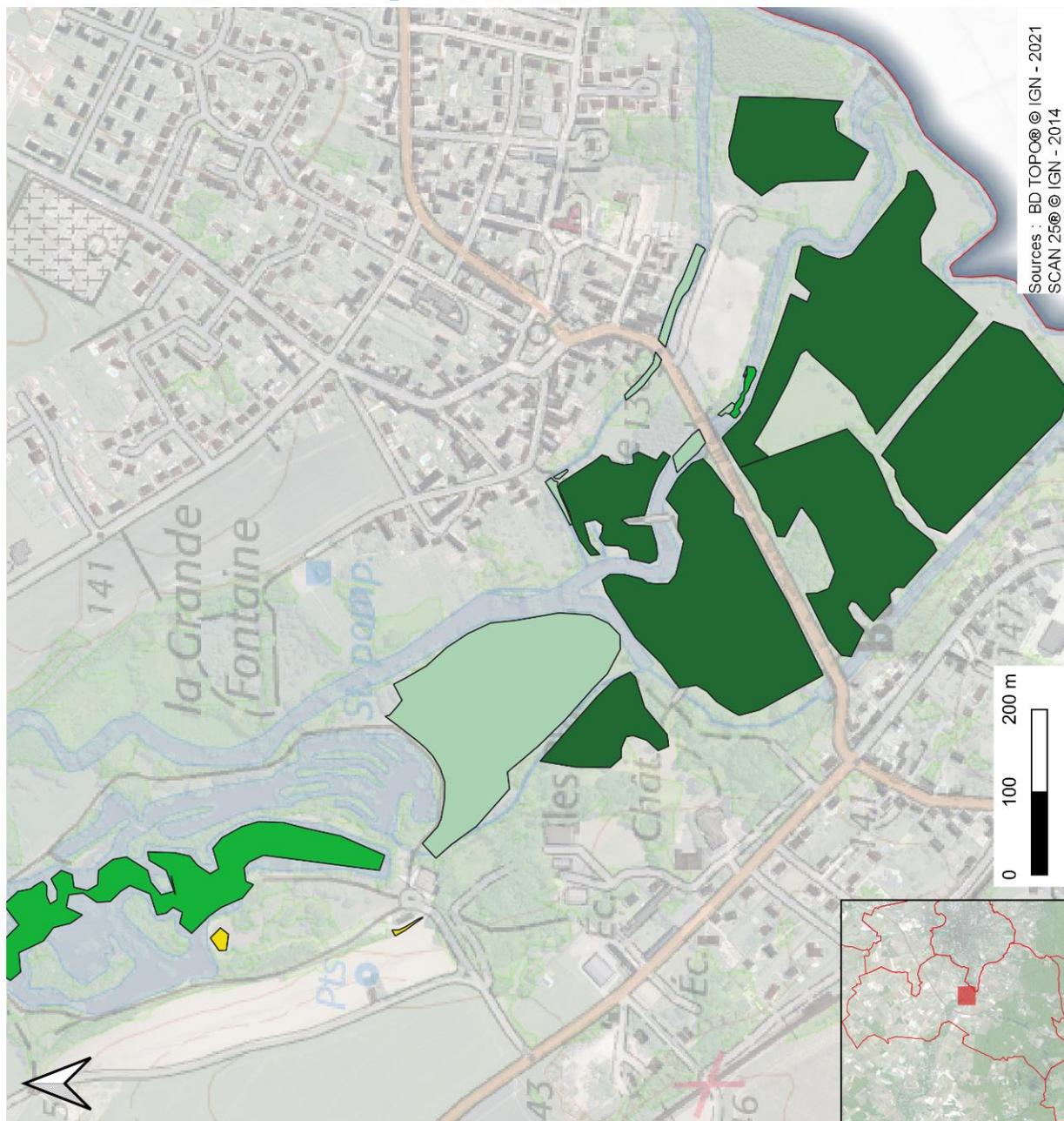
## Cartographie des enjeux écologiques - Secteur de Prairie communale Bel-Air

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de  
Châteauroux Métropole

### Légende

#### Enjeux écologiques

- Faible
- Moyen
- Fort
- Très fort



Synthèse des enjeux au niveau du site « Prairie de Bel Air »

### 12.1.3 Bassin communal de Cap Sud

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Saint-Maur
Dates de passage	10 et 11/01, 15 et 24/03, 22/05, 07/07, 17/08, 1 et 16/09, 1 et 11/10, 1, 5 et 21/11, 2 et 9/12
Nom du site si existant	Bassin communal à Cap Sud
Présentation du site	
Surface approximative	1,4 ha
Usages	Stockage des eaux, réservoir de biodiversité
Propriétaire	Agglomération
Gestionnaire	Agglomération
	
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Herbiers des eaux stagnantes ou faiblement courantes mésotrophes à eutrophes des POTAMETEA PECTINATI, <i>Potamion pectinati</i> (CB 22.422 ; C1.232 ; ZNIEFF sc) ;</li> <li>* Roselières hautes des bords des eaux à faible variation de niveau des PHRAGMITO AUSTRALIS - MAGNOCARICETEA ELATAE, du <i>Phragmition communis</i> (CB 53.12/53.13 ; ZNIEFF sc) ;</li> <li>* Roselières hautes des bords des eaux à faible variation de niveau des PHRAGMITO AUSTRALIS - MAGNOCARICETEA ELATAE, jonchaie des bas-marais eutrophisés de l'Agropyro-Rumicion cristati (CB 53.5, D5.3) ;</li> <li>* Prairies régulièrement fauchées ou gyrobroyées des ARRHENATHERETEA ELATIORIS, de l'<i>Arrhenatherion elatioris</i> (CB 38.22, E2.22, N2000 6510) ;</li> <li>* Bordures de haies plantées (CB 84.2) ;</li> <li>* Friches nitrophiles des ARTEMISIETEA VULGARIS (CB 87.1, E5.1/1.53) ;</li> </ul>
Espèces végétales à enjeux présentes	<b>Patrimoniales</b> : Orchis pyramidal, Gaillet aquatique Spirante d'automne (à proximité)
Espèces animales à enjeux présentes	<b>Oiseaux</b> : 1 espèce nicheuse patrimoniale : Cisticole des joncs <b>Libellules</b> : Naïade au corps vert ( <i>Erythromma viridulum</i> ) <b>Orthoptères</b> : Conocéphale des roseaux
Espèces exotiques envahissantes présentes	Ragondin

<b>Menaces potentielles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Bassin de rétention donc pollution (par ruissellement : parkings, entrepôts... ; déchets divers...);</li> <li>* Sensible aux variations de niveau d'eau (assèchement notamment) ;</li> <li>* possibilité d'espèces invasives (proximité de zone urbanisée très fréquentée) ;</li> </ul>
<b>Commentaires sur les enjeux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Peu d'enjeux floristiques, que ce soit en termes de flore remarquable ou d'habitats ;</li> <li>Enjeu fort sur la conservation des oiseaux et des insectes</li> </ul>
<b>Points de vigilance et d'amélioration en lien avec la gestion</b>	
<p>Conserver si possible toujours le site en eau ;          Surveiller l'arrivée des espèces exotiques envahissantes ;          Limiter la pollution (filtres, ramassage manuel...) ;          Ne pas laisser les arbres (saules) fermer le milieu humide, les éliminer s'ils deviennent dominants ;</p>	
 <p>CHÂTEAURoux Métropole</p>	 <p>Indre Nature</p>  <p>biotope</p>

**Cartographie des habitats naturels simplifiés  
- Secteur de Bassin communal Cap sud**

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de  
Châteauroux Métropole

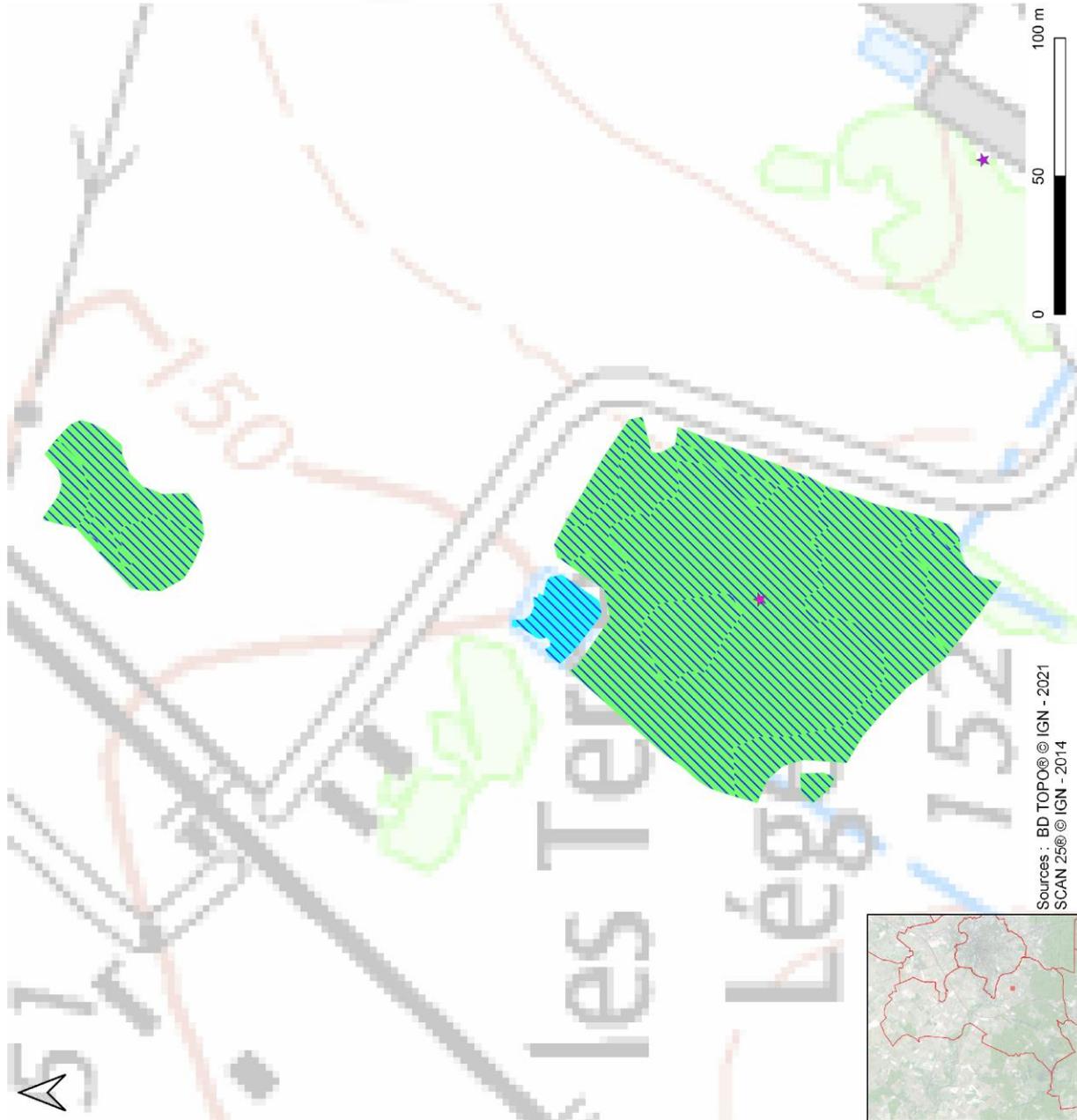
**Légende**

**Habitats naturels**

-  Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles
-  Végétations amphibies et aquatiques

**Flore patrimoniale**

-  Orchis pyramidal
-  Spirranthe d'automne



Carte 10. Carte simplifiée des habitats naturels sur le site « Bassin communal Cap Sud »

## Cartographie des enjeux écologiques - Secteur de Bassin communal Cap sud

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de  
Châteauroux Métropole

### Légende

#### Enjeux écologiques

- Faible
- Moyen
- Fort



Carte 11. Synthèse des enjeux au niveau du site « Bassin communal Cap Sud »

### 12.1.4 Prairies des Tourneix

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Saint-Maur
Dates de passage	05/02, 26/04, 11, et 31/05, 15 et 23/06, 07/07
Nom du site si existant	Prairie des Tourneix
Présentation du site	
Surface approximative	64 ha
Usages	Circuit de Moto cross, parkings, friches, dépôts de matériaux
Propriétaire	Commune
Gestionnaire	Agglomération
	
Enjeux écologiques du site	
<b>Habitats présents</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Pelouses sèches siliceuses à annuelles naines de l'HELIANTHEMETERIA GUTTATI, de l'Helianthemetalia guttati, du Thero-Airion (CB 35.21, E1.91)</li> <li>* Prairies méso-hygrophiles régulièrement gyrobroyées de l'ARRHENATHERETERIA ELATIORIS (CB 38.22, E2.22, N2000 6510-)</li> <li>* Friches nitrophiles sur sites peu entretenus ou laissés à l'abandon de l'ARTEMISIETERIA VULGARIS (CB 87.1, E5.1/?)</li> <li>* Gazons des bords d'étangs ou de mares exondés du JUNCETERIA BUFONII (CB 22.32, C3.511, N2000 3130-3, ZNIEFF)</li> <li>* Roselières du PHRAGMITO AUSTRALIS - MAGNOCARICETERIA ELATAE dans leur version basse (CB 53.14, C3.24) ou haute (CB 53.13, C3.23), habitats ponctuels</li> <li>* Prairies humides eutrophes de l'AGROSTIETERIA STOLONIFERA (CB 37.2, E3.4, ZNIEFF sc)</li> <li>* Fourrés basiphiles à acidiclinales des sols frais à secs du RHAMNO CATHARTICAE - PRUNETERIA SPINOSAE (CB 31.811, F3.111)</li> </ul>
<b>Espèces végétales à enjeux présentes</b>	<p><b>Patrimoniales</b> : Herbe de Saint-Roch (protégée, dét. ZNIEFF), Orchis pyramidal (protégée, dét. ZNIEFF) ;</p> <p>* Silène de France (En danger d'extinction en région CVDL, dét. ZNIEFF), Bartsie visqueuse (quasi menacée d'extinction dans la région CVDL, Gesse sans vrille (dét. ZNIEFF), Trèfle semeur (dét. ZNIEFF),</p> <p><b>Remarquables</b> : Gaudinie fragile (rare), Trèfle hybride (rare), Glycérie flottante (très rare) + 15 autres espèces très rares</p>

<b>Espèces animales à enjeux présentes</b>	<b>Oiseaux</b> : 6 espèces patrimoniales contactées (Alouette lulu, Pie-grièche écorcheur, Bruant jaune, Bruant proyer, Tarier pâtre et Linotte mélodieuse), 8 espèces nicheuses dont 5 sont patrimoniales
<b>Espèces exotiques envahissantes présentes</b>	Aster lancéolé
<b>Menaces potentielles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Milieux soumis à des remaniements profonds, potentiellement fréquents et aléatoires (réfection, déplacement, création de pistes) ;</li> <li>* Milieux soumis ponctuellement à une forte pression anthropique (stationnement de véhicules, déplacements, piétinements...);</li> <li>* Site utilisé (parfois ?) pour le dépôt de matériaux donc risques de pollutions, d'introduction d'espèces invasives (avérée), de modifications des caractéristiques édaphiques...</li> </ul>
<b>Commentaires sur les enjeux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Biodiversité floristique intéressante liée à la variété de milieux représentés (de très humides à très secs) et avec une gestion variée (très entretenus ou beaucoup moins...);</li> <li>* Quelques espèces végétales patrimoniales importantes (protection nationale, exceptionnelles en Centre Val de Loire)</li> </ul>
<b>Points de vigilance et d'amélioration en lien avec la gestion</b>	
<p>Espacer les tontes sur la pelouse tenant lieu de parking et entretien différencié sur les bordures ;          Conserver des espaces non entretenus qui tiendront lieu de refuge pour la faune et la flore ;          Ne pas drainer et conserver des zones humides ; éventuellement (re-)creuser quelques unes des mares existantes ;          Continuer à gyrobroyer une fois par an les prairies afin d'éviter l'enfrichement          Eviter les dépôts de matériaux ;</p>	
 <p>CHÂTEAURoux Métropole</p>	 <p>Indre Nature</p>  <p>biotope</p>

**Légende**

**Habitats naturels**

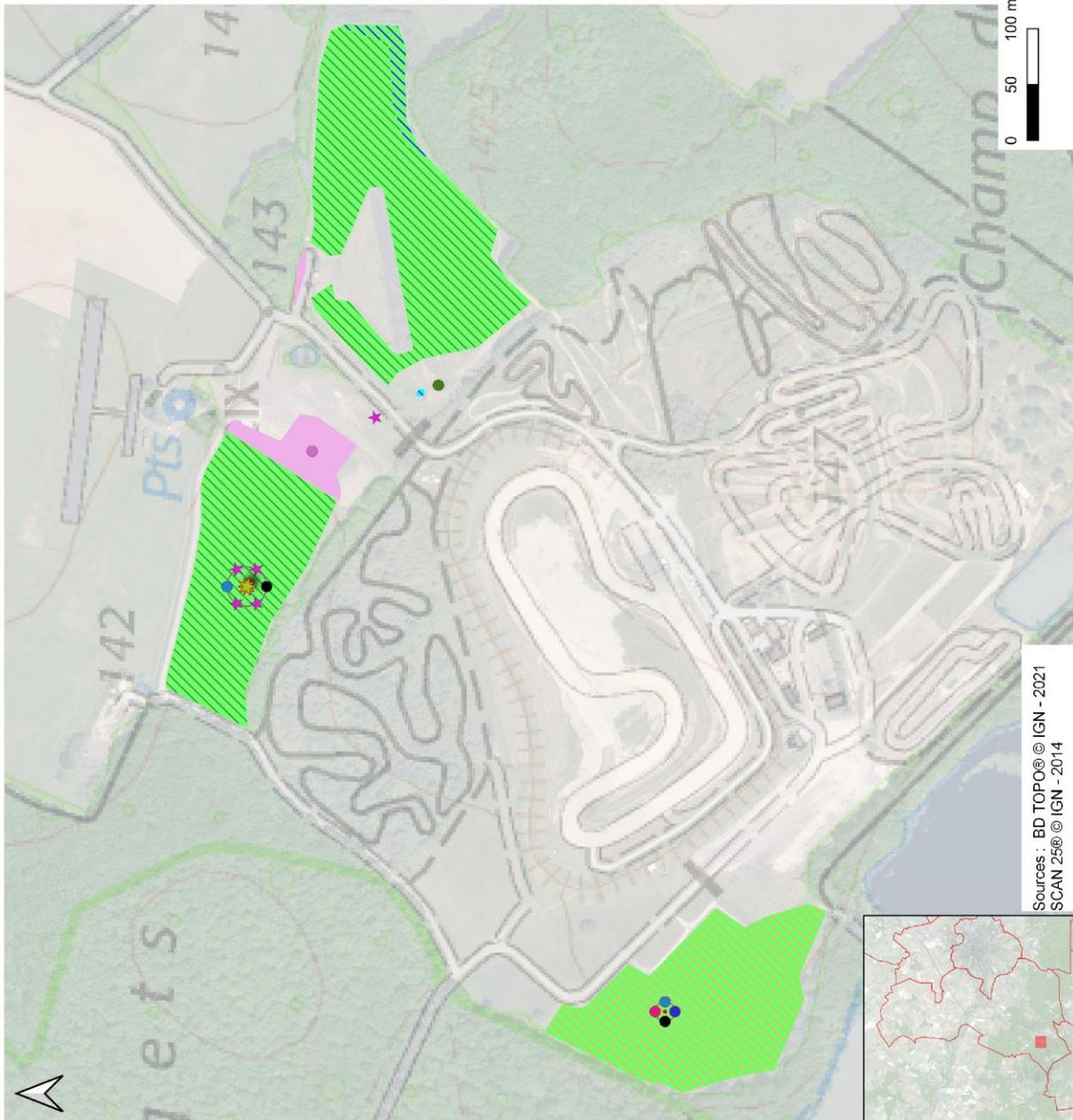
- Végétations herbacées sèches
- Végétations herbacées mésophiles
- Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles
- Végétations amphibies et aquatiques
- Milieux fortement anthropiques ou cultivés

**Flore invasive**

- Aster lancéolé

**Flore patrimoniale**

- Bartsie visqueuse
- Épiaire annuelle
- Gesse sans vrille
- Herbe de Saint-Roch
- Orchis pyramidal
- Silène de France
- Tréfle semeur



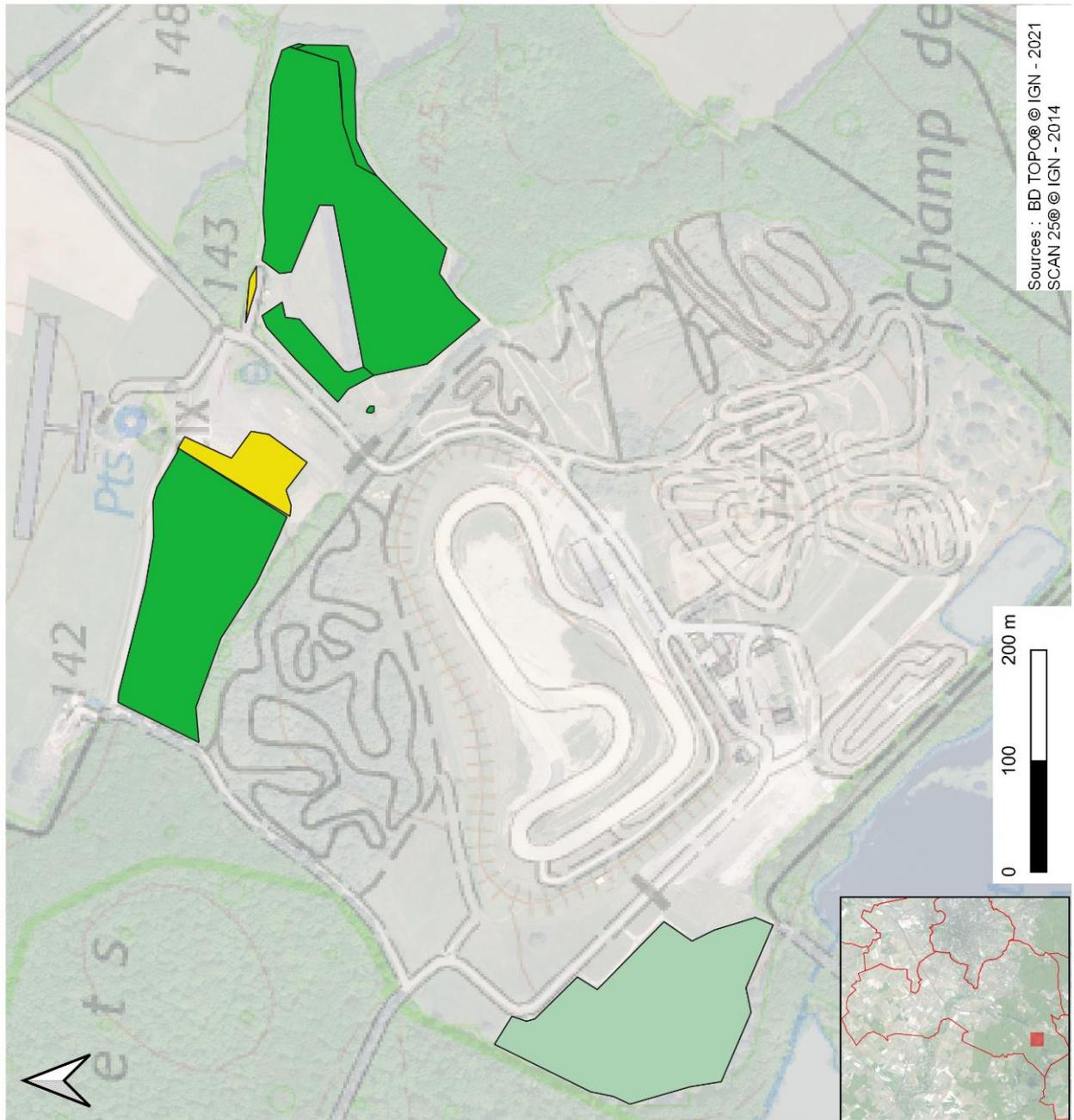
Carte simplifiée des habitats naturels sur le site « Prairie des Tourneix »

## Cartographie des enjeux écologiques - Secteur de Prairie communale Les Tourneix

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de  
Châteauroux Métropole

### Légende

Enjeux écologiques	
	Faible
	Moyen
	Fort



Synthèse des enjeux au niveau du site « Prairie des Tourneix »

## 12.1.5 Aérodrome

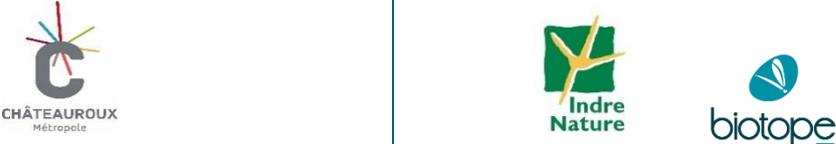
Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Saint-Maur
Dates de passage	04/04, 02/05, 02/06, 21/06, 28/06, 09/08, 12 e 14/09
Nom du site si existant	Aérodrome de Villers-les-Ormes
Présentation du site	
Surface approximative	11 ha
Usages	Aéronautique
Propriétaire	Commune
Gestionnaire	Agglomération
	
Enjeux écologiques du site	
<b>Habitats présents</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Pelouses sèches ouvertes semi-naturelles à annuelles rases des HELIANTHEMETEA GUTTATI, du Thero-Airion (CB 35.21, E1.91) ;</li> <li>* Prairies méso-xérophiles intensivement fauchées (tondues) des ARRHENATHERETEA ELATIORIS, de l'Arrhenatherion elatioris (CB 38.22, E2.221) ;</li> <li>* Végétations des sols régulièrement remaniés compagnes des cultures des STELLARIEAEA MEDIAE (CB 87.3, I1.3)</li> </ul>
<b>Espèces végétales à enjeux présentes</b>	<p><b>Patrimoniales</b> : Spiranthe d'automne, , Orchis bouffon</p> <p><b>Remarquables</b> : Héliantheme taché, Trèfle aggloméré, Trèfle strié, Trèfle semeur, Cerfeuil vulgaire à fruits glabres, Bleuet, Cotonnière naine, Muscari à grappes, Orobanche violette, Brunelle laciniée, Patience élégante, Scléranthe polycarpe</p>
<b>Espèces animales à enjeux présentes</b>	<p><b>Oiseaux</b> : 14 espèces nicheuses contactées dont 3 patrimoniales : Tourterelle des bois, Faucon crécerelle et Linotte mélodieuse</p> <p><b>Orthoptères</b> : Decticelle côtière et Criquet des jachères</p>
<b>Espèces exotiques envahissantes présentes</b>	Conyze du Canada en face du site (autre côté du chemin)
<b>Menaces potentielles</b>	Milieux déjà fortement anthropisés ; la menace essentielle est une augmentation de l'artificialisation (bétonnage, herbicides...) et de la fréquentation
<b>Commentaires sur les enjeux</b>	Quelques enjeux de conservation sur les espèces végétales annuelles de terrains siliceux ouverts qui pour certaines peuvent être rares voire extrêmement rares à l'échelle de la région

**Points de vigilance et d'amélioration en lien avec la gestion**

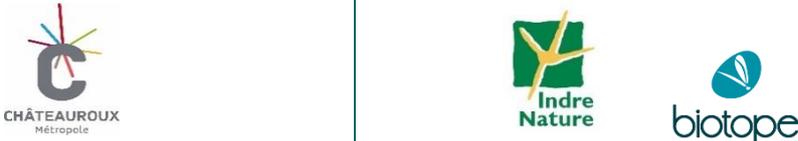
Proscrire toute artificialisation supplémentaire (herbicides notamment, re-ensemencement...);  
Dans la mesure du possible espacer légèrement les tontes sur les bordures



### 12.1.6 Friche de Cap Sud

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Saint-Maur
Dates de passage	03 et 19/05, 13/06
Nom du site si existant	Friches de Cap Sud
Présentation du site	
Surface approximative	1 ha
Usages	Aucun
Propriétaire	Agglomération
Gestionnaire	Agglomération
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Ourlet calcaire
Espèces végétales à enjeux présentes	<b>Patrimoniales</b> : Orchis bouffon, Orchis pyramidal
Espèces animales à enjeux présentes	<b>Oiseaux</b> : 5 espèces nicheuses et 3 patrimoniales (Milan noir, Hirondelle rustique, Tarier pâtre) <b>Reptiles</b> : Vipère aspic
Espèces exotiques envahissantes présentes	/
Menaces potentielles	Enfrichement, fermeture du milieu, artificialisation
Commentaires sur les enjeux	Milieu ouvert patrimonial assimilé à une pelouse calcaire en cours de fermeture
Points de vigilance et d'amélioration en lien avec la gestion	
Maintien du milieu ouvert par pâturage ou fauche tardive avec export	
	

## 12.1.7 Station d'épuration

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Saint-Maur
Dates de passage	11/04, 1 et 21/06
Nom du site si existant	Station d'épuration
Présentation du site	
Surface approximative	0,8 ha
Usages	Inconnu
Propriétaire	Commune
Gestionnaire	Commune
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Friche, chemins et grandes cultures
Espèces végétales à enjeux présentes	Patrimoniales : /
Espèces animales à enjeux présentes	<b>Oiseaux</b> : Oedicnème criard, Chevêche d'Athéna et Alouette des champs <b>Chiroptères</b> : Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Murin de Daubenton <b>Amphibiens</b> : Crapaud calamite
Espèces exotiques envahissantes présentes	/
Menaces potentielles	Fermeture des milieux ouverts
Commentaires sur les enjeux	Les oiseaux contactés sont typiques des milieux ouverts agricoles et ruraux traditionnels avec des haies, des prairies et des vergers. Prévoir des systèmes anti noyade dans les bassins et abreuvoirs. L'installation de nichoirs à Chevêche peut être envisagée. En effet, cet oiseau cavernicole est à la recherche de cavités pour nicher. Il peut rester piégé dans les abreuvoirs ou les cheminées par exemple, si celles-ci ne sont pas grillagées.
Points de vigilance et d'amélioration en lien avec la gestion	
<p>Maintien des haies, des prairies et des vergers existants. Replantation d'arbres et de haies. Système anti noyade pour protéger la Chevêche d'Athéna. Installation de nichoirs. Pour favoriser l'Oedicnème criard, maintenir des milieux ouverts, des jachères et des couverts agricoles bas. Diversifier les occupations du sol et limiter les apports en pesticides qui causent la raréfaction des proies</p>	
	

### 12.1.8 Etangs au sud-ouest

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Saint-Maur
Dates de passage	Plusieurs fois par mois, tous les mois
Nom du site si existant	Etangs sud
Présentation du site	
Surface approximative	1,5 km <sup>2</sup>
Usages	Pêche, chasse
Propriétaire	Privés
Gestionnaire	Privés
	
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Herbiers aquatiques, étangs eutrophes à mésotrophes, haies, boisements mésophiles ou secs, gazons amphibies des bords d'étangs, fourrés humides, roselières, phragmitaies, végétation héliophytes de bord des eaux
Espèces végétales à enjeux présentes	<b>Patrimoniales</b> : Isnardie des marais, Limnanthème faux-nénuphar, Trèfle jaunâtre, Primevère élevée, Bruyère à balais, Saule à oreillettes, Carum verticillé <b>Remarquables</b> : Écuelle d'eau,
Espèces animales à enjeux présentes	<b>Oiseaux</b> : 53 espèces nicheuses : Aigrette garzette, Bouscarle de Cetti, Fauvette des jardins, Foulque macroule, Fuligule milouin, Fuligule morillon, Grand Cormoran, Guifette moustac, Martin-pêcheur d'Europe, Milan noir, Nette rousse, Phragmite des joncs <b>Mammifères terrestres</b> : Écureuil roux <b>Chiroptères</b> : Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Sérotine commune, Noctule commune, Murin de Daubenton, <b>Coléoptères</b> : Gnorime vert <b>Amphibiens</b> : Grenouille commune <b>Reptiles</b> : Lézard des murailles, Lézard vert à deux raies <b>Libellules</b> : Épithèque bimaquée, Aesche isocèle: <b>Orthoptères</b> : Grillon des marais
Espèces exotiques envahissantes présentes	Ragondin
Menaces	Intensification des pratiques
Commentaires sur les enjeux	Enjeux botanique et entomologique très forts avec présence d'espèces protégées et znieff et des habitats remarquables

**Points de vigilance et d'amélioration en lien avec la gestion**

Maintien des pratiques actuelles,  
maintien des herbiers aquatiques et du marnage naturel des étangs



### 12.1.9 Bois de Villechaise

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Saint-Maur
Dates de passage	14, 20, 21 et 28/06
Nom du site si existant	Bois de Villechaise
Présentation du site	
Surface approximative	30 ha
Usages	Inconnu
Propriétaire	Privés
Gestionnaire	Privés
	
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	41.2 Chênaies-Charmaies
Espèces végétales à enjeux présentes	Patrimoniales : /
Espèces animales à enjeux présentes	Chiroptères : Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle commune
Espèces exotiques envahissantes présentes	/
Menaces potentielles	Intensification des pratiques sylvicoles
Commentaires sur les enjeux	Enjeu moyen pour la faune, en particulier pour les chauves-souris
Points de vigilance et d'amélioration en lien avec la gestion	
Maintien des pratiques actuelles	
	 

## 12.1.10 Bois des Clos

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Saint-Maur
Dates de passage	12/01, 14 et 21/06
Nom du site si existant	Bois des Clos
Présentation du site	
Surface approximative	105 ha
Usages	Inconnu
Propriétaire	Privés
Gestionnaire	Privés
	
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	41 Forêts caducifoliées
Espèces végétales à enjeux présentes	Patrimoniales : /
Espèces animales à enjeux présentes	<b>Chiroptères</b> : Murin à oreilles échancrées, Pipistrelle de Kuhl, Murin à moustaches, Pipistrelle commune, Barbastelle d'Europe, Oreillard gris et Sérotine commune <b>Libellules</b> : Libellule déprimée <b>Lépidoptères</b> : Nacré de la Ronce
Espèces exotiques envahissantes présentes	/
Menaces potentielles	Intensification des pratiques
Commentaires sur les enjeux	Enjeux forts pour les chauves-souris
Points de vigilance et d'amélioration en lien avec la gestion	
Maintien des pratiques actuelles	
	 

## 13 Annexes

### 13.1 Flore

Les espèces patrimoniales sont indiquées en caractères gras

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Érable champêtre	<i>Acer campestre</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Érable negundo	<i>Acer negundo</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X	X	
Érable sycomore	<i>Acer pseudoplatanus</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Achillée sternutatoire	<i>Achillea ptarmica</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X	X	
<b>Thé d'Europe</b>	<b><i>Aegonychon purpurocaeruleum</i></b>	-	-	-	-	-	-	<b>Oui</b>	<b>R</b>			<b>X</b>
Aigremoine	<i>Agrimonia eupatoria</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Agrostide des chiens	<i>Agrostis canina</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Agrostide capillaire	<i>Agrostis capillaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Agrostide stolonifère	<i>Agrostis stolonifera</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Faux vernis du Japon	<i>Ailanthus altissima</i>	-	-	-	-	-	-	-	R			X
Canche caryophyllée	<i>Aira caryophyllea</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Canche printanière	<i>Aira praecox</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Bugle rampante	<i>Ajuga reptans</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Plantain d'eau à feuilles lancéolées	<i>Alisma lanceolatum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Grand plantain d'eau	<i>Alisma plantago-aquatica</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X
Ail des vignes	<i>Allium vineale</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Aulne glutineux	<i>Alnus glutinosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	
Vulpin genouillé	<i>Alopecurus geniculatus</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		X
Guimauve officinale	<i>Althaea officinalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X	X	X
Amarante livide	<i>Amaranthus blitum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Ambrosie élevée	<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	-	-	-	-	-	-	-	R			X
<b>Orchis bouffon</b>	<b><i>Anacamptis morio</i></b>	-	-	-	-	<b>NT</b>	-	-	<b>AR</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
<b>Orchis à fleurs lâches</b>	<b><i>Anacamptis laxiflora</i></b>	-	-	PR	-	LC	-	Oui	AR			X
<b>Orchis pyramidal</b>	<b><i>Anacamptis pyramidalis</i></b>	-	-	PR	-	LC	-	Oui	R	X	X	X
Andryale à feuilles entières	<i>Andryala integrifolia</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Anémone des bois	<i>Anemone nemorosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Angélique sauvage	<i>Angelica sylvestris</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Brome stérile	<i>Anisantha sterilis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Flouve odorante	<i>Anthoxanthum odoratum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Cerfeuil vulgaire à fruits glabres	<i>Anthriscus caucalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Cerfeuil des bois	<i>Anthriscus sylvestris</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Anthyllide vulnérable	<i>Anthyllis vulneraria</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Alchémille des champs	<i>Aphanes arvensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Ancolie vulgaire	<i>Aquilegia vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X	X	X
Grande bardane	<i>Arctium lappa</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Sabline à feuilles de serpolet	<i>Arenaria serpyllifolia</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Fromental élevé	<i>Arrhenatherum elatius</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Ray-grass français	<i>Arrhenatherum elatius</i> subsp. <i>elatius</i>	-	-	-	-	-	-	-		X		
Armoise commune	<i>Artemisia vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Asperge officinale	<i>Asparagus officinalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X	X	
Asphodèle blanc	<i>Asphodelus albus</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X		X
Capillaire des murailles	<i>Asplenium trichomanes</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Arroche hastée	<i>Atriplex prostrata</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Barbarée commune	<i>Barbarea vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Pâquerette	<i>Bellis perennis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Berle dressée	<i>Berula erecta</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Épiaire officinale	<i>Betonica officinalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Bident feuillé	<i>Bidens frondosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Bident trifolié	<i>Bidens tripartita</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
<b>Chlorette</b>	<b><i>Blackstonia perfoliata</i></b>	-	-	-	-	-	-	Oui	R	X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
	<i>Brachypodium pinnatum</i>	-	-	-	-	-	-	-		X		
Brachypode des rochers	<i>Brachypodium rupestre</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Brachypode des bois	<i>Brachypodium sylvaticum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Brize intermédiaire	<i>Briza media</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		X
Brome variable	<i>Bromus commutatus</i>	-	-	-	-	-	-	-		X		
Brome mou	<i>Bromus hordeaceus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Bryone dioïque	<i>Bryonia dioica</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Callitriche des marais	<i>Callitriche stagnalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Callune	<i>Calluna vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	
Campanule raiponce	<i>Campanula rapunculus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Capselle bourse-à-pasteur	<i>Capsella bursa-pastoris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Cardamine hérissée	<i>Cardamine hirsuta</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Cardamine des prés	<i>Cardamine pratensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	X
Laïche déprimée	<i>Carex demissa</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Laïche écartée	<i>Carex divulsa</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Laïche raide	<i>Carex elata</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Laïche glauque	<i>Carex flacca</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Laïche hérissée	<i>Carex hirta</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Laïche Patte-de-lièvre	<i>Carex leporina</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Laïche cuivrée	<i>Carex otrubae</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Laïche à pilules	<i>Carex pilulifera</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Laïche faux-souchet	<i>Carex pseudocyperus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Laïche espacée	<i>Carex remota</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Laïche des rives	<i>Carex riparia</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Laïche en épis	<i>Carex spicata</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		X
Laïche des bois	<i>Carex sylvatica</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Laïche vésiculeuse	<i>Carex vesicaria</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Charme	<i>Carpinus betulus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Centauree de Debeaux	<i>Centaurea decipiens</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Centauree jacée	<i>Centaurea jacea</i>	-	-	-	-	-	-	-		X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Petite centaurée commune	<i>Centaureum erythraea</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X
<b>Céphalanthère à feuilles étroites</b>	<b><i>Cephalanthera longifolia</i></b>	-	-	PR		LC		Oui	RR	X	X	X
Céraiste commune	<i>Cerastium fontanum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Céraiste aggloméré	<i>Cerastium glomeratum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Céraiste nain	<i>Cerastium pumilum</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Cornifle nageant	<i>Ceratophyllum demersum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
<b>Peucedan Herbe aux cerfs</b>	<b><i>Cervaria rivini</i></b>	-	-	-	-	-	-	Oui	R	X		X
Petite linaire	<i>Chaenorhinum minus subsp. minus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Grande chélidoine	<i>Chelidonium majus</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	
Chénopode blanc	<i>Chenopodium album</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Cirse des champs	<i>Cirsium arvense</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Cirse des marais	<i>Cirsium palustre</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Cirse commun	<i>Cirsium vulgare</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Clématite des haies	<i>Clematis vitalba</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	
Colchique d'automne	<i>Colchicum autumnale</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Grande cigüe	<i>Conium maculatum</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X	X	
Liseron des champs	<i>Convolvulus arvensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Liset	<i>Convolvulus sepium</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Coronille changeante	<i>Coronilla varia</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Noisetier	<i>Corylus avellana</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	
Aubépine à deux styles	<i>Crataegus laevigata</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Aubépine à un style	<i>Crataegus monogyna</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Crépide capillaire	<i>Crepis capillaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Crépide hérissée	<i>Crepis setosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Gaillet croisettes	<i>Cruciata laevipes</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Bleuet	<i>Cyanus segetum</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Souchet vigoureux	<i>Cyperus eragrostis</i>	-	-	-	-	-	-	-	RRR	X		
Souchet brun	<i>Cyperus fuscus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
<b>Cytise faux lotier</b>	<b><i>Cytisus lotoides</i></b>	-	-	-	-	-	-	Oui	RR	X		
Genêt à balai	<i>Cytisus scoparius</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
<b>Orchis de Fuchs</b>	<b><i>Dactylorhiza fuchsii</i></b>	-	-	-	-	LC	-	Oui	RRR			X
Danthonie	<i>Danthonia decumbens</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Stramoine	<i>Datura stramonium</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Carotte sauvage	<i>Daucus carota</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Canche cespiteuse	<i>Deschampsia cespitosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Oeillet velu	<i>Dianthus armeria</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Sceau de Notre Dame	<i>Dioscorea communis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Cabaret des oiseaux	<i>Dipsacus fullonum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Inule fétide	<i>Dittrichia graveolens</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR			X
Drave de printemps	<i>Draba verna</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Échinochloé Pied-de-coq	<i>Echinochloa crus-galli</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Vipérine commune	<i>Echium vulgare</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X
Scirpe des marais	<i>Eleocharis palustris</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		X
Élodée à feuilles étroites	<i>Elodea nuttallii</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X		
Chiendent commun	<i>Elytrigia repens</i>	-	-	-	-	-	-	-		X		
Épilobe hérissé	<i>Epilobium hirsutum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	X
Épilobe de Lamy	<i>Epilobium tetragonum subsp. lamyi</i>	-	-	-	-	-	-	-		X		
Prêle des champs	<i>Equisetum arvense</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Bruyère cendrée	<i>Erica cinerea</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
<b>Bruyère à balais</b>	<b><i>Erica scoparia</i></b>	-	-	-	-	-	-	Oui	AR	X		
Vergereffe annuelle	<i>Erigeron annuus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Conyze du Canada	<i>Erigeron canadensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Érodium à feuilles de cigue	<i>Erodium cicutarium</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Vesce hérissée	<i>Ervilia hirsuta</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Lentillon	<i>Ervum tetraspermum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Chardon Roland	<i>Eryngium campestre</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	X
Fusain d'Europe, Bonnet-d'évêque	<i>Euonymus europaeus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Eupatoire à feuilles de chanvre	<i>Eupatorium cannabinum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Euphorbe petit-cyprès	<i>Euphorbia cyparissias</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X
	<i>Euphorbia exigua</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
	<i>Euphorbia helioscopia</i> subsp. <i>helioscopia</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
<b>Euphorbe d'Irlande</b>	<b><i>Euphorbia hyberna</i></b>	-	-	-	-	-	-	Oui	RR	X	X	
Euphrase raide	<i>Euphrasia stricta</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Hêtre	<i>Fagus sylvatica</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Renouée liseron	<i>Fallopia convolvulus</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Fétuque rouge	<i>Festuca rubra</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Ficaire à bulbilles	<i>Ficaria verna</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Immortelle d'Allemagne	<i>Filago germanica</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Reine des prés	<i>Filipendula ulmaria</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	X
<b>Filipendule vulgaire</b>	<b><i>Filipendula vulgaris</i></b>	-	-	-	-	-	-	Oui	R	X	X	X
Fraisier sauvage	<i>Fragaria vesca</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Bourdaine	<i>Frangula alnus</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Frêne élevé	<i>Fraxinus excelsior</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
<b>Fritillaire Pintade</b>	<b><i>Fritillaria meleagris</i></b>	-	-	PR	-	-	NT	Oui	RR	X	X	X
Galéopsis tétrahit	<i>Galeopsis tetrahit</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	
Gaillet dressé	<i>Galium album</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Gaillet gratteron	<i>Galium aparine</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Gaillet commun	<i>Galium mollugo</i>	-	-	-	-	-	-	-		X		
Gaillet des marais	<i>Galium palustre</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Gaillet aquatique	<i>Galium uliginosum</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Gaillet jaune	<i>Galium verum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
	<i>Galium x pomeranicum</i>	-	-	-	-	-	-	-	RRR	X		
Gaudinie fragile	<i>Gaudinia fragilis</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X		
Genêt des teinturiers	<i>Genista tinctoria</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X	X	
Géranium des colombes	<i>Geranium columbinum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Géranium découpé	<i>Geranium dissectum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Géranium à feuilles molles	<i>Geranium molle</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Herbe à Robert	<i>Geranium robertianum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Benoîte commune	<i>Geum urbanum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Glycérie flottante	<i>Glyceria fluitans</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X	X	
Gnaphale des lieux humides	<i>Gnaphalium uliginosum</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X
<b>Potamot dense</b>	<b><i>Groenlandia densa</i></b>	-	-	-	-	-	NT	Oui	RR	X		
Lierre grimpant	<i>Hedera helix</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Picride fausse Vipérine	<i>Helminthotheca echioides</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Ache nodiflore	<i>Helosciadium nodiflorum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Berce du Caucase	<i>Heracleum mantegazzianum</i>	-	-	-	-	-	-	-	RRR	X	X	X
Grande Berce	<i>Heracleum sphondylium</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Herniaire glabre	<i>Herniaria glabra</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Épervière vulgaire	<i>Hieracium lachenalii</i>	-	-	-	-	-	-	-		X		
Orchis bouc	<i>Himantoglossum hircinum</i>	-	-	-	-	LC	-	-	AC	X	X	X
Hippocrepis à toupet	<i>Hippocrepis comosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Houlque laineuse	<i>Holcus lanatus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Houblon grimpant	<i>Humulus lupulus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X	X	
Jacinthe sauvage	<i>Hyacinthoides non-scripta</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Écuelle d'eau	<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Herbe de saint Jean	<i>Hylotelephium telephium</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Millepertuis velu	<i>Hypericum hirsutum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X	X	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Millepertuis couché	<i>Hypericum humifusum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Millepertuis perforé	<i>Hypericum perforatum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Millepertuis élégant	<i>Hypericum pulchrum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Porcelle enracinée	<i>Hypochaeris radicata</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Iris fétide	<i>Iris foetidissima</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Iris faux acore	<i>Iris pseudacorus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Scirpe sétacé	<i>Isolepis setacea</i>	-	-	-	-	-	-	-	R			X
Séneçon de Jacob	<i>Jacobaea vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
	<i>Jacobaea vulgaris subsp. vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Jasione des montagnes	<i>Jasione montana</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		X
Noyer commun	<i>Juglans regia</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Jonc à tépales aigus	<i>Juncus acutiflorus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Jonc à fruits luisants	<i>Juncus articulatus</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X
Jonc des crapauds	<i>Juncus bufonius</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Jonc aggloméré	<i>Juncus conglomeratus</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Jonc épars	<i>Juncus effusus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Jonc glauque	<i>Juncus inflexus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Jonc grêle	<i>Juncus tenuis</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X
Genévrier commun	<i>Juniperus communis</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Linaire élatine	<i>Kickxia elatine</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Knautie des champs	<i>Knautia arvensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Laitue scariole	<i>Lactuca serriola</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Lamier pourpre	<i>Lamium purpureum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Lampsane commune	<i>Lapsana communis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Gesse hérissée	<i>Lathyrus hirsutus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
<b>Gesse noire</b>	<b><i>Lathyrus niger</i></b>	-	-	-	-	-	NT	Oui	RR	X	X	X
<b>Gesse sans vrille</b>	<b><i>Lathyrus nissolia</i></b>	-	-	-	-	-	-	Oui	RR	X		
Gesse des prés	<i>Lathyrus pratensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Macusson	<i>Lathyrus tuberosus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Léersie faux Riz	<i>Leersia oryzoides</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Petite lentille d'eau	<i>Lemna minor</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Lentille d'eau minuscule	<i>Lemna minuta</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Lentille d'eau à trois sillons	<i>Lemna trisulca</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X		
Passerage champêtre	<i>Lepidium campestre</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Marguerite	<i>Leucanthemum ircutianum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Marguerite commune	<i>Leucanthemum vulgare</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Troëne	<i>Ligustrum vulgare</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Linaire rampante	<i>Linaria repens</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Linaire commune	<i>Linaria vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
<b>Lindernie rampante</b>	<b><i>Lindernia procumbens</i></b>	<b>Art. 1</b>	-	-	-	<b>EN</b>	<b>CR</b>	<b>Oui</b>	<b>RRR</b>	<b>X</b>		
Lin purgatif	<i>Linum catharticum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Lin bisannuel	<i>Linum usitatissimum</i> subsp. <i>angustifolium</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X		
Cotonnière naine	<i>Logfia minima</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Ivraie multiflore	<i>Lolium multiflorum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Ivraie vivace	<i>Lolium perenne</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Chèvrefeuille des bois	<i>Lonicera periclymenum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Chèvrefeuille des haies	<i>Lonicera xylosteum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Lotier grêle	<i>Lotus angustissimus</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X		
Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Lotus des marais	<i>Lotus pedunculatus</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
<b>Isnardie des marais</b>	<b><i>Ludwigia palustris</i></b>	-	-	-	-	-	-	<b>Oui</b>	<b>R</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	
Luzule champêtre	<i>Luzula campestris</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X
Luzule multiflore	<i>Luzula multiflora</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Oeil-de-perdrix	<i>Lychnis flos-cuculi</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Lycoperon d'Europe	<i>Lycopus europaeus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Mouron rouge	<i>Lysimachia arvensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Lysimaque nummulaire	<i>Lysimachia nummularia</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Lysimaque commune	<i>Lysimachia vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Salicaire à feuilles d'hyssope	<i>Lythrum hyssopifolia</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		X
Pourpier d'eau	<i>Lythrum portula</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Salicaire commune	<i>Lythrum salicaria</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Mauve alcée	<i>Malva alcea</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR			X
Petite mauve	<i>Malva neglecta</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Mauve sauvage	<i>Malva sylvestris</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		X
Matricaire Camomille	<i>Matricaria chamomilla</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Luzerne tachetée	<i>Medicago arabica</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Luzerne lupuline	<i>Medicago lupulina</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Luzerne cultivée	<i>Medicago sativa</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Mélampyre à crêtes	<i>Melampyrum cristatum</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X		
Mélampyre des prés	<i>Melampyrum pratense</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Mélicot officinal	<i>Melilotus officinalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Menthe aquatique	<i>Mentha aquatica</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Menthe pouliot	<i>Mentha pulegium</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		X
Mibora naine	<i>Mibora minima</i>	-	-	-	-	-	-	-	R			X
Molinie bleue	<i>Molinia caerulea</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Muscari à toupet	<i>Muscari comosum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		X
Muscari à grappes	<i>Muscari neglectum</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		X
Myosotis des champs	<i>Myosotis arvensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Myosotis bicolor	<i>Myosotis discolor</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Myosotis cespiteux	<i>Myosotis laxa</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		X
Myosotis des marais	<i>Myosotis scorpioides</i>	-	-	-	-	-	-	-		X		
Stellaire aquatique	<i>Myosoton aquaticum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Myriophylle à épis	<i>Myriophyllum spicatum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
<b>Myriophylle verticillé</b>	<b><i>Myriophyllum verticillatum</i></b>	-	-	-	-	-	EN	Oui	RRR			X
Cresson des fontaines	<i>Nasturtium officinale</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Orchis brûlé	<i>Neotinea ustulata</i>	-	-	PR	-	LC	-	Oui	R			X
Néottie nid d'oiseau	<i>Neottia nidus-avis</i>	-	-	-	-	LC	-	-	R			X
Grande Listère	<i>Neottia ovata</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Nénuphar jaune	<i>Nuphar lutea</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X	X	X
Limnanthème faux-nénuphar	<i>Nymphoides peltata</i>	-	-	PR	-	NT	CR	Oui	RRR	X		
Oenanthe faux boucage	<i>Oenanthe pimpinelloides</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	RR	X		
	<i>Oenothera lindheimeri</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	X		
Bugrane maritime	<i>Ononis spinosa subsp. procurrens</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Onopordon faux-acanthe	<i>Onopordum acanthium</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X	X	
Ophrys abeille	<i>Ophrys apifera</i>	-	-	-	-	LC	-	-	R	X	X	X
Ophrys araignée	<i>Ophrys aranifera</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X	X	X
Ophrys mouche	<i>Ophrys insectifera</i>	-	-	-	-	LC	-	Oui	R			X
Orchis homme pendu	<i>Orchis anthropophora</i>	-	-	PR	-	LC	-	Oui	RR			X
Orchis mâle	<i>Orchis mascula</i>	-	-	-	-	LC	-	-	AR	X	X	X
Orchis pourpre	<i>Orchis purpurea</i>	-	-	-	-	LC	-	-	AR	X	X	X
Orchis singe	<i>Orchis simia</i>	-	-	-	-	LC	-	Oui	RR	X	X	X
	<i>Orchis x angusticruris</i>	-	-	-	Avérée secondaire	-	-	-	RRR	X	X	X
Origan commun	<i>Origanum vulgare</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Dame-d'onze-heures	<i>Ornithogalum divergens</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Ornithope délicat	<i>Ornithopus perpusillus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Orobanche violette	<i>Orobanche amethystea</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X		
Orobanche du trèfle	<i>Orobanche minor</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X		
Coquelicot	<i>Papaver rhoeas</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Bartsie visqueuse	<i>Parentucellia viscosa</i>	-	-	-	-	-	NT	-	RR	X		
Paspale dilaté	<i>Paspalum dilatatum</i>	-	-	-	-	-	-	-	RRR			X
Panais cultivé	<i>Pastinaca sativa</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X
Persicaire flottante	<i>Persicaria amphibia</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Renouée Poivre d'eau	<i>Persicaria hydropiper</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Renouée à feuilles de patience	<i>Persicaria lapathifolia</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Renouée Persicaire	<i>Persicaria maculosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	
<b>Renouée douce</b>	<b><i>Persicaria mitis</i></b>	-	-	-	-	-	-	Oui	RR	X		
Baldingère faux-roseau	<i>Phalaris arundinacea</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	
Fléole des prés	<i>Phleum pratense</i>	-	-	-	-	-	-	-		X		
Roseau	<i>Phragmites australis</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Coqueret	<i>Physalis alkekengi</i>	-	-	-	-	-	-	-	RRR	X		
Picride éperviaire	<i>Picris hieracioides</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Piloselle	<i>Pilosella officinarum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Pin noir d'Autriche	<i>Pinus nigra</i>	-	-	-	-	-	-	-		X		
Pin sylvestre	<i>Pinus sylvestris</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Plantain Corne-de-cerf	<i>Plantago coronopus</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Plantain majeur	<i>Plantago major</i>	-	-	PR	-	-	-	-	CCC	X		
Platanthère à deux feuilles	<i>Platanthera bifolia</i>	-	-	-	-	LC	-	-	RR			X
Orchis verdâtre	<i>Platanthera chlorantha</i>	-	-	-	-	LC	-	-	AR	X	X	X
Pâturin annuel	<i>Poa annua</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Pâturin comprimé	<i>Poa compressa</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Pâturin des bois	<i>Poa nemoralis</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Pâturin commun	<i>Poa trivialis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Polygala commun	<i>Polygala vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Sceau de Salomon multiflore	<i>Polygonatum multiflorum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	
Renouée des oiseaux	<i>Polygonum aviculare</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Peuplier blanc	<i>Populus alba</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X		
Peuplier Tremble	<i>Populus tremula</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	
Peuplier du Canada	<i>Populus x canadensis</i>	-	-	-	-	-	-	-		X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Pourpier cultivé	<i>Portulaca oleracea</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	
Potamot crépu	<i>Potamogeton crispus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Potamot noueux	<i>Potamogeton nodosus</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Potentille tormentille	<i>Potentilla erecta</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Potentille négligée	<i>Potentilla neglecta</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Potentille dressée	<i>Potentilla recta</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X		
Potentille rampante	<i>Potentilla reptans</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Potentille faux fraisier	<i>Potentilla sterilis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Petite sanguisorbe	<i>Poterium sanguisorba</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
<b>Primevère élevée</b>	<b><i>Primula elatior</i></b>	-	-	-	-	-	-	Oui	AR	X		
Coucou	<i>Primula veris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
<b>Scille d'automne</b>	<b><i>Prospero autumnale</i></b>	-	-	PR	-	-	-	Oui	RR	X		
Brunelle laciniée	<i>Prunella laciniata</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Brunelle commune	<i>Prunella vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Épine noire	<i>Prunus spinosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Pulicaire dysentérique	<i>Pulicaria dysenterica</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	X
<b>Herbe de Saint-Roch</b>	<b><i>Pulicaria vulgaris</i></b>	-	Art. 1	-	-	-	-	Oui	R	X		
Pulmonaire à feuilles longues	<i>Pulmonaria longifolia</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Poirier cultivé	<i>Pyrus communis</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Chêne pubescent	<i>Quercus pubescens</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Bouton d'or	<i>Ranunculus acris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Renoncule flammette	<i>Ranunculus flammula</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Renoncule rampante	<i>Ranunculus repens</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Renoncule sarde	<i>Ranunculus sardous</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		X
Réséda jaune	<i>Reseda lutea</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
	<i>Reseda lutea subsp. lutea</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Renouée du Japon	<i>Reynoutria japonica</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		X
Nerprun purgatif	<i>Rhamnus cathartica</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Groseille rouge	<i>Ribes rubrum</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Rorippe amphibie	<i>Rorippa amphibia</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Rosier des champs	<i>Rosa arvensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	
Eglantier	<i>Rosa canina</i>	-	-	-	-	-	-	-		X		X
Garance voyageuse	<i>Rubia peregrina</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Petite garance	<i>Rubia peregrina subsp. peregrina</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Rosier bleue	<i>Rubus caesius</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X	X	X
Ronce de Bertram	<i>Rubus fruticosus</i>	-	-	-	-	-	-	-	NRR	X		
Oseille des prés	<i>Rumex acetosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Petite oseille	<i>Rumex acetosella</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Patience agglomérée	<i>Rumex conglomeratus</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X
Patience crépue	<i>Rumex crispus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Patience à feuilles obtuses	<i>Rumex obtusifolius</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Patience élégante	<i>Rumex pulcher</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Patience sanguine	<i>Rumex sanguineus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Fragon	<i>Ruscus aculeatus</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X
Sagine apétale	<i>Sagina apetala</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
<b>Sagittaire à feuilles en cœur</b>	<b><i>Sagittaria sagittifolia</i></b>	-	-	-	-	-	-	Oui	RR	X		X
Saule blanc	<i>Salix alba</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Saule à feuilles d'Olivier	<i>Salix atrocinerea</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
<b>Saule à oreillettes</b>	<b><i>Salix aurita</i></b>	-	-	-	-	-	-	Oui	RR	X		
Saule de Babylone	<i>Salix babylonica</i>	-	-	-	-	-	-	-		X		
Saule cendré	<i>Salix cinerea</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Sauge des prés	<i>Salvia pratensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Sureau yèble	<i>Sambucus ebulus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		X
Saponaire officinale	<i>Saponaria officinalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X	X	X
Scabieuse colombarie	<i>Scabiosa columbaria</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Fétuque Roseau	<i>Schedonorus arundinaceus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Jonc des chaisiers	<i>Schoenoplectus lacustris</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Scléranthe polycarpe	<i>Scleranthus annuus subsp. polycarpus</i>	-	-	-	-	-	-	-	RRR	X		
Scrofulaire aquatique	<i>Scrophularia auriculata</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Scrophulaire noueuse	<i>Scrophularia nodosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	
<b>Scutellaire de Colonna</b>	<b><i>Scutellaria columnae</i></b>	-	-	-	-	-	-	EN		X		
Scutellaire casquée	<i>Scutellaria galericulata</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		X
Petite scutellaire	<i>Scutellaria minor</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Orpin pourpier	<i>Sedum cepaea</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		X
Orpin réfléchi	<i>Sedum rupestre</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Séneçon sud-africain	<i>Senecio inaequidens</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X		X
Séneçon des bois	<i>Senecio sylvaticus</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Séneçon commun	<i>Senecio vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
<b>Sérapias langue</b>	<b><i>Serapias lingua</i></b>	-	-	PR	-	LC	-	Oui	RRR	X	X	X
Séséli des montagnes	<i>Seseli montanum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Sétaire verte	<i>Setaria italica subsp. viridis</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Rubéole des champs	<i>Sherardia arvensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Silaüs des prés	<i>Silaum silaus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		X
Cucubale couchée	<i>Silene baccifera</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
<b>Silène de France</b>	<b><i>Silene gallica</i></b>	-	-	-	-	-	-	EN	Oui	RRR	X	
Compagnon blanc	<i>Silene latifolia</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Tapotte	<i>Silene vulgaris subsp. vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		X
Chardon marie	<i>Silybum marianum</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X	X	
Herbe aux chantres	<i>Sisymbrium officinale</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Douce amère	<i>Solanum dulcamara</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Morelle noire	<i>Solanum nigrum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Laiteron des champs	<i>Sonchus arvensis subsp. arvensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Laiteron rude	<i>Sonchus asper</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Cormier	<i>Sorbus domestica</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Alisier des bois	<i>Sorbus torminalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Sorgho d'Alep	<i>Sorghum halepense</i>	-	-	-	-	-	-	-	RRR	X		
Rubanier émergé	<i>Sparganium emersum</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Spergule des champs	<i>Spergula arvensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
<b>Spiranthe d'automne</b>	<b><i>Spiranthes spiralis</i></b>	-	-	PR	-	LC	EN	Oui	RRR	X	X	X
Spirodèle à plusieurs racines	<i>Spirodela polyrhiza</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Sporobole fertile	<i>Sporobolus indicus</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X		
<b>Épiaire annuelle</b>	<b><i>Stachys annua</i></b>	-	-	-	-	-	-	Oui	RR	X		
Épiaire des marais	<i>Stachys palustris</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Épiaire des bois	<i>Stachys sylvatica</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	
Stellaire graminée	<i>Stellaria graminea</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Stellaire holostée	<i>Stellaria holostea</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Succise des prés	<i>Succisa pratensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Aster lancéolé	<i>Symphyotrichum lanceolatum</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X		
Grande consoude	<i>Symphytum officinale</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Pissenlit	<i>Taraxacum officinale</i>	-	-	-	-	-	-	-		X		X
Germandrée	<i>Teucrium scorodonia</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
<b>Pigamon jaune</b>	<b><i>Thalictrum flavum</i></b>	-	-	PR	-	-	-	Oui	R	X		
Serpolet de Druce	<i>Thymus drucei</i>	-	-	-	-	-	-	-		X		
Thym commun	<i>Thymus pulegioides</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Torilis faux-cerfeuil	<i>Torilis japonica</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Torilis noueuse	<i>Torilis nodosa subsp. nodosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Grand salsifis	<i>Tragopogon dubius</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X		
Salsifis des prés	<i>Tragopogon pratensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Trèfle des champs	<i>Trifolium arvense</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		X
Trèfle champêtre	<i>Trifolium campestre</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Trèfle douteux	<i>Trifolium dubium</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Trèfle Porte-fraises	<i>Trifolium fragiferum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Trèfle hybride	<i>Trifolium hybridum</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
<b>Trèfle jaunâtre</b>	<b><i>Trifolium ochroleucon</i></b>	-	-	-	-	-	-	Oui	R	X		
Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
<b>Trèfle rougeâtre</b>	<b><i>Trifolium rubens</i></b>	-	-	-	-	-	-	Oui	R			X
Trèfle strié	<i>Trifolium striatum</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
<b>Trèfle semeur</b>	<b><i>Trifolium subterraneum</i></b>	-	-	-	-	-	-	Oui	RR	X		
Matricaire inodore	<i>Tripleurospermum inodorum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Avoine dorée	<i>Trisetum flavescens</i> subsp. <i>flavescens</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
<b>Carum verticillé</b>	<b><i>Trochdaris verticillatum</i></b>	-	-	-	-	-	-	Oui	R	X		
<b>Hélianthème taché</b>	<b><i>Tuberaria guttata</i></b>	-	-	-	-	-	-	Oui	R	X		
Massette à feuilles étroites	<i>Typha angustifolia</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X		
Massette à larges feuilles	<i>Typha latifolia</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X	X	X
Ajonc d'Europe	<i>Ulex europaeus</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Ajonc nain	<i>Ulex minor</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Petit orme	<i>Ulmus minor</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Utriculaire citrine	<i>Utricularia australis</i>	-	-	-	-	-	-	-	R			X
Valériane officinale	<i>Valeriana officinalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	
Molène noire	<i>Verbascum nigrum</i>	-	-	-	-	-	-	-	RRR	X		
Molène pulvérulente	<i>Verbascum pulverulentum</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Molène bouillon-blanc	<i>Verbascum thapsus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Verveine officinale	<i>Verbena officinalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Mouron aquatique	<i>Veronica anagallis-aquatica</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Véronique des champs	<i>Veronica arvensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Véronique petit chêne	<i>Veronica chamaedrys</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Véronique officinale	<i>Veronica officinalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Véronique de Perse	<i>Veronica persica</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Viorne mancienne	<i>Viburnum lantana</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Vesce à feuilles étroites	<i>Vicia angustifolia</i>	-	-	-	-	-	-	-		X		
Vesce cracca	<i>Vicia cracca</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X	X	
Vesce cultivée	<i>Vicia sativa</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Vesce des moissons	<i>Vicia segetalis</i>	-	-	-	-	-	-	-		X		
Pensée des champs	<i>Viola arvensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Violette des bois	<i>Viola reichenbachiana</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Gui des feuillus	<i>Viscum album</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X
Dompte-venin	<i>Vincetoxicum hirsutum</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR			X
Vulpie queue-d'écureuil	<i>Vulpia bromoides</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Vulpie queue-de-rat	<i>Vulpia myuros</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		

#### Légende :

- CVDL : Protection régionale (Arrêté du 12 mai 1993 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Centre complétant la liste nationale)
- Invasive : Catégories CBNBP : Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 2020 : DESMOULINS F. & EMERIAU T. (2020). Liste des espèces végétales invasives du Centre-Val de Loire, version 3.1. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation Centre-Val de Loire, 39p.
- LRE : Liste rouge européenne : European Red List of Vascular Plants - 2011 Bilz, M., Kell, S.P., Maxted, N. and Lansdown, R.V. 2011. European Red List of Vascular Plants. Luxembourg : Publications Office of the European Union.
- LRN : liste rouge nationale : liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine (UICN France et al., 2018) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- LRR : liste rouge des plantes vasculaires de la région Centre (2013) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire ; Det. ss cond. : espèce déterminante sous conditions (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).
- Rareté CVDL : Indice de rareté de la flore vasculaire du Centre-Val de Loire - 2016 Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 2016. Catalogue de la flore du Centre - Val de Loire, version mai 2016 : E : exceptionnel ; RRR : extrêmement rare, RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun ; CCC : extrêmement commun.

## 13.2 Faune

### 13.2.1 Insectes

Les espèces patrimoniales sont indiquées en caractères gras.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		
							Indre Nature	Réseau Participatif	
<b>Lépidoptères - Rhopalocères</b>									
Paon-du-jour	<i>Aglais io</i>	-	-	LC	-	-	X		
<b>Petite Tortue</b>	<b><i>Aglais urticae</i></b>	-	-	<b>LC</b>	<b>NT</b>	-	<b>X</b>	<b>X</b>	
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	-	-	LC	-	-			X
Petit Mars changeant	<i>Apatura ilia</i>	-	-	LC	-	-			X
Tristan	<i>Aphantopus hyperantus</i>	-	-	LC	-	-	X		
<b>Gazé</b>	<b><i>Aporia crataegi</i></b>	-	-	<b>LC</b>	-	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Carte géographique	<i>Araschnia levana</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>	-	-	LC	-	-	X		
Collier-de-coraïl	<i>Aricia agestis</i>	-	-	LC	-	-	X		
Petite Violette	<i>Boloria dia</i>	-	-	LC	-	-	X		
Nacré de la Ronce	<i>Brenthis daphne</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
Silène	<i>Brintesia circe</i>	-	-	LC	-	-	X		
Azuré des Nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>	-	-	LC	-	-	X		
Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
Souci	<i>Colias crocea</i>	-	-	LC	-	-	X		
Azuré du Trèfle	<i>Cupido argiades</i>	-	-	LC	-	-	X		
Point de Hongrie	<i>Erynnis tages</i>	-	-	LC	-	-	X		
<b>Damier de la Succise</b>	<b><i>Euphydryas aurinia</i></b>	<b>DH A2</b>	-	<b>LC</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	-	-	LC	-	-	X		
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>	-	-	LC	-	-	X		
Petit Nacré	<i>Issoria lathonia</i>	-	-	LC	-	-	X		
<b>Miroir</b>	<b><i>Heteropterus morpheus</i></b>	-	-	<b>LC</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Mégère	<i>Lasiommata megera</i>	-	-	LC	-	-	X		
Piéride du Lotier	<i>Leptidea sinapis</i>	-	-	LC	-	-	X		
Petit Sylvain	<i>Limenitis camilla</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
<b>Bacchante</b>	<b><i>Lopinga achine</i></b>	-	<b>Art. 2</b>	<b>NT</b>	<b>EN</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	
Mélitée du Mélampyre	<i>Melitaea athalia</i>	-	-	LC	-	-	X		
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	-	-	LC	-	-	X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>	-	-	LC	-	-	X		
<b>Azuré bleu-céleste</b>	<b><i>Lysandra bellargus</i></b>	-	-	<b>LC</b>	-	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	-	-	LC	-	-	X		
Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>	-	-	LC	-	-	X		
Mélitée du Mélampyre	<i>Melitaea athalia</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
Mélitée du Plantain	<i>Melitaea cinxia</i>	-	-	LC	-	-	X		
<b>Morio</b>	<b><i>Nymphalis antiopa</i></b>	-	-	<b>LC</b>	-	<b>Oui</b>	<b>X</b>		
Grande Tortue	<i>Nymphalis polychloros</i>	-	-	LC	-	-	X		
Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i>	-	-	LC	-	-	X		
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	-	-	LC	-	-	X		
Piéride du Chou	<i>Pieris brassicae</i>	-	-	LC	-	-	X		
Piéride du Navet	<i>Pieris napi</i>	-	-	LC	-	-	X		
Piéride de la Rave	<i>Pieris rapae</i>	-	-	LC	-	-	X		
Gamma	<i>Polygonia c-album</i>	-	-	LC	-	-	X		
Azuré de la Bugrane	<i>Polyommatus icarus</i>	-	-	LC	-	-	X		
Hespérie de l'Ormière	<i>Pyrgus malvae</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	-	-	LC	-	-	X		
Hespérie du Dactyle	<i>Thymelicus lineola</i>	-	-	LC	-	-	X		
Hespérie de la Houque	<i>Thymelicus sylvestris</i>	-	-	LC	-	-	X		
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	-	-	LC	-	-	X		
Vanesse des Chardons	<i>Vanessa cardui</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
<b>Lépidoptères - Macrohétérocères</b>									
Psi	<i>Acronicta psi</i>	-	-	-	-	-			X
Noctuelle de la Patience	<i>Acronicta rumicis</i>	-	-	-	-	-	X		
	<i>Agriphila tristella</i>	-	-	-	-	-	X	X	
Noctuelle du Salsifis	<i>Amphipyra tragopoginis</i>	-	-	-	-	-	X		
Aspilate ochracée	<i>Aspitates ochrearia</i>	-	-	-	-	-	X	X	
Gamma	<i>Autographa gamma</i>	-	-	-	-	-			X
Brocatelle d'or	<i>Camptogramma bilineata</i>	-	-	-	-	-	X	X	
Mariée	<i>Catocala nupta</i>	-	-	-	-	-	X		
Réseau	<i>Chiasmia clathrata</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Chrysoteuchia culmella</i>	-	-	-	-	-	X	X	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
	<i>Elophila nymphaeata</i>	-	-	-	NT	-	X		
Phalène picotée	<i>Ematurga atomaria</i>	-	-	-	-	-			X
Hibernie défeuillante	<i>Erannis defoliaria</i>	-	-	-	-	-			X
Doublure jaune	<i>Euclidia glyphica</i>	-	-	-	-	-	X		
<b>Écaille chinée</b>	<b><i>Euplagia quadripunctaria</i></b>	DH A2	-	-	-	-			<b>X</b>
	<i>Fissipunctia ypsillon</i>	-	-	-	-	-	X		
Sphinx gazé	<i>Hemaris fuciformis</i>	-	-	-	-	-			X
Bordure entrecoupée	<i>Lomaspilis marginata</i>	-	-	-	-	-	X		
<b>Ensanglantée de l'Oseille</b>	<b><i>Lythria cruentaria</i></b>	-	-	-	NT	-	X	X	
Herminie pointillée	<i>Macrochilo cribrumalis</i>	-	-	-	-	-			X
Moro-Sphinx	<i>Macroglossum stellatarum</i>	-	-	-	-	-	X		X
Rosette	<i>Mitochrista miniata</i>	-	-	-	-	-			X
Leucanie blafarde	<i>Mythimna pallens</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Nomophila noctuella</i>	-	-	-	-	-	X		
Cheimatobie hiémale	<i>Operophtera brumata</i>	-	-	-	-	-			X
Etoilée	<i>Orgyia antiqua</i>	-	-	-	-	-	X		
	<i>Patania ruralis</i>	-	-	-	-	-	X	X	
Bucéphale	<i>Phalera bucephala</i>	-	-	-	-	-			X
	<b><i>Psammotis pulveralis</i></b>	-	-	-	NT	-	X		
	<i>Pyrausta despicata</i>	-	-	-	-	-	X		
	<i>Pyrausta purpuralis</i>	-	-	-	-	-	X		X
Phalène sacrée	<i>Rhodometra sacraria</i>	-	-	-	-	-	X	X	
Soyeuse	<i>Rivula sericealis</i>	-	-	-	-	-	X		
<b>Grand Paon de nuit</b>	<b><i>Saturnia pyri</i></b>	-	-	-	NT	Oui			<b>X</b>
Phalène rougeâtre	<i>Scopula rubiginata</i>	-	-	-	-	-	X		
	<i>Selenia lunularia</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Sitochroa verticalis</i>	-	-	-	-	-	X	X	
Processionnaire du Pin	<i>Thaumetopoea pityocampa</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
N+56:94octuelle en deuil	<i>Tyta luctuosa</i>	-	-	-	-	-			X
<b>Lépidoptères - Microlépidoptères</b>									
	<i>Adela croesella</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Ochsenheimeria taurella</i>	-	-	-	-	-			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
Sésie de l'Oseille	<i>Pyropteron chrysidiforme</i>	-	-	-	-	-	X		
Zygène du Pied-de-Poule	<i>Zygaena filipendulae</i>	-	-	-	-	-			X
Zygène des prés	<i>Zygaena trifolii</i>	-	-	-	-	-			X
<b>Odonates</b>									
Aeschna affine	<i>Aeshna affinis</i>	-	-	LC	LC	-			X
Aeschna bleue	<i>Aeshna cyanea</i>	-	-	LC	LC	-			X
<b>Grande Aeschna</b>	<b><i>Aeshna grandis</i></b>	-	-	LC	CR	Oui			<b>X</b>
<b>Aeschna isocèle</b>	<b><i>Aeshna isoceles</i></b>	-	-	LC	NT	Oui	X		
Aeschna mixte	<i>Aeshna mixta</i>	-	-	LC	LC	-			X
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
<b>Aeschna paisible</b>	<b><i>Boyeria irene</i></b>	-	-	LC	LC	Oui			<b>X</b>
Aeschna printanière	<i>Brachytron pratense</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	
<b>Caloptéryx vierge</b>	<b><i>Calopteryx virgo meridionalis</i></b>	-	-			Oui	X	X	<b>X</b>
Agrion délicat	<i>Ceriagrion tenellum</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Leste vert	<i>Chalcolestes viridis</i>	-	-	LC	LC	-	X		
<b>Agrion de Mercure</b>	<b><i>Coenagrion mercuriale</i></b>	-	Art. 3	LC	NT	-			<b>X</b>
Agrion jovencelle	<i>Coenagrion puella</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	
Agrion mignon	<i>Coenagrion scitulum</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Cordulie bronzée	<i>Cordulia aenea</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Crocothémis écarlate	<i>Crocothemis erythraea</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Agrion porte-coupe	<i>Enallagma cyathigerum</i>	-	-	LC	LC	-	X		
<b>Épithèque bimaculée</b>	<b><i>Epitheca bimaculata</i></b>	-	-	LC	NT	Oui	X		
Agrion de Vander Linden	<i>Erythromma lindenii</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	
Naïade aux yeux rouges	<i>Erythromma najas</i>	-	-	LC	LC	-	X		
<b>Naïade au corps vert</b>	<b><i>Erythromma viridulum</i></b>	-	-	LC	LC	-	X		
<b>Gomphe de Graslin</b>	<b><i>Gomphus graslinii</i></b>	DH A2 & A4	Art. 2	NC	EN	Oui			<b>X</b>
Gomphe joli	<i>Gomphus pulchellus</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Gomphe vulgaire	<i>Gomphus vulgatissimus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	
Leste sauvage	<i>Lestes barbarus</i>	-	-	LC	LC	-	X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
<b>Leste des bois</b>	<i>Lestes dryas</i>	-	-	LC	NT	Oui	X		
<b>Leste fiancé</b>	<i>Lestes sponsa</i>	-	-	NT	LC	-	X		
Leste verdoyant	<i>Lestes virens</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	
Libellule fauve	<i>Libellula fulva</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	
Libellule à quatre taches	<i>Libellula quadrimaculata</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	
Gomphe à forceps	<i>Onychogomphus forcipatus</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	
Orthétrum à stylets blancs	<i>Orthetrum albistylum</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	
<b>Orthétrum bleuissant</b>	<i>Orthetrum coerulescens</i>	-	-	LC	LC	Oui			X
<b>Cordulie à corps fin</b>	<i>Oxygastra curtisii</i>	DH A2 & A4	Art. 2	LC	LC	-			X
Agrion à larges pattes	<i>Platycnemis pennipes</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	
Petite nymphe au corps de feu	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	-	-	LC	LC	-			X
Leste brun	<i>Sympecma fusca</i>	-	-	LC	LC	-			X
<b>Sympétrum de Fonscolombe</b>	<i>Sympetrum fonscolombii</i>	-	-	LC	NT	-			
Sympétrum méridional	<i>Sympetrum meridionale</i>	-	-	LC	LC	-			X
Sympétrum sanguin	<i>Sympetrum sanguineum</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Sympétrum strié	<i>Sympetrum striolatum</i>	-	-	LC	LC	-			X
<b>Orthoptères</b>									
Oedipode émeraude	<i>Aiolopus thalassinus</i>	-	-	LC	-	-			X
Criquet marginé	<i>Chorthippus albomarginatus</i>	-	-	LC	-	-			X
Criquet verte-échine	<i>Chorthippus dorsatus</i>	-	-	LC	-	-			X
Criquet des clairières	<i>Chrysochraon dispar</i>	-	-	LC	-	-	X		
<b>Conocéphale des Roseaux</b>	<i>Conocephalus dorsalis</i>	-	-	EN	EN	Oui	X		
Conocéphale bigarré	<i>Conocephalus fuscus</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Criquet des mouillères	<i>Euchorthippus declivus</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Criquet blafard	<i>Euchorthippus elegantulus</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Grillon bordelais	<i>Eumodicogryllus bordigalensis</i>	-	-	LC	LC	-			X
Criquet mélodieux	<i>Gomphocerippus biguttulus</i>	-	-	LC	-	-	X		
	<i>Gomphocerippus brunneus</i>	-	-	LC	-	-	X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
	<i>Gomphocerippus mollis</i>	-	-	VU	-	-	X		
Courtillière commune	<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	-	-	EN	VU	-			X
Gomphocère roux	<i>Gomphocerippus rufus</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Leptophye ponctuée	<i>Leptophyes punctatissima</i>	-	-	LC	LC	-			X
<b>Méconème fragile</b>	<b><i>Meconema meridionale</i></b>	-	-	LC	LC	Oui			X
<b>Criquet des Roseaux</b>	<b><i>Mecostethus parapleurus</i></b>	-	-	VU	EN	Oui			X
Grillon des bois	<i>Nemobius sylvestris</i>	-	-	LC	-	-	X		
Grillon d'Italie	<i>Oecanthus pellucens</i>	-	-	LC	-	-			X
OEdipode turquoise	<i>Oedipoda caerulescens</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Phanérotère commun	<i>Phaneroptera falcata</i>	-	-	LC	LC	-			X
<b>Phanérotère méridional</b>	<b><i>Phaneroptera nana</i></b>	-	-	LC	LC	Oui			X
Decticelle cendrée	<i>Pholidoptera griseoaptera</i>	-	-	LC	LC	-			X
<b>Decticelle côtière</b>	<b><i>Platycleis affinis</i></b>	-	-	EN	VU	Oui	X		
Decticelle grisâtre	<i>Platycleis albopunctata</i>	-	-	LC	-	-	X		
Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	-	-		-	-	X		
<b>Grillon des marais</b>	<b><i>Pteronemobius heydenii</i></b>	-	-	EN	-	Oui	X		
Decticelle bariolée	<i>Roeseliana roeselii</i>	-	-	LC	-	-	X		
Conocéphale gracieux	<i>Ruspolia nitidula</i>	-	-	LC	-	-			X
<b>Criquet ensanglanté</b>	<b><i>Stethophyma grossum</i></b>	-	-	VU	LC	Oui	X		
Decticelle carroyée	<i>Tessellana tessellata</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Tétrix des vasières	<i>Tetrix ceperoi</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Grande Sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>	-	-	LC	LC	-	X		
<b>Coléoptères</b>									
	<i>Adalia bipunctata</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Agelastica alni</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Anthicus antherinus</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Calamobius filum</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Cantharis fusca</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Cetonia aurata</i>	-	-	-	-	-	X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
	<i>Chrysanthia viridissima</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Chrysomela populi</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Cidnopus pilosus</i>	-	-	-	-	-			X
Coccinelle à 7 points	<i>Coccinella septempunctata</i>	-	-	-	-	-	X		
	<i>Cryptocephalus rugicollis</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
	<i>Dendroxena quadrimaculata</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<b>Gnorimus nobilis</b>	-	-	-	-	Oui	X		
Coccinelle asiatique	<i>Harmonia axyridis</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Hippodamia variegata</i>	-	-	-	-	-	X	X	
Lucane cerf-volant (mâle), Biche (femelle)	<b>Lucanus cervus</b>	DH A2	-	-	-	Oui			X
	<i>Malachius bipustulatus</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Oedemera nobilis</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Oenopia conglobata</i>	-	-	-	-	-			X
	<b>Oryctes nasicornis</b>	-	-	-	-	Oui			X
	<i>Oxythyrea funesta</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Pachybrachis hieroglyphicus</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Pachytodes cerambyciformis</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Propylea quatuordecimpunctata</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Psilothrix viridicoerulea</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Psyllobora vigintiduopunctata</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Rhagonycha fulva</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Rutpela maculata</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Stictoleptura fulva</i>	-	-	-	-	-			
	<i>Trichodes alvearius</i>	-	-	-	-	-			
	<i>Tytthaspis sedecimpunctata</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Valgus hemipterus</i>	-	-	-	-	-			X

#### Légende :

- Europe : DH A2 : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- LRE : Liste rouge européenne des espèces menacées (UICN, 2012) / European Red List of Grasshoppers, Crickets and Bush-crickets (UICN, 2016) / European Red List of Saproxylous Beetles (UICN, 2018) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.

- LRN : Liste rouge des espèces menacées en France, chapitre papillons de jour de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2012) & chapitre libellules de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016) / Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques (SARDET E. & DEFAUT B., 2004) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge des lépidoptères de la région Centre (2013) / Liste rouge des Odonates en Centre-Val de Loire (2022) / Liste rouge des orthoptères de la région Centre (2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- ZNIEFF : espèce appartenant à la Liste des espèces déterminantes de l'inventaire ZNIEFF de la région Centre-Val-de-Loire (2018)

### 13.2.2 Amphibiens

Toutes les espèces sont patrimoniales

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	DH A4	Art. 2	LC	NT	-			X
Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	DH A4	Art. 2	LC	NT	Oui	X		X
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	DH A4	Art. 2	NT	LC	-			X
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	-	Art. 3	LC	EN	Oui			X
Grenouille commune	<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	-	Art. 5	NT	LC	-	X		X
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	-			X
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>		Art. 3	LC	LC	-	X		X
Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	DH A2 & A4	Art. 2	NT	NT	Oui			X

#### Légende :

- Europe : DH A4 : espèces inscrites aux annexes IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire ; Det. ss cond. : espèce déterminante sous conditions (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).

### 13.2.3 Reptiles

Toutes les espèces sont patrimoniales

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		
Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	DH A4	Art. 2	LC	NT	-			X
Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>	DH A2 & A4	Art. 2	LC	NT	Oui	X		X
Lézard vert à deux raies	<i>Lacerta bilineata</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	-	X		X
Couleuvre à collier helvétique	<i>Natrix helvetica</i>	-	Art. 2	LC	LC	-	X		X
Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	-	Art. 2	NT	VU	Oui			
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	-	X	X	X
Trachémyde écrite	<i>Trachemys scripta</i>	-	-	NA	NA	-			X
Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	-	Art. 2	LC	LC	-	X	X	X

#### Légende :

- Europe : DH A4 : espèces inscrites à l'annexe IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; NA : non applicable.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; NA : non applicable.
- ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire ; Det. ss cond. : espèce déterminante sous conditions (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).

### 13.2.4 Oiseaux en période de nidification

Les espèces patrimoniales sont indiquées en caractères gras

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF	Inventaires 2022	Indre Nature	
<b>Autour des palombes</b>	<i>Accipiter gentilis</i>	-	<b>Art. 3</b>	LC	LC	VU	-			X
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Phragmite des joncs</b>	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	-	<b>Art. 3</b>	LC	LC	VU	Oui	X		X
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Alouette des champs</b>	<i>Alauda arvensis</i>	-	-	LC	NT	NT	-	X	X	X
<b>Martin-pêcheur d'Europe</b>	<i>Alcedo atthis</i>	DO A1	<b>Art. 3</b>	VU	VU	LC	Oui	X	X	X
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	-	-	LC	LC	LC	-			X
<b>Sarcelle d'hiver</b>	<i>Anas crecca</i>	-	-	LC	VU	EN	Oui	X	X	X
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Pipit farlouse</b>	<i>Anthus pratensis</i>	-	<b>Art. 3</b>	NT	VU	VU	Oui	X	X	X
Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	-	X		X
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
<b>Martinet noir</b>	<i>Apus apus</i>	-	<b>Art. 3</b>	LC	NT	LC	-	X		X
<b>Grande Aigrette</b>	<i>Ardea alba</i>	DO A1	<b>Art. 3</b>	LC	NT	-	Oui	X	X	X
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Héron pourpré</b>	<i>Ardea purpurea</i>	DO A1	<b>Art.3</b>	LC	LC	VU	Oui	X	X	X
<b>Chevêche d'Athéna</b>	<i>Athene noctua</i>	-	<b>Art. 3</b>	LC	LC	NT	Oui	X		
<b>Hibou des marais</b>	<i>Asio flammeus</i>	DO A1	<b>Art. 3</b>	LC	VU	CR	Oui			X
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-			X
<b>Fuligule milouin</b>	<i>Aythya ferina</i>	-	-	VU	VU	NT	Oui	X	X	X
<b>Fuligule morillon</b>	<i>Aythya fuligula</i>	-	-	LC	LC	VU	Oui	X	X	X
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	-	-	LC	NA	NA	-	X	X	X
<b>Héron garde-boeufs</b>	<i>Bubulcus ibis</i>	-	<b>Art. 3</b>	LC	LC	VU	Oui	X	X	X
<b>Oedicnème criard</b>	<i>Burhinus oedicnemus</i>	DO A1	<b>Art.3</b>	LC	LC	LC	-	X		X
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Alouette calandrelle</b>	<i>Calandrella brachydactyla</i>	DO A1	<b>Art. 3</b>	LC	EN	CR	-			X
<b>Chardonneret élégant</b>	<i>Carduelis carduelis</i>	-	<b>Art. 3</b>	LC	VU	LC	-	X	X	X
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
								Indre Nature	Réseau Bénévoles	
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	-	Art.3	LC	NT	NT	Oui	X	X	X
Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-			X
Guifette moustac	<i>Chlidonias hybrida</i>	DO A1	Art. 3	LC	VU	EN	Oui	X	X	X
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	-	Art. 3	LC	VU	LC	-	X	X	X
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	-	Art. 3	-	NT	EN	Oui	X	X	X
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	DO A1	Art. 3	LC	EN	CR	Oui	X	X	X
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	VU	Oui	X	X	X
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	DO A1	Art. 3	LC	NT	EN	Oui	X	X	X
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	DO A1	Art. 3	NT	LC	NT	Oui	X	X	X
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	DO A1	Art. 3	LC	NT	VU	Oui			X
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	-	Art. 3	LC	VU	NA	-	X	X	
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	-	-	LC	DD	-	-	X		
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	-	-	LC	LC	LC	Oui			X
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X	X	X
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X	X	X
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X	X	X
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	-	-	LC	LC	LC	Oui			X
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	X	X	X
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	DO A1	Art. 3	-	LC	LC	-	X		X
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	-	Art. 3	-	VU	NT	Oui	X	X	X
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	NT	Oui	X	X	X
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	-	Art. 3	-	LC	NT	-	X	X	X
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	-	Art. 3	LC	VU	NT	-	X	X	X
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	-	Art. 3	LC	EN	VU	Oui	X	X	X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
								Indre Nature	Réseau Bénévoles	
Rougegorge familier	<i>Eritacus rubecula</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	DO A1	Art. 3	LC	DD	-	-	X		X
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	EN	Oui			X
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	Oui			X
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	X	X	X
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	-	Art. 3	LC	VU	EN	Oui	X	X	X
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	-	-	NT	LC	LC	-	X	X	X
Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>	-	Art. 3	LC	LC	VU	-	X		X
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	-	-	LC	CR	CR	-	X	X	X
Poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X	X	X
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X		X
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	DO A1	Art. 3	LC	CR	-	Oui	X	X	X
Pygargue à queue blanche	<i>Haliaeetus albicilla</i>	DO A1	Art. 3	LC	CR	NA		X	X	X
Aigle botté	<i>Hieraetus pennatus</i>	DO A1	Art. 3	LC	NT	EN	Oui			X
Échasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	CR	Oui			X
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	X	X	X
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	-	Art. 3	LC	LC	VU	Oui	X		X
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	DO A1	Art. 3	LC	NT	LC	-	X		X
Goéland leucophaea	<i>Larus michahellis</i>	-	Art. 3	LC	LC	VU	-	X		
Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>	-	-	VU	NT	RE	Oui			X
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	-	Art. 3	LC	VU	NT	-	X	X	X
Locustelle tachtée	<i>Locustella naevia</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-			X
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC		X	X	X
Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>	-	Art. 3	LC	LC	NA	-			X
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	-	-			X
Bécassine sourde	<i>Lymnocyptes minimus</i>	-	-	LC	-	-	-			X
Canard chipeau	<i>Mareca strepera</i>	-	-	-	LC	EN	Oui	X	X	X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
								Indre Nature	Réseau Bénévoles	
<b>Milan noir</b>	<i>Milvus migrans</i>	<b>DO A1</b>	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Milan royal</b>	<i>Milvus milvus</i>	<b>DO A1</b>	<b>Art. 3</b>	<b>NT</b>	<b>VU</b>	<b>CR*</b>	-	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Bergeronnette flavéole	<i>Motacilla flava flavissima</i>	-	Art. 3	-	-	-	-			X
<b>Gobemouche gris</b>	<i>Muscicapa striata</i>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>LC</b>	-	<b>X</b>		
<b>Nette rousse</b>	<i>Netta rufina</i>	-	-	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Bihoreau gris</b>	<i>Nycticorax nycticorax</i>	<b>DO A1</b>	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>		<b>X</b>
<b>Traquet motteux</b>	<i>Oenanthe oenanthe</i>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>NA</b>	-			<b>X</b>
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
<b>Balbuzard pêcheur</b>	<i>Pandion haliaetus</i>	<b>DO A1</b>	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>VU</b>	<b>EN</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Moineau friquet</b>	<i>Passer montanus</i>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>EN</b>	<b>EN</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
<b>Perdrix grise</b>	<i>Perdix perdix</i>	-	-	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>NT</b>	-			<b>X</b>
<b>Mésange noire</b>	<i>Periparus ater</i>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>NT</b>	-	<b>X</b>		<b>X</b>
<b>Bondrée apivore</b>	<i>Pernis apivorus</i>	<b>DO A1</b>	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	-			<b>X</b>
<b>Grand Cormoran</b>	<i>Phalacrocorax carbo</i>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>NT</b>	-	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	-	-	LC	LC	-	-	X		X
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
<b>Pouillot de Bonelli</b>	<i>Phylloscopus bonelli</i>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Pouillot siffleur</b>	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	
<b>Pouillot fitis</b>	<i>Phylloscopus trochilus</i>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>NT</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X	X	X
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Spatule blanche</b>	<i>Platalea leucorodia</i>	<b>DO A1</b>	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>NA</b>	-	-	<b>X</b>		
<b>Pluvier doré</b>	<i>Pluvialis apricaria</i>	<b>DO A1</b>	-	<b>LC</b>	<b>LC</b>	-	-	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
								Indre Nature	Réseau Bénévoles	
<b>Grèbe à cou noir</b>	<i>Podiceps nigricollis</i>	-	Art. 3	LC	LC	VU	Oui			X
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>		Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Marouette ponctuée</b>	<i>Porzana porzana</i>	DO A1	Art. 3	LC	VU	CR	-			X
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Bouvreuil pivoine</b>	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	-	Art. 3	LC	VU	VU	Oui	X		X
<b>Râle d'eau</b>	<i>Rallus aquaticus</i>	-	-	LC	NT	VU	Oui	X		X
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-			X
<b>Roitelet huppé</b>	<i>Regulus regulus</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	X	X	X
<b>Rémiz penduline</b>	<i>Remiz pendulinus</i>	-	Art. 3	LC	CR	-	-			X
<b>Hirondelle de rivage</b>	<i>Riparia riparia</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	Oui	X		X
<b>Mouette tridactyle</b>	<i>Rissa tridactyla</i>	DO A1	Art. 3	VU	VU	-	-	X		
<b>Tarier des prés</b>	<i>Saxicola rubetra</i>	-	Art. 3	LC	VU	CR	Oui			X
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	X	X	X
<b>Bécasse des bois</b>	<i>Scolopax rusticola</i>	-	-	LC	LC	NT	Oui	X		
<b>Serin cini</b>	<i>Serinus serinus</i>	-	Art. 3	LC	VU	LC	-	X		X
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	-			X
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X		X
<b>Tourterelle des bois</b>	<i>Streptopelia turtur</i>	-	-	VU	VU	LC	-	X	X	X
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-			X
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X	X	X
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
<b>Fauvette des jardins</b>	<i>Sylvia borin</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	X		X
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Fauvette pitchou</b>	<i>Sylvia undata</i>	DO A1	Art. 3	NT	EN	VU	Oui	X		
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	-	Art. 3	LC	LC	NA	-			X
Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	-	-			X
<b>Chevalier culblanc</b>	<i>Tringa ochropus</i>	-	Art. 3	LC	NA	-	-	X	X	X
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	-	Art.3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Grive Mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	-	-	NT	LC			X		
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X	X	X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
								Indre Nature	Réseau Bénévoles	
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X	X	X
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Effraie des clochers</b>	<b><i>Tyto alba</i></b>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>NT</b>	-	<b>X</b>		<b>X</b>
<b>Huppe fasciée</b>	<b><i>Upupa epops</i></b>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Vanneau huppé</b>	<b><i>Vanellus vanellus</i></b>	-	-	<b>VU</b>	<b>NT</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>

#### Légende :

- Europe : DO.AX : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/X47/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »
- France : Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRE : liste rouge européenne : European Red List of Birds - 20X5 BirdLife International (20X5) European Red List of Birds. Luxembourg : Office for Official Publications of the European Communities.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 20X6) : CR : en danger critique d'extinction ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (IUCN, 20X3) : CR : en danger critique d'extinction ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- ZNIEFF : espèce déterminante sous condition ; DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CRSPN du 28 avril 20X6).
- Rareté : rareté à l'échelle du département (Obs'Indre) : E : exceptionnel ; RRR : extrêmement rare, RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun.

### 13.2.5 Mammifères (hors chiroptères)

Les espèces patrimoniales sont indiquées en caractères gras

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires					Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 202X)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
Mulot à collier	<i>Apodemus flavicollis</i>	-	-	LC	DD	-			X
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Chevreuil européen	<i>Capreolus capreolus</i>	-	-	LC	LC	-	X		
<b>Castor d'Eurasie</b>	<b><i>Castor fiber</i></b>	<b>DH A2 &amp; A4</b>	<b>Art. 2</b>	<b>LC</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Cerf élaphe	<i>Cervus elaphus</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Campagnol roussâtre	<i>Clethrionomys glareolus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Crocidure musette	<i>Crocidura russula</i>	-	-	LC	LC	-			X
<b>Hérisson d'Europe</b>	<b><i>Erinaceus europaeus</i></b>	-	<b>Art. 2</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	-	<b>X</b>	<b>X</b>	
<b>Genette commune</b>	<b><i>Genetta genetta</i></b>	-	<b>Art. 2</b>	<b>LC</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
<b>Loutre d'Europe</b>	<b><i>Lutra lutra</i></b>	<b>DH A2 &amp; A4</b>	<b>Art. 2</b>	<b>LC</b>	<b>EN</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Fouine	<i>Martes foina</i>	-	-	LC	LC	-			X
Martre des pins	<i>Martes martes</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	
<b>Blaireau européen</b>	<b><i>Meles meles</i></b>	<b>DH A5</b>	-	<b>LC</b>	<b>LC</b>	-			<b>X</b>
Rat des moissons	<i>Micromys minutus</i>	-	-	LC	DD	-			X
Campagnol agreste	<i>Microtus agrestis</i>	-	-	LC	LC	-			X
Campagnol des champs	<i>Microtus arvalis</i>	-	-	LC	LC	-			X
Souris grise	<i>Mus musculus</i>	-	-	LC	LC	-			X
<b>Putois d'Europe</b>	<b><i>Mustela putorius</i></b>	-	-	<b>NT</b>	<b>LC</b>	-	<b>X</b>		
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>	-	-	NA	NA	-	X	X	
<b>Lapin de garenne</b>	<b><i>Oryctolagus cuniculus</i></b>	-	-	<b>NT</b>	<b>LC</b>	-	<b>X</b>	<b>X</b>	
Raton laveur	<i>Procyon lotor</i>	-	-	NA	NA	-			X
<b>Écureuil roux</b>	<b><i>Sciurus vulgaris</i></b>	-	<b>Art. 2</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	-	<b>X</b>	<b>X</b>	
Musaraigne couronnée	<i>Sorex coronatus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i>	-	-	LC	LC	-			X
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	

**Légende :**

- France : Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRE : liste rouge européenne : The Status and Distribution of European Mammals - 2007 Temple, H.J. and Terry, A. (Compilers). 2007. The Status and Distribution of European Mammals. Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities. viii + 48pp, 2X0 x 297 mm.
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (20X7) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (CSRPN, 20X2) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL Centre-Val de Loire, 20X8)

### 13.2.6 Chiroptères

Toutes les espèces sont patrimoniales.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 202X)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	DH A2 & A4	Art. 2	LC	NT	Oui	X		
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	DH A4	Art. 2	NT	LC	-	X		X
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	DH A2 & A4	Art. 2	CR	DD	Oui	X		
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	DH A4	Art. 2	LC	NT	Oui	X		X
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	Oui	X		
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	DH A2 & A4	Art. 2	LC	LC	Oui	X		
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	DH A4	Art. 2	LC	NT	Oui	X		
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	Oui	X		
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	DH A4	Art. 2	NT	NT	Oui	X		
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	DH A4	Art. 2	VU	NT	Oui	X		
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	-	X		X
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	DH A4	Art. 2	NT	NT	Oui	X		
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	DH A4	Art. 2	NT	LC	-	X		X
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pymaeus</i>	DH A4	Art. 2	LC	DD	-	X		
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	-	X		
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	DH A2 & A4	Art. 2	LC	NT	Oui	X		X

#### Légende :

- DH A2 ou A4 : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 2X/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRE : liste rouge européenne : The Status and Distribution of European Mammals - 2007 Temple, H.J. and Terry, A. (Compilers). 2007. The Status and Distribution of European Mammals. Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities. viii + 48pp, 2X0 x 297 mm.
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (20X7) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (CSRPN, 20X2) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL Centre-Val de Loire, 20X8)

# Atlas DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

